

Construisons ensemble l'avenir de nos paysages
Bastissem ensems l'avenidor dei nòstrei paysatges

Le Plan de Paysage des Préalpes d'Azur - Tome 1

DÍAGNOSTÍC

«LE PAYSAGE EST PARTOUT UN ÉLÉMENT IMPORTANT DE LA QUALITÉ DE VIE DES POPULATIONS.»

Convention Européenne , du Paysage, 2000

Juillet 2017



SOMMAIRE

5 INTRODUCTION

- 7 Le Plan de Paysage
- 10 La singularité des Préalpes d'Azur
- 12 L'évolution des paysages

15 LES FONDEMENTS DES PAYSAGES DES PRÉALPES D'AZUR

- 16 Un relief calcaire monumental et l'eau associée
- 18 Les paysages agro-pastoraux et la forêt
- 20 Les terrasses
- 22 Les cultures traditionnelles : arboriculture, aromatiques, vigne
- 24 Les villages sentinelles et les villages ruraux de la montagne
- 26 La lisière urbaine avec la Côte d'Azur et la Vallée du Var
- 28 Les routes-paysages

31 LIEUX-CLÉS ET ACTIVITÉS SENSIBLES

- 32 Les portes du Parc
- 34 Les lieux du tourisme
- 36 Les sentiers et l'itinérance
- 38 Le poste source et les infrastructures énergétiques

41 SYNTHÈSE

- 42 Le Portrait des Paysages des Préalpes d'Azur

45 ANNEXES

- 46 Dossier cartographique
- 56 Concertation : le Copil de lancement, l'exposition grand public, les ateliers enjeux
- 92 Etudes paysagères de référence



INTRODUCTION

Le Plan de Paysage

La singularité des Préalpes d'Azur

L'évolution des paysages

LE PLAN DE PAYSAGE

LA DÉMARCHE «PLAN DE PAYSAGE»

Il s'agit d'une démarche nationale, issue directement de la signature par la France de la Convention Européenne du Paysage.

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur est lauréat de l'appel à projet national pour l'élaboration de son Plan de Paysage.

Elaborer un Plan de Paysage est un processus participatif qui implique les acteurs du territoire.

Il doit permettre d'identifier des enjeux paysagers puis de définir des objectifs de qualité paysagère, et enfin, établir un programme d'actions qui permettra de tendre vers ces objectifs, et ainsi de maîtriser les paysages de demain.

LES OBJECTIFS DU PNR

Le Plan de Paysage va permettre de mettre en oeuvre les orientations de la Charte du Parc concernant les paysages, en particulier en matière de lutte contre la banalisation, et de préservation des identités paysagères.

Article 18 du Plan de Parc :
Comprendre les mécanismes de transformation des paysages des Préalpes d'Azur et consolider les repères identitaires.

Il doit assurer l'avenir d'un cadre de vie de qualité, pour les habitants, et pour les visiteurs, le cadre de vie devenant vecteur d'attractivité pour le territoire.

Article 14 du Plan de Parc :
Promouvoir des formes urbaines économes en espace favorisant la vie sociale et le dynamisme économique des centres-bourgs.

Article 23 du Plan de Parc :
Positionner les Préalpes d'Azur sur un tourisme rural de qualité.

Par rapport au patrimoine, il se doit d'affirmer sa préservation et sa mise en valeur.

Article 19 du Plan de Parc :
Garantir une protection des paysages emblématiques et une gestion maîtrisée des paysages.

Enfin, il a également pour vocation de permettre le développement d'un projet paysager pour la transition énergétique, et au-delà, il doit accompagner les axes de développement économique du Parc.

Article 4 du Plan de Parc :
Enrayer la régression de l'agriculture et du pastoralisme.

Article 7 du Plan de Parc :
Développer une gestion forestière concertée valorisant le potentiel de la filière bois.

Article 11 du Plan de Parc :
Miser sur les ressources locales, la qualité et l'exemplarité environnementale.

L'OPPOSABILITÉ

Engager une démarche d'élaboration de Plan de Paysage est volontaire. Elle aboutit à un engagement moral entre les signataires : maîtrise d'ouvrage et partenaires.

Un Plan de Paysage n'est pas opposable. Toutefois, il a vocation à être un outil d'aide à la décision pour la traduction des objectifs de qualité paysagère au sein des documents d'urbanisme.

LE TERRITOIRE DU PLAN DE PAYSAGE

L'objectif du Pnr est de disposer d'un Plan Paysage homogène sur tout son territoire, c'est pourquoi, la réflexion de la présente étude est globalisée, bien que la mission ne contienne pas le territoire de la CASA.

LA METHODE DU «PLAN DE PAYSAGE»

La méthode d'élaboration du Plan de Paysage suit les étapes de réflexion :

- le diagnostic, qui émet un constat : l'état des lieux des paysages, ses dynamiques ; ce constat fonde et permet de déterminer quels sont les enjeux paysagers du territoire, ces enjeux étant par définition «ce que l'on peut perdre ou gagner dans une entreprise quelconque» ;

- La stratégie ou «Projet de paysage» : sur ces enjeux, qui sont des objets paysagers, sont ensuite définis des objectifs de qualité paysagère, les orientations pour le paysage de demain ;

Ces deux réflexions sont menées en parallèle dans la présente étude. Mais les pré-objectifs présentés ici seront par la suite réorganisés sous la forme du projet paysage, et présentés dans le second rapport du Plan de Paysage «Projet et Plan d'actions».

- Le programme d'actions, accompagné du détail des fiches-actions est établi afin de permettre la mise en oeuvre de cette stratégie et d'atteindre les objectifs de qualité paysagère.

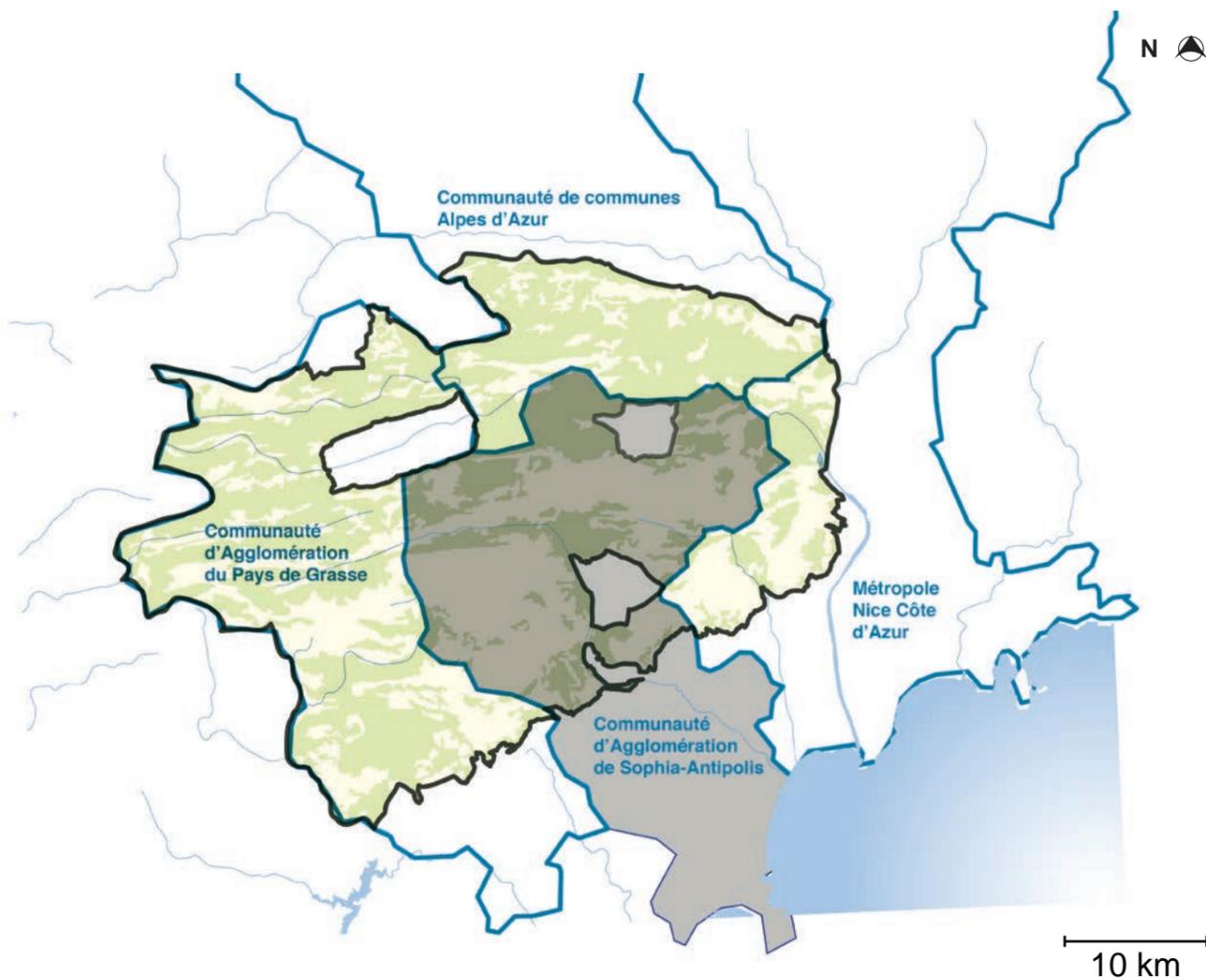
LA CONCERTATION

La concertation de tous les acteurs du territoire, élus, institutionnels, acteurs socio-économiques, grand public, conditionne l'élaboration du Plan de Paysage.

La consultation du grand public s'est faite au travers de l'exposition «les petites fabriques du paysage», celle des élus et des techniciens, lors de la réunion de lancement de l'étude, et au cours des ateliers enjeux menés à Saint-Vallier-de-Thiery.

Elle se poursuivra avec les parties prenantes lors de l'élaboration des actions.

Cartographie du territoire du Plan de Paysage du PnrPA



-  Périmètre du Plan de Paysage objet de la présente étude
-  Périmètre du PnrPA, objet du recollement des plans de paysage
-  Périmètre du Plan de Paysage de la CASA
-  Limites des EPCI



LA SINGULARITÉ DES PRÉALPES D'AZUR

UNE SINGULARITÉ QUI PREND SA SOURCE DANS UN CONTEXTE GÉOLOGIQUE TRÈS PARTICULIER ...

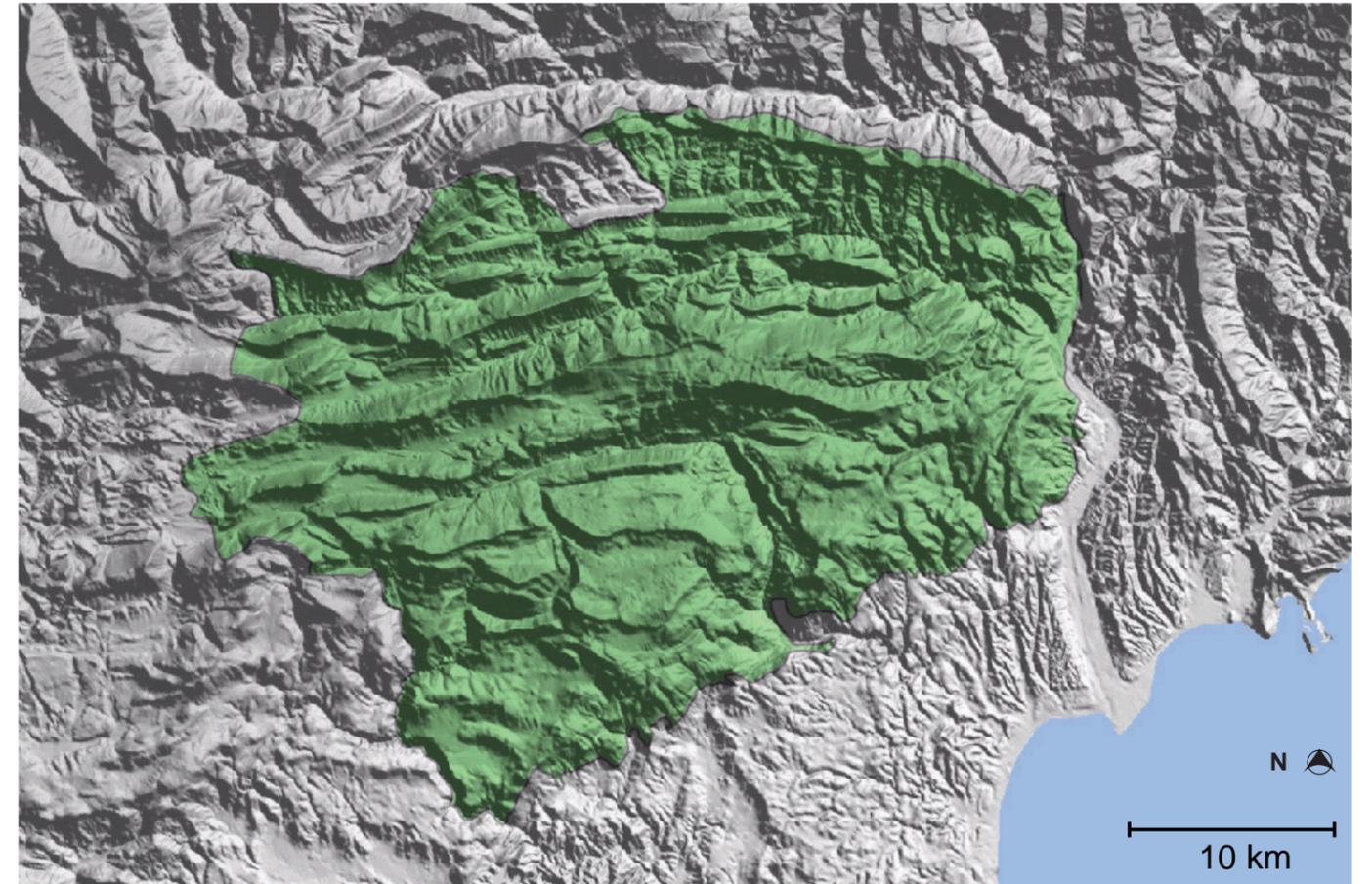
«Le relief du département est orienté généralement dans un axe Nord / Sud, formé des plissements alpins et descendant vers le littoral. Il est particulièrement marqué par la vallée du Var, qui structure de manière forte le relief des Alpes Maritimes et l'ensemble du territoire. Le relief du Haut Pays de Grasse, formé des plissements pyrénéo-provençaux, s'oriente lui dans un axe Ouest / Est.

Si le Sud du territoire du futur Parc Naturel Régional est dominé par des plateaux calcaires, le nord est beaucoup plus tourmenté. Il se compose de longues vallées étroites et profondes.

Cette spécificité géomorphologique influence de manière très forte l'organisation de ces territoires, ainsi que le rapport existant entre la bande littoral et le Haut Pays. L'orientation du relief dans un axe Ouest / Est, parallèle à la bande côtière, induit un certain cloisonnement du territoire. En effet, alors que l'ensemble de la bande côtière et du piémont sont tournés vers la Méditerranée, le Haut pays de Grasse en est coupé par les reliefs.

Cette situation géomorphologique a une incidence primordiale sur le territoire du futur Parc Naturel Régional. Il a une incidence sur le climat, sur la biodiversité, sur les modes d'implantation humaine, sur la gestion du territoire. Il a aussi une incidence forte sur l'accessibilité, rendue difficile par ce relief de moyenne montagne.»

Extrait de l'étude «Expérimentation de démarche participative, étude paysagère sur une vallée du futur Pnr des Préalpes d'Azur», Olivier Hérault, 2009-2010



Relief du territoire du PnrPA



Extrait de la vidéo «Les Préalpes d'Azur vues du ciel»

... QUI CONFÈRE AU PNR SES VALEURS FORTES DE NATURE,

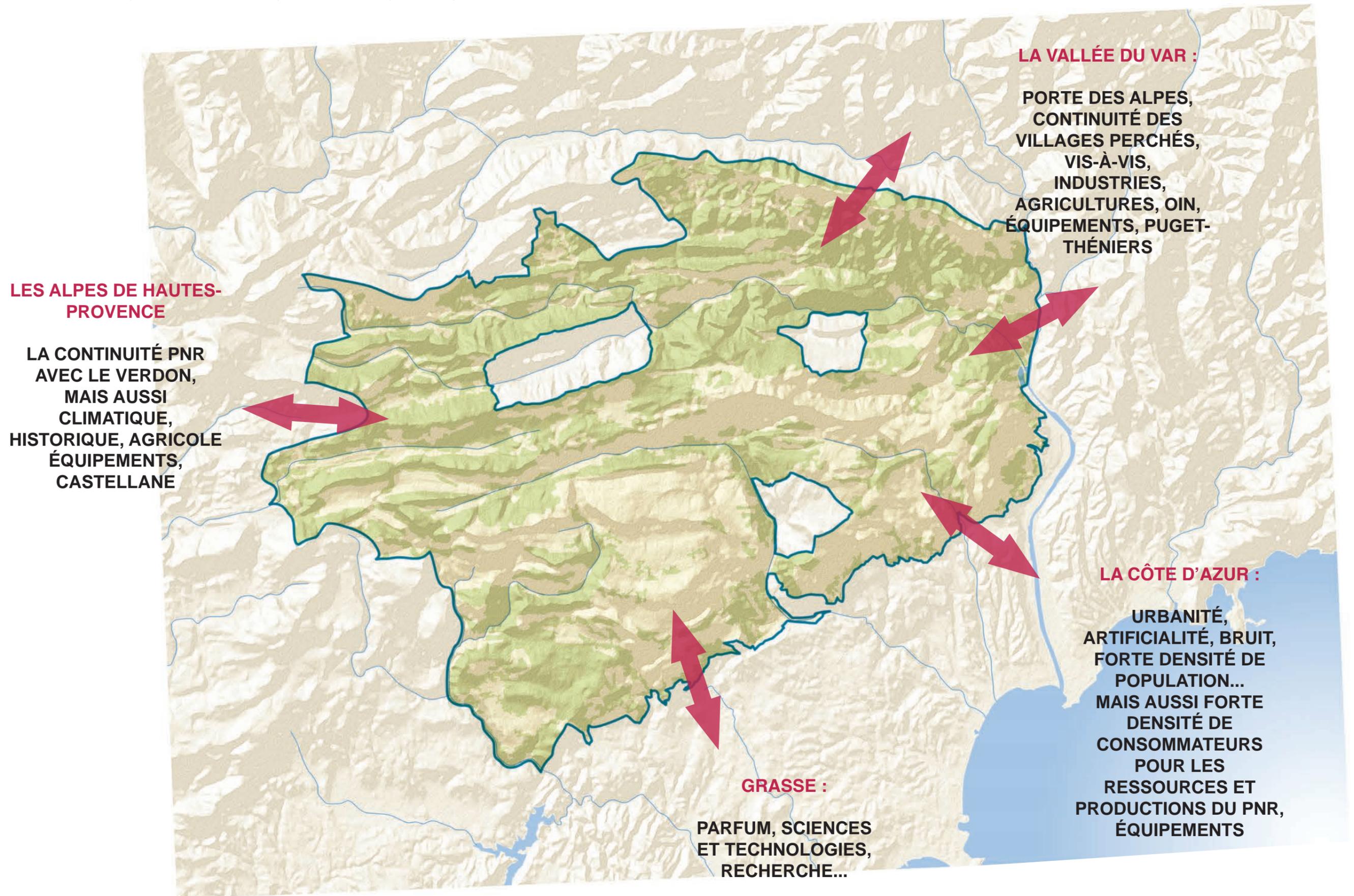
PAYSAGES GRANDIOSES, BIODIVERSITÉ, PURETÉ, SILENCE, SOLITUDE, SÉRÉNITÉ...

DE GRANDES RESSOURCES,

EAU, ÉNERGIE, NATURE, AGRICULTURE...

MAIS AUSSI DES DIFFICULTÉS POUR LES HABITANTS,
NOTAMMENT L'ENCLAVEMENT

UN CONTRASTE ÉNORME AVEC LA CÔTE D'AZUR ET DES LIENS FORTS VERS D'AUTRES TERRITOIRES : SINGULARITÉ NE DOIT PAS ÊTRE SYNONYME D'ISOLEMENT, AU CONTRAIRE, ÉCHANGES, LIENS, SOLIDARITÉ... SONT AUSSI LES VALEURS D'UN PARC NATUREL RÉGIONAL



L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES

LE PAYSAGE EST EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION, SOUS L'INTÉRACTION DE LA NATURE, ET SOUS CELLE DES HOMMES.

Le paysage a toujours évolué avec le temps et avec les hommes. L'homme a défriché, terrassé pour cultiver, construit pour habiter et travailler, relié pour se déplacer...

Des plateaux sauvages arasés ? Non, des espaces pâturés par les troupeaux d'élevage ;

Des «escaliers naturels» sur les versants des montagnes ? Non, des restes d'anciennes terrasses construites pour cultiver ;

Des fonds de vallée verdoyants de prairies ? Non, des siècles d'épierrement et de pastoralisme ayant constitué une terre riche et fertile ;

Des forêts sauvages ? Non, des reboisements à grande échelle, pour éviter l'érosion des versants ;

Un lac ? Non un «trou» formé par l'effondrement d'une ancienne zone d'exploitation de gravier sur la nappe phréatique auprès du lit du fleuve...

Aujourd'hui, qu'il fasse quelque chose ou qu'il ne fasse rien, l'homme est responsable de son paysage.



TOUDON 1930



TOUDON 2014



**TOUDON
2050 ?**



LE PONT DU LOUP 1890



LE PONT DU LOUP 1919



LE PONT DU LOUP 2017



**LE PONT
DU LOUP
2050 ?**



BEC DE L'ESTÉRON AVANT L'ENDIGUEMENT RIVE DROITE



BEC DE L'ESTÉRON 2017



**BEC DE L'ESTÉRON
2050 ?**



LES FONDEMENTS DES PAYSAGES

Un relief calcaire monumental et l'eau associée

Les paysages agro-pastoraux et la forêt

Les terrasses

Les cultures traditionnelles : arboriculture, aromatiques, vigne

Les villages sentinelles et les villages ruraux de la montagne

La lisière urbaine avec la Côte d'Azur et la Vallée du Var

Les routes-paysages

UN RELIÉF CALCAIRE MONUMENTAL ET L'EAU ASSOCIÉE...

**LA ROCHE CALCAIRE OMNIPRÉSENTE :
CRÊTES, CÎMES, BAOUS, FALAISES, PLATEAUX, PLANS ET CAUSSES...
BÂTI PATRIMONIAL, MURS, RESTANQUES...**

Sous ses multiples formes, la roche calcaire fonde les paysages, les rythme, et les caractérise.

Elle attire les férus de sport extrême, elle met en scène une infinité de vues spectaculaires, à l'air libre mais aussi souterraines, elle accompagne les villages, impose le tracé des routes et des ponts, et sa loi à l'urbanisation.

L'épierrement a créé les champs, les murs, les restanques... la roche marque ainsi, aussi, le patrimoine bâti et les paysages agricoles.

Elle est tour à tour mise en valeur ou cachée, par cette forêt récente, développée partout en quelques dizaines d'années depuis l'abandon de la majorité des terres agricoles.

ROCHE SÉDIMENTAIRE DE FOND D'OCÉAN, SOULEVÉE PUIS CREUSÉE À NOUVEAU PAR LES RIVIÈRES, LE LIEN À L'EAU EST SPECTACULAIRE

Grande vallée de l'Estéron, clues, gorges, sources, cascades, l'eau est liée à ces événements géologiques. Elle est aussi omniprésente et visible indirectement par son accompagnement végétal, ses fonds de vallons exubérants, ses zones humides.

Elle ne se voit directement que rarement, et ce, avec force de caractère, les rivières se méritent, le réseau temporaire surprend lorsqu'il se manifeste.

Le patrimoine lié des citernes, canaux, béals, moulins, reste quant à lui discret, voire disparaît. Il est cependant encore très présent dans les villages.

L'eau est très prisée à nouveau par ces sportifs extrêmes, par les habitants aussi qui se sentent parfois «dépossédés» des lieux de fraîcheur de leur enfance.

Elle constitue la réserve d'eau potable du littoral.



...DES PAYSAGES SAUVAGES ET SPECTACULAIRES À VALORISER

**POUR SUIVRE LA RECONNAISSANCE
ET LA MISE EN VALEUR DU RELIEF SPECTACULAIRE
ET DE LA ROCHE CALCAIRE**

**DÉVELOPPER DE FAÇON RAISONNÉE LES CIRCUITS DE RANDONNÉE, LES
SPORTS DE PLEINE NATURE LIÉS À LA ROCHE, DONT L'ESCALADE ET
SPÉLÉOLOGIE**

**INTERPRÉTER ET COMMUNIQUER AUTOUR DU PATRIMOINE GÉOLOGIQUE
NOTAMMENT AUPRÈS DES JEUNES ET DES VISITEURS**

**VALORISER ET SOUTENIR LE TRAVAIL ET L'ART DE LA PIERRE, LE
PATRIMOINE BÂTI DONT LE VERNACULAIRE DE PIERRES SÈCHES**

**PRÉSERVER LA RESSOURCE
ET VALORISER LES PAYSAGES
SAUVAGES DE L'EAU**

LIMITER LA SURFRÉQUENTATION DES SITES-CLÉS

PERMETTRE PLUS DE RAPPORTS À L'EAU

**IDENTIFIER DE FAÇON URGENTE LE PATRIMOINE DE L'EAU, LE RÉHABILITER,
LE REMETTRE EN FONCTIONNEMENT**

**INFORMER, FORMER ET SOUTENIR LES AGRICULTEURS POUR DES
PRATIQUES RESPECTUEUSES DE LA QUALITÉ DE L'EAU ET ÉCONOMES**

**MOBILISER FORTEMENT LA SOLIDARITÉ AVEC LE LITTORAL POUR LE
MAINTIEN DE LA RESSOURCE ET DE SA QUALITÉ**



Acteurs et parties prenantes : PMR, EPCI, acteurs publics et privés du tourisme, agriculteurs & chambre d'agriculture, gestionnaire du patrimoine

LES PAYSAGES AGRO-PASTORAUX ET LA FORÊT...

L'HOMME EST RESPONSABLE DU MAINTIEN DES ESPACES OUVERTS, DES VUES EXCEPTIONNELLES SUR LA MER ET LA MONTAGNE, DES VALLÉES VERDOYANTES, ET DE LA RESPIRATION DES VILLAGES

L'épierrement a donné aux vallées la terre, l'élevage et ses activités (cultures, pâtures, estives) qui ont aussi ouvert les espaces, mis en scène le paysage depuis les plateaux, sur les versants des montagnes, en fond de vallée.

La forêt, elle, plantée ou spontanée, referme inlassablement tout paysage «abandonné».

LES ESTIVES SONT LES GARANTES DES MILIEUX OUVERTS D'ALTITUDE ET D'UN LIEN SOCIAL ANCESTRAL

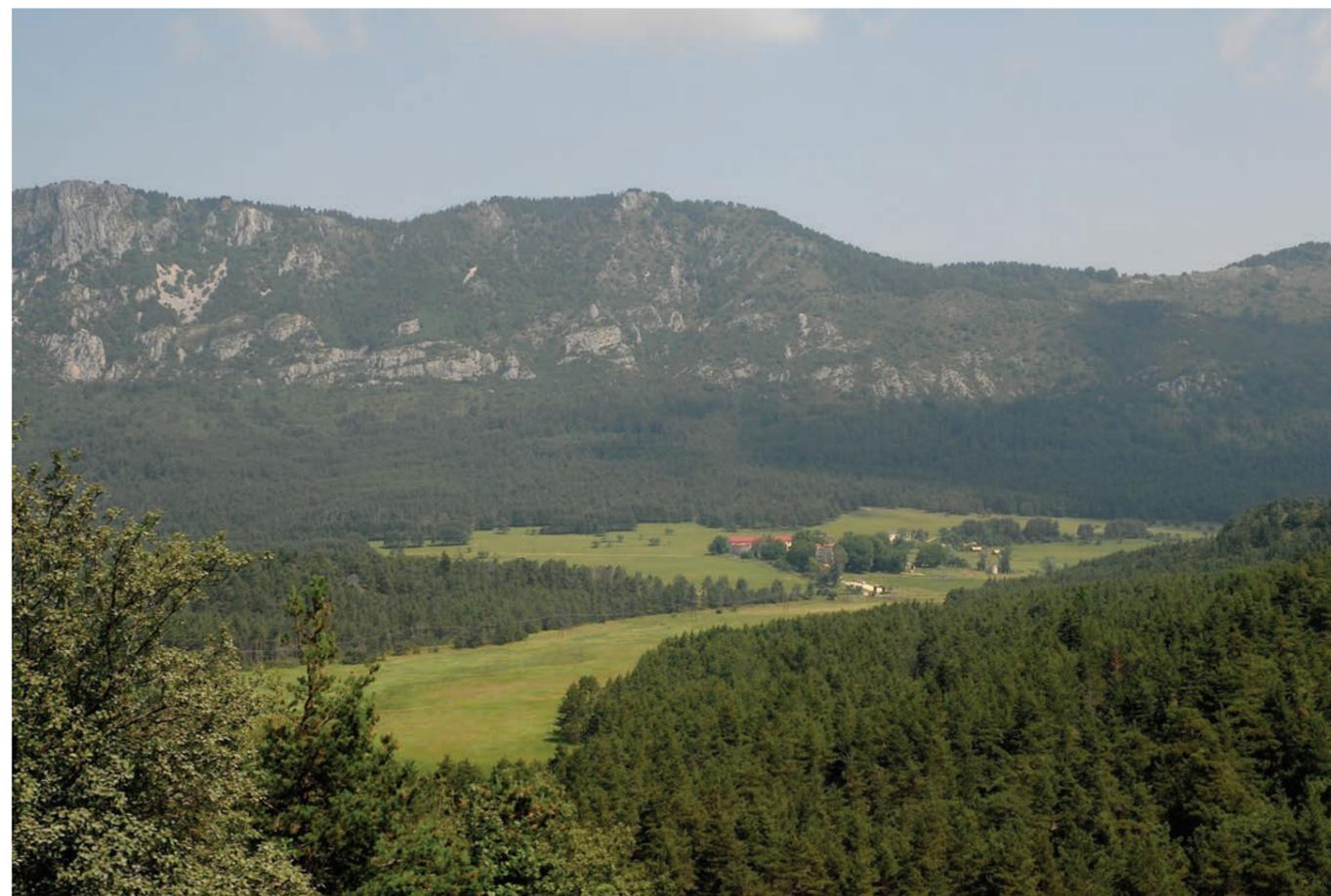
Si les cultures et pâtures sont immobiles, liées à leur village, en fond de vallée ou bien sur les replats des versants montagnards, ou même en restanques, les estives, pelouses et pierriers d'altitude sont «mouvants», au gré des conditions climatiques. Ils rassemblent les troupeaux et les bergers, créent l'évènement pour les touristes en quête d'authenticité.

LES FORÊTS, NOUVEAUX PAYSAGES À L'ÉCHELLE HUMAINE, NOUVELLES VALEURS ET AUSSI CONVOITISÉS

Les forêts plantées ou spontanées recouvrent aujourd'hui 70% du territoire, alors qu'hier, il y a un siècle, elles avaient presque disparu avec une agriculture extrêmement développée jusque sur les pentes les plus abruptes. La transformation des paysages est toujours très présente dans les mémoires, et continue. La forêt est souvent considérée comme envahissante, subie.

De nouvelles valeurs cependant s'installent, celles de la biodiversité, celles des ressources, bois, biomasse, mais aussi non-ligneuses comme la chasse, les champignons, la cueillette et cultures d'aromatiques en sous-bois, le sylvopastoralisme, ou encore les activités de loisirs en forêt...

Une forêt aux multiples visages et usages, une image complexe, et des perspectives d'exploitation à organiser...



...UNE ÉTERNELLE CONCURRENCE À APAÏSER ET MAÎTRISER

ASSURER LE MAINTIEN DES ESPACES OUVERTS SUR LES GRANDS PLATEAUX, AUTOUR DES VILLAGES ET EN VALLÉE

**SOUTENIR L'AGRICULTURE DE MONTAGNE, EN VALLÉE ET SUR LES
REPLATS, L'ÉLEVAGE ET LES PRATIQUES ASSOCIÉES DE FAUCHE ET DE
CULTURES FOURRAGÈRES**

**PERMETTRE D'AUTRES PRATIQUES MAINTENANT LES ESPACES OUVERTS
POUR SUIVRE ET VALORISER LES PRATIQUES D'ESTIVE**

**ASSURER LES CEINTURES VERTES ET ÉCRINS RURAUX DES VILLAGES,
QU'ILS SOIENT EN FOND DE VALLÉE, EN PIÉMONT, SUR REPLAT OU
PERCHÉS**

RÉUNIR TOUS LES ACTEURS DE LA FORÊT POUR ORGANISER SON AVENIR

**PRENDRE EN CONSIDÉRATION TOUTES LES POSSIBILITÉS DE MISE EN
VALEUR DE LA FORÊT**

**ANTICIPER LA CONVOITISE BOIS-BIOMASSE,
ET NOTAMMENT, LES CONSÉQUENCES DES PRÉLÈVEMENTS POUR LA
CENTRALE DE PROVENCE À GARDANNE**

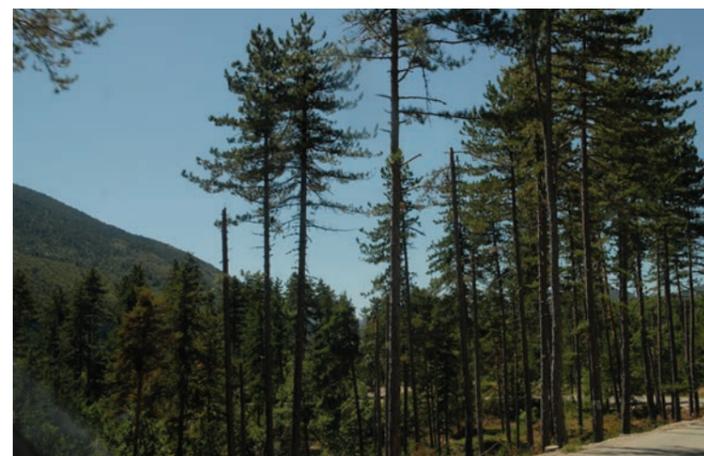
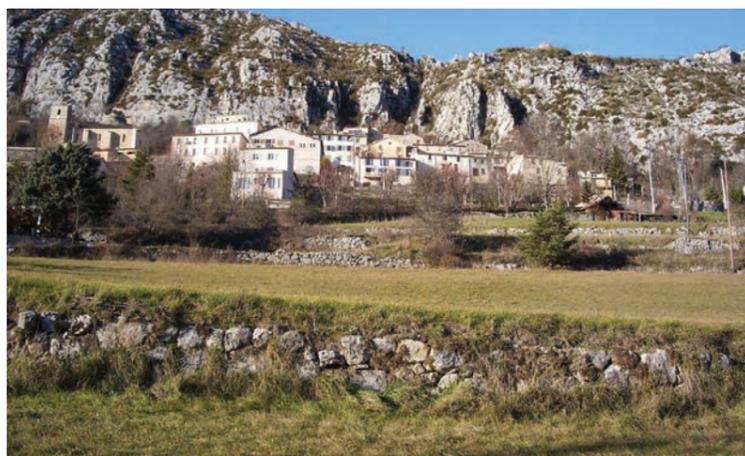
RECONSIDÉRER LA FILIÈRE BOIS-CONSTRUCTION

**ANTICIPER ET ADAPTER LES PRATIQUES DE GESTION ET LES OUVRAGES
DFCI FACE À L'AUGMENTATION DU RISQUE FEU**

ETUDIER LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA FORÊT

**LE PARC COMME FÉDÉRATEUR-MÉDIATEUR
DES ÉTATS-MAJORS REGROUPANT PROPRIÉTAIRES, GESTIONNAIRES, TOUS
ACTEURS ÉCONOMIQUES ET SCIENTIFIQUES**

NB : les nombreux discours divergents autour de la forêt justifient la mise en place
d'une concertation spécifique



Acteurs et parties prenantes : PMR, EPCI, CD06, acteurs publics et privés du tourisme, agriculteurs & chambre d'agriculture, CRPF, communes forestières, ONF, scientifiques...

LES TERRASSES...

AU SUD DU TERRITOIRE, À L'EST ET DANS LES VALLÉES PROFONDES, L'HOMME A «SCULPTÉ» LES VERSANTS DE CES TERRASSES DE PIERRES SÈCHES POUR EN FAIRE DE RICHES VERGERS ET DES OLIVERAIES AUJOURD'HUI MARQUEURS DES PAYSAGES LOCAUX, ET PROFONDÉMENT FRAGILISÉS

Une grande technique, une grande persévérance et le témoignage d'une campagne longtemps occupée, entretenue, vivante et riche transpirent de ces ouvrages qui épousent, maintiennent et décorent les flancs du relief des Préalpes.

L'ère industrielle, la mécanisation, les contraintes économiques ont eu raison de nombres de ces terrasses, aujourd'hui enrichies, dégradées, voire effondrées.

Cet aspect de friche, d'abandon, de ruine, impacte fortement le paysage vu et le paysage vécu, surtout lorsque la forêt n'a pas encore repris tous ses droits et que l'effet d'abandon prend toute sa dimension visuelle.

UNE GRANDE PRISE DE CONSCIENCE, BEAUCOUP DE VOLONTÉS, LA QUESTION DE LA RENTABILITÉ

Tous, acteurs locaux, élus, habitants, visiteurs, spécialistes du patrimoine, de la biodiversité, etc. s'accordent pour reconnaître le caractère identitaire et patrimonial extrême de ces ouvrages, et pour souhaiter le retour de la culture de l'olive, mais aussi des agrumes, et autres vergers, voire, de la vigne.

En parallèle existe aussi un enjeu de préservation des pentes, de lutte contre l'érosion, et de préservation des écrins végétaux des villages.

UNE AUTRE ÉVOLUTION POUR LES RESTANQUES : L'URBANISATION

Sur les lisières du Parc surtout, les villages perchés étaient tous entourés de restanques cultivées. Celles-ci sont maintenant très urbanisées, et abritent des villas, pavillons avec de nombreux jardins, dont beaucoup riches en végétation exotique. Les murs sont le plus souvent conservés et entretenus... une autre évolution, qui devrait toutefois, si sa poursuite est encore permise, respecter la pente et le travail des anciens.



...UN «PETIT» PATRIMOINE HORS DU COMMUN, UTILE, À SAUVEGARDER

IDENTIFIER, QUALIFIER ET PROTÉGER LES RESTANQUES LES PLUS PATRIMONIALES, DE PART LEUR TECHNIQUE, LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, LEUR EMPLACEMENT ET LA PARTICIPATION À LA QUALITÉ PAYSAGÈRE

RECENSER DE FAÇON EXHAUSTIVE

ORGANISER UN PLAN DE GESTION GÉNÉRAL ET SA COORDINATION

COMMUNIQUER, MOBILISER ET VALORISER CES OUVRAGES

GÉNÉRALISER LA RÉGLEMENTATION DE L'URBANISATION SUR LES TERRAINS EN RESTANQUE

PRÉSERVER LES CULTURES EXISTANTES ET REMETTRE EN CULTURE LES ESPACES PRIORITAIRES

MOBILISER LES DOCUMENTS D'URBANISME

FACILITER LES DÉBOUCHÉS DES PRODUCTIONS ET FACILITER LA TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS

ORGANISER LA REMISE EN CULTURE DE PARCELLES IDENTIFIÉES COMME PRIORITAIRES



Acteurs et parties prenantes : PMR, agriculteurs, gestionnaires du patrimoine, CD06, particuliers propriétaires, associations de sauvegarde...

LES CULTURES TRADITIONNELLES : ARBORICULTURE, AROMATIQUES, VIGNE...

ARBORICULTURE : L'OLIVIER, LES AGRUMES, LES POIRES ET LES POMMES

En terrasse, ou en fond de plaine, en adret ou ubac, en «montagne» ou bien sur les contreforts de la lisière face à la mer, les multiples expositions et configurations des terres vis-à-vis du climat ont permis la culture d'une grande variété d'arbres fruitiers, traditionnellement soit de façon «exclusive» (notamment les terroirs des agrumes), soit en complément d'autres activités agricoles et pastorales. Si l'olivier est encore très présent, son destin est bien souvent lié à celui des restanques sur lesquelles il se tient, souvent très difficiles d'accès, et n'autorisant pas de mécanisation. L'exploitation des oliviers est assujettis à des questions de rentabilité. Les agrumes, eux, sont en déclin mais il existe des volontés de réintroduction, à l'image du cédrat en Corse. Les poires et pommes quant à elles se situent plus vers le Nord du territoire, et constituent une diversification potentielle.

LES AROMATIQUES

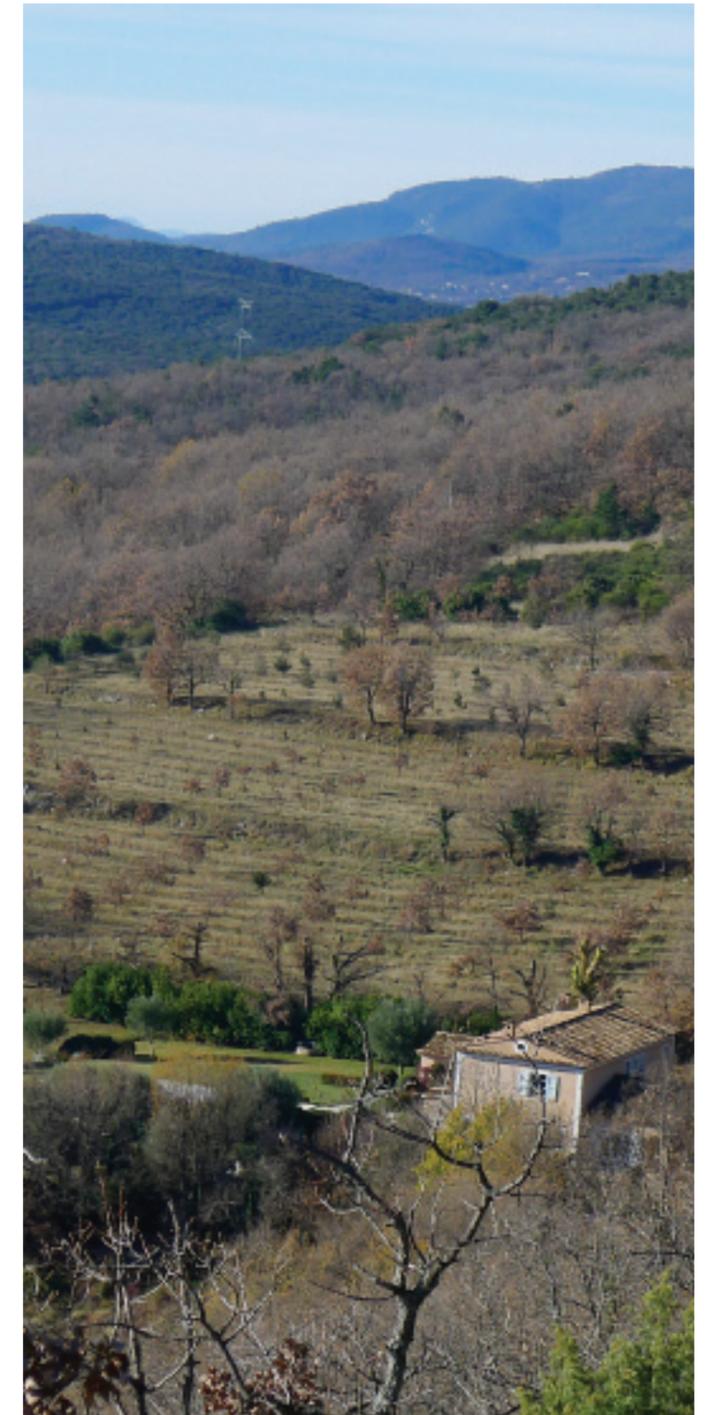
On les appelle «PAPAM», les plantes à parfum et les plantes aromatiques et médicinales ont traditionnellement été cueillies et cultivées sur le territoire. Très diversifiées, elles trouvent aujourd'hui un regain d'intérêt et font l'objet d'aides à l'investissement.

LA VIGNE : GRANDE ABSENTE DU TERRITOIRE

«A l'époque, tous les villages possédaient leurs parcelles de vigne et faisaient leur vin. De nombreuses maisons de villages ont leur propre cuve, en sous-sol. Nous avons perdu notre âme quand nous avons arrêté de faire du vin.»

Ces propos recueillis auprès d'un habitant du territoire reflètent une certaine nostalgie, et le sentiment qu'avec le temps, la perte de population, l'abandon de certaines activités, l'on a perdu son identité.

La vigne n'est certainement pas la seule cause de ce sentiment, mais il est vrai que partout ailleurs où persiste sa culture, persiste également cette notion de «terroir» qui rassemble terre, hommes et paysage.



...MAINTIEN ET RENOUVEAU À AFFIRMER

SOUTENIR L'ARBORICULTURE SOUS TOUTES SES FORMES, ET NOTAMMENT DE QUALITÉ

DÉVELOPPER LES VERGERS

FAVORISER LES CIRCUITS COURTS ET LES ÉCHANGES VERS LES TERRITOIRES PROCHES

MISER SUR UNE ARBORICULTURE DE GRANDE QUALITÉ

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE DES PAPAM ET DES PRATIQUES DE CUEILLETTE

DÉVELOPPER LES CULTURES DE PAPAM

DÉVELOPPER LA CUEILLETTE EN MONTAGNE, MAIS AUSSI LA CULTURE EN FORÊT

RÉINTRODUIRE LA VIGNE, POURQUOI PAS ?

ÉTUDIER LA POSSIBILITÉ DE RÉINTRODUCTION

Acteurs et parties prenantes : PNR, EPCI, CD06, agriculteurs & chambre d'agriculture, industries du parfum, restaurateurs, commerçants...

LES VILLAGES SENTINELLES ET LES VILLAGES RURAUX DE LA MONTAGNE...

SENTINELLES SUR LA MER, SUR LES ALPES, AU COEUR DES VALLÉES PÉNÉTRANTES DEPUIS JUSTEMENT LA MER ET LES ALPES, INSTALLÉES SUR DES PLACES FORTES ANCESTRALES, CES VILLAGES D'ORGANISATION MÉDIÉVALE SONT LES «PÉPITES» DES PRÉALPES D'AZUR

Au Sud, dominant la mer et offrant des vues à couper le souffle, Spéracédès, Cabris, Tourette-sur-Loup, Vence surtout, peinent à contenir l'urbanisation et la silhouette de leur village. C'est aussi le cas des sentinelles de la vallée du Var, Saint-Jeannet, Gattières, Carros, Le Broc, sous pression. Ce sont les villages des lisières du Parc, où les deux mondes se croisent.

En bordure des vallées, et vers l'intérieur, ce sont les villages défensifs de la Siagne, du Loup, de l'Estéron. Ils résistent mieux à l'urbanisation, et d'autant plus qu'ils sont haut perchés, difficiles d'accès et entourés de falaises. Certains sont particulièrement protégés, inscrits ou classés, et ont développé l'atout touristique de l'artisanat local et de la patrimonialité. Les villages sentinelles des Alpes, du Nord du territoire, offrent également des belvédères époustoufflants. Eloignés du littoral, plus intimes, et moins célèbres, ils accusent leur position par une relative désertification de leur population. Enfin, village-verrou de l'Estéron et du Var, sentinelle à la fois des Alpes et de la mer, Gillette occupe une position-clé, et se trouve aussi à la frontière de deux mondes, la vallée sauvage de l'Estéron, et la vallée industrielle du Var.

EN TERRE RURALE, AU COEUR DE LA MONTAGNE, EN PLAINE OU EN PIÉMONT, PARFOIS EN FOND DE VALLÉE, LES «AUTRES» VILLAGES, PLUS CONFIDENTIELS, ACCUEILLENT QUANT À EUX LA RÉALITÉ RURALE D'AUJOURD'HUI

Dans ces langues que sont la plaine de Caille, celle de Valderoure, ou à Saint-Auban, ou en replat des flancs de montagne, voire sur le plateau comme Caussols, les villages ruraux sont aussi parfois perchés, plus ruraux mais toujours sentinelles, ils sont cependant plus proches d'espaces agricoles, soit en fond de vallée, soit en piémont. Leur caractère est bien plus montagnard, leur organisation est plus linéaire, fait face aux cultures, recèle plus de hameaux et des écarts agricoles disséminés dans les plaines. La question principale de ces villages est la survie de l'activité agricole, qui conditionne leur survie et le maintien de la population. Parmi ces villages ruraux, Saint-Vallier est un cas particulier où l'urbanisation s'est largement étendue. C'est un centre-bourg qui assume sa fonction.



...LES «PÉPITES» DU PNR, SES COEURS DE VIE À PRÉSERVER

**AFFIRMER LA PRÉSERVATION DE LA SILHOUETTE DE
«TOUS» LES VILLAGES-SENTINELLES, ET LEUR MISE
EN VALEUR TOURISTIQUE NOTAMMENT**

MOBILISER LES DOCUMENTS D'URBANISME

ASSURER LA QUALITÉ ARCHITECTURALE

METTRE EN VALEUR UN RÉSEAU ET DES SINGULARITÉS

PRIORISER LA SURVIE DES VILLAGES RURAUX

**VALORISER LA QUALITÉ DE VIE EN MONTAGNE, AU COEUR DE LA RURALITÉ
ET DE SES PRINCIPES RAISONNÉS**

**PERMETTRE AUX AGRICULTEURS LA DIVERSIFICATION DE LEUR REVENUS
ET LA SOUTENIR, NOTAMMENT AU TRAVERS DU TOURISME RURAL**

SAINT-VALLIER-DE-THIEY

**ASSURER LA FONCTION DE CENTRALITÉ TOUT EN MAÎTRISANT LE
DÉVELOPPEMENT ET EN ASSURANT «L'IMAGE DE MARQUE» DU PNR**



Acteurs et parties prenantes : PNR, EPCI, communes, services patrimoines des collectivités et de l'Etat, particuliers propriétaires...

LA LISIÈRE URBAINE AVEC LA CÔTE D'AZUR ET LA VALLÉE DU VAR...

POUR LES VUES À COUPER LE SOUFFLE, POUR LA PROXIMITÉ, POUR S'ÉLOIGNER DE LA CÔTE SURPEUPLÉE, POUR S'APPROPRIER UN « COIN DE NATURE » À SOI, MAIS PAS TROP LOIN « D'EN BAS », ILS SONT VENUS OCCUPER LES BALCONS DES PRÉALPES... ET ONT CRÉÉ UNE NOUVELLE IDENTITÉ PAYSAGÈRE, INTERMÉDIAIRE ENTRE NATURE SAUVAGE ET HYPERARTIFICIALISATION DE LA CÔTE

Ce phénomène a, dès le départ imposé un mitage « stylé », de belles demeures atypiques, baroques ou exotiques, entourées de jardins très domestiqués, et contrastant complètement avec les cultures traditionnelles des restanques.

Aujourd'hui, sur les flancs de la montagne s'organise une immense zone résidentielle qui possède ses propres caractéristiques, une domestication plus ou moins forte de la végétation, qui reste toujours très présente, un entretien des murs et restanques bordant les jardins privés...

La question se pose de la limite à définir et à qualifier de l'extension de ce phénomène, bien que la loi interdise maintenant la consommation d'espace à l'échelle de ce qui a déjà été fait.

LA QUESTION DE LA BANALISATION

Aujourd'hui, ces espaces pavillonnaires de qualité et possédant leur propre identité paysagère sont menacés par la banalisation, notamment des clôtures, des matériaux, du végétal, etc.

LA QUESTION DE LA DENSIFICATION AUTOUR DES NOYAUX VILLAGEOIS

Jusqu'où dénaturer la silhouette des villages qui ont déjà subi l'étalement urbain ? Une couronne pavillonnaire de qualité versus des logements denses...

LES VOLONTÉS DE RÉINTRODUCTION DE L'AGRICULTURE, ET NOTAMMENT DES PAPAYES ET DES AGRUMES DANS LA LISIÈRE...

... se heurtent aux volontés d'urbanisation.



...UNE IDENTITÉ À PART ENTIÈRE, UNE QUALITÉ PAYSAGÈRE PROPRE
À RECONNAÎTRE ET MAINTENIR, UNE « QUANTITÉ » À CONTENIR

ASSURER LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DE LA LISIÈRE ET METTRE EN VALEUR L'IDENTITÉ PROPRE DE CETTE LISIÈRE

**MOBILISER LES RÉGLEMENTS D'URBANISME, FAVORISER L'ÉTABLISSEMENT
DE RÉGLEMENTS DE LOTISSEMENTS, COMMUNIQUER, ETC.**

**RECONNAÎTRE, METTRE EN VALEUR ET PRÉSERVER LES QUALITÉS DES
PARCS ET DES JARDINS PRIVÉS**

SOUTENIR LES INITIATIVES ET LES VOLONTÉS DE RÉINTRODUCTION DES CULTURES, MARAÎCHÈRES, FRUITIÈRES (AGRUMES) ET DES AROMATIQUES

FAVORISER ET SOUTENIR LES INITIATIVES PUBLIQUES

SOUTENIR LES INITIATIVES PRIVÉES



Acteurs et parties prenantes : PNR, EPCI, communes, CD06, CAUE06, chambre d'agriculture, particuliers propriétaires...

LES ROUTES-PAYSAGES...

ROUTE NAPOLEON HISTORIQUE, CORNICHES, COLS, ROUTE EN BALCON DE LA VALLÉE DE L'ESTÉRON, ROUTES DE FOND DES VALLÉES RURALES, ROUTES EN FORÊT, PASSAGES DES CLUES, MONTÉE AUX VILLAGES PERCHÉS...

Il suffit de sillonner le territoire en voiture pour en recevoir de plein fouet le caractère monumental, spectaculaire de la roche, l'ambiance rurale, montagnarde ou forestière et la perception «carte postale» de ses villages qu'ils soient perchés ou au pied de leur falaise, etc.

Les routes ici sont tout autant patrimoniales que les paysages qu'elles traversent. Elles sont la «machine à voir» la paysage, elles le déroulent en travelling...

PREMIER PLAN DE PAYSAGES EXCEPTIONNELS : L'IMPACT FORT ET LA RESPONSABILITÉ DES AMÉNAGEMENTS ROUTIERS VIS-À-VIS DE LA QUALITÉ PAYSAGÈRE

Les routes se doivent de préserver le caractère des lieux qu'elles traversent, et de ménager les premiers plans de façon à ne pas masquer ou dégrader les vues patrimoniales.

Tous les détails des aménagements pluviaux, de sécurité, la signalisation, etc. sont importants. Ils sont aussi parfois patrimoniaux comme les parapets en pierre de la route Napoléon.

Ainsi, les glissières de sécurité, bordures de béton, filets de contention pour les parois rocheuses, ronds-points à caractère urbain en pleine campagne et signalétique commerciale sauvage dégradent fortement le paysage perçu.

EN DÉCOUVRANT CE TERRITOIRE, LA PREMIÈRE ENVIE, C'EST DE L'IMMORTALISER !

Mais les espaces d'arrêt sont assez peu nombreux, peu qualitatifs, et soit l'on s'arrête quand même, et l'on prend un certain risque, soit on photographie depuis la fenêtre, et la photo est flou, c'est dommage...



...L'EXCELLENCE DU PREMIER SUPPORT DE DÉCOUVERTE DES PAYSAGES À ASSURER

ASSURER LA QUALITÉ DES AMÉNAGEMENTS DES ROUTES

METTRE EN SCÈNE ET ASSURER LA GESTION DES OUVERTURES SUR LE PAYSAGE

SENSIBILISER LES RIVERAINS

AMÉNAGER DES ZONES D'ACCUEIL, DE STATIONNEMENT, DES BELVÉDÈRES, PERMETTANT DE S'ARRÊTER PLUS SOUVENT ET DE «PRENDRE DES PHOTOS»

PRIORISER LA REQUALIFICATION D'ESPACES DÉJÀ EXISTANTS

SOLUTIONNER L'ACCUEIL ET LE STATIONNEMENT SUR LES ZONES FRÉQUENTÉES QUI CRÉENT DES ENCOMBREMENTS EN PÉRIODE ESTIVALE

AMÉNAGER DES BELVÉDÈRES ET DES «ARRÊTS-MINUTES» AUX POINTS-CLÉS DE LA DÉCOUVERTE



Acteurs et parties prenantes : PMR, EPCI, communes, CD06 service des routes, particuliers propriétaires, acteurs du tourisme...



LIEUX-CLÉS ET ACTIVITÉS SENSIBLES

Les portes du Parc

Les lieux du tourisme

Les sentiers et l'itinérance

Le poste source et les infrastructures énergétiques

LES PORTES DU PARC...

LE BEC DE L'ESTÉRON : SITE EMBLÉMATIQUE, PARADOXAL, CONVOITÉ

Sans plonger dans une étude historique fine, ce lieu, à la confluence du Var et de l'Estéron, est un espace emblématique, limite de frontière, passage-clé entre Alpes et Méditerranée, entre Provence et Italie. Bonson et Gilette, ses sentinelles de l'Ouest, témoignent de l'attention portée à ce passage.

Emblématique aussi de l'artificialisation du Var, il n'est plus réellement sauvage, l'endiguement du Var, la plateforme de l'usine de la Mesta, la gravière devenue lac du Broc «par accident», le bout de la plaine industrielle de Var...

Aujourd'hui, il garde bien sûr toute sa grandeur, surtout vu depuis la place de la mairie de Gilette, et aussi à vélo le long de la piste cyclable qui débute au pied de Gilette.

Objet de discussion depuis plusieurs décennies déjà les espaces résiduels et même le lac du Broc lui-même sont convoités en toute logique pour la prolongation de la vallée industrielle du Var, et en toute logique aussi pour marquer l'entrée vers le Haut-Var sauvage avec le souhait d'en maintenir le caractère le plus naturel possible...

Il s'agit d'une des principales portes du Pnr, celle du plus haut-pays. Une porte dont l'image devrait refléter l'image du Pnr ? Le Bec de l'Estéron fait aussi partie de l'OIN...

Quel avenir ? Notamment pour le lac du Broc, espace naturel sensible... créé de toute pièce par l'homme...



LE COL DE VENCE

Chez les cyclistes, le col de Vence est mythique, pas autant que l'ascension du Ventoux, mais presque. On y retrouve aussi des ufologues !

Le col de Vence est un passage de la mer à la montagne, jalonné de pierres spectaculaires dues au caractère karstique de la roche. Sauvage, arasé, venteux, il donne toute sa dimension à l'entrée du Parc naturel régional, même si l'on est déjà dedans depuis plusieurs kilomètres. Cette porte du Pnr offre un point de vue, un panorama exceptionnel de la Méditerranée au Mercantour.

Le maintien de l'ouverture des vues est primordial le long de la montée et au niveau du col, la qualité brute et non travaillée des abords de la route aussi. Le débroussaillage mécanique ou par le pâturage doit être assuré. Mais il existe réellement une problématique de sécurité et de partage de la voie, entre véhicules, cyclistes et motocyclistes. Des compromis seraient à trouver.

Ce secteur, partie du site naturel classé « des Baous », a fait l'objet d'une étude spécifique, et la réflexion se poursuit entre les collectivités locales et les services de l'état pour la réhabilitation et la mise en valeur du secteur, qui peut ouvrir sur l'idée d'un lieu d'accueil et d'interprétation dont la localisation devra être réfléchiée avec l'ensemble des partenaires.



...DE FORTES TYPICITÉS À VALORISER, UNE FONCTION À METTRE EN LISIBILITÉ

LE PONT DU LOUP

Une porte toute particulière, «en creux», une traversée de vallon profond, exubérant, à travers un village pittoresque et animé, souvenir de la Belle Epoque lorsque le train enjambait le viaduc, le Pont du Loup est aussi un lieu privilégié d'accès et de contact avec la rivière. Peut-être plus qu'ailleurs, en raison de son lien direct avec la côte, une affirmation d'entrée du Parc serait à développer, comment ?

LE LOGIS DU PIN

Il est la porte Ouest du Pnr, à la confluence du Var, des Alpes de Haute-Provence et des Alpes Maritimes. De toutes parts, l'on vient de campagnes rurales et l'on va vers d'autres campagnes ou des lieux plus sauvages.

On ne comprend donc pas pourquoi cet aménagement au caractère bien trop urbain, banal et totalement hors contexte...

Et d'autres portes encore : Saint-Cézaire-sur-Siagne et la route de la Siagne, La Penne et le col de Saint-Raphaël, la route de Chanan, le col du Buis, les accès au travers de la lisière Sud-Est...



LES LIEUX DU TOURISME

LA STATION CLIMATIQUE DE THORENC

Une station créée de toute pièce à l'architecture certes exogène, mais singulière, étonnante, attractive, qui témoigne d'un fort intérêt pour ces lieux purs au coeur de la forêt, et pour son lac. La station fait face au vieillissement de son bâti patrimonial, et à un certain désintérêt, peut-être par manque de mise en lisibilité touristique.

La priorité : sauvegarder son patrimoine architectural.



GRÉOLIÈRES-LES-NEIGE ET L'AUDIBERGUE

Station historique, la première des alpes maritimes, familiale, proche du littoral, Gréolières-les-Neige a beaucoup d'attraits, mais souffre du réchauffement climatique, tout comme la station de l'Audibergue.

La préservation de la ressource en eau n'autorisera pas forcément l'utilisation suffisante des canons à neige pour maintenir l'activité et sa rentabilité.

Les orientations d'un tourisme vert, celui de la vie en montagne seraient à privilégier. Pour cela, il sera nécessaire d'accorder l'accueil, la qualité des bâtis et de réviser l'image et la communication autour de ces stations.

Il peut également être envisagées des orientations pour un tourisme des quatre saisons.



...VERS UN TOURISME-NATURE RESPECTUEUX DES PAYSAGES

LES SPOTS DE L'EAU, DE L'AIR ET DE LA ROCHE

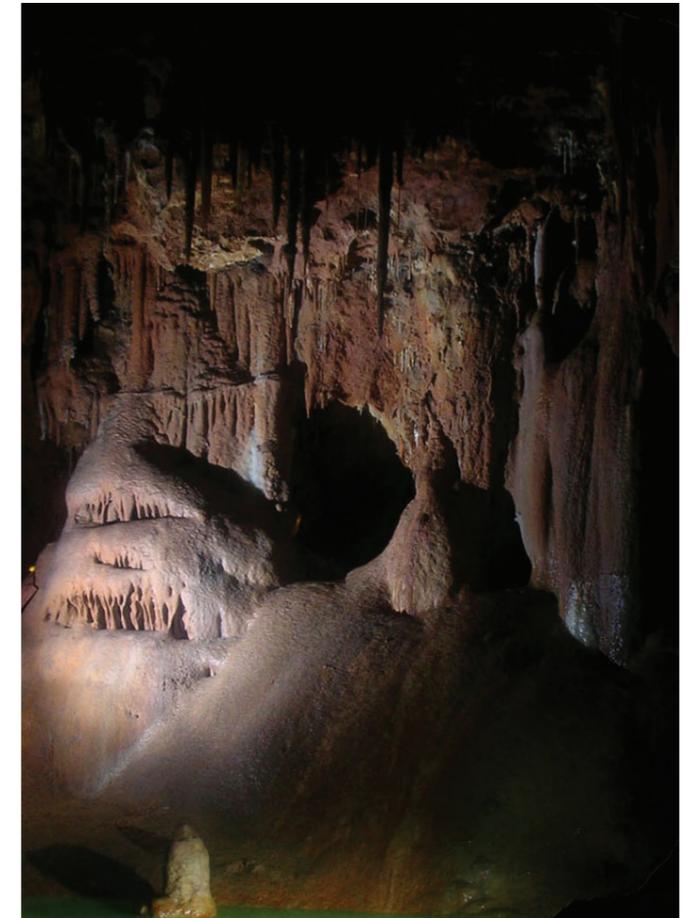
L'espace, le relief, l'air et la roche attirent les sportifs de l'extrême et les APN. Certains «spots» sont surfréquentés, et leur qualité est ainsi menacée, comme par exemple, la cluse de Saint-Auban.

La priorité serait d'encadrer l'accueil et de permettre des retombées économiques réellement locales à ces activités.

L'OBSERVATOIRE ET LA GROTTTE DE BAUME OBSCURE

Symbole de l'air pur, architecture étonnante des logis en bulle des scientifiques, but de randonnée et impression lunaire, le site de l'observatoire fonctionne comme une des deux portes verticales du Pnr. Après l'Ouest, l'Est, le Nord et le Sud, il y a aussi ... «la porte des étoiles», ainsi que celle du «centre de la terre», dans une dimension paysagère cachée mais également primordiale dans le discours du Pnr, la grotte de la Baume Obscure.

Ces sites ont certainement à rester relativement confidentiels dans leur fréquentation, mais ils représentent fortement le caractère des Préalpes d'Azur.



LES SENTIERS ET L'ITINÉRANCE

LES PRÉALPES D'AZUR, TERRE D'ITINÉRANCE

GR4, GR510, GR51, sont très prisés. 31 parcours sont répertoriés dans les guides Randoxygène consacrés à la randonnée pédestre et édités par le département. L'association «Sentiers et villages des Baous» a créé des boucles autour de Saint-Jeannet. Bien d'autres associations, et de très nombreux randonneurs parcourent les Préalpes d'Azur pour les vues à couper le souffle, pour la nature sauvage, la lumière et la pureté. Les crêtes de l'Audibergue et le plateau des Caussols sont plébiscités par les personnes consultées lors des phases de concertation. Mais apparaît également la richesse d'une grande diversité d'ambiances traversées le long de ces itinéraires : passage de milieux ouverts à des chemins forestiers ou au coeur des gorges et à proximité de l'eau... Au-delà de la randonnée classique, de nombreuses initiatives comme des parcours

équestres, vélos, à dos d'âne, thématiques, nocturnes, naturalistes, sous-terraines, handi-découverte, etc. permettent de varier les points de vue, les rythmes... et ouvrir au public le plus largement possible ces espaces exceptionnels.

Quels risques pourraient-on identifier pour le paysage dans le développement de ces activités ? Sur certaines portions de sentiers très prisés, des conflits d'usages peuvent apparaître, par ailleurs, le balisage, le développement de zones d'interprétations, les ouvrages de sécurité, de contention, sont des éléments forts, en premier plans de la découverte, et peuvent, s'ils ne sont pas réfléchis et intégrés, dénaturer la perception. Quels potentiels ? Enormes en terme de développement. Cependant, l'ouverture de nouveaux sentiers balisés, le développement d'activités accompagnées, devraient être facteurs de développement économique local, et croiser d'autres préoccupations.



...UN POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT IMMENSE,
À RELIER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ET À ENCADRER

ORGANISER LA VISIBILITÉ DE L'OFFRE GLOBALE À L'ÉCHELLE DU PARC

RENDRE LISIBLES LES ITINÉRAIRES BALISÉS ET LES OFFRES D'ACCOMPAGNEMENT AINSI QUE LES MANIFESTATIONS DANS LA DIMENSION PARC

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS SUR LES SENTIERS ET L'OUVERTURE DE NOUVEAUX ITINÉRAIRES EN LIEN AVEC LES PRÉOCCUPATIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AVEC LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES PAYSAGES

L'IDENTIFICATION DES POTENTIELS ET DES LIENS À ÉTABLIR

LA MARQUE PARC POUR LES ACTIVITÉS ACCOMPAGNÉES ET LES MANIFESTATIONS

LA GARANTIE DE L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES ÉLÉMENTS ACCOMPAGNANT LES SENTIERS

Acteurs et parties prenantes : PNR, CD06, associations, offices de tourisme et acteurs du tourisme...

LE POSTE SOURCE ET LES INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES

LES CONSÉQUENCES PAYSAGÈRES DU POSTE-SOURCE

Son implantation est actée, et devra permettre l'implantation d'infrastructures énergétiques, notamment photovoltaïques dans un rayon de plusieurs kilomètres autour de lui, qui dépasse d'ailleurs les limites du Pnr des Préalpes d'Azur.

Si les emplacements des panneaux solaires peuvent être particulièrement sélectionnés par rapport au paysage, pour une intégration la plus réussie possible, et en parfaite concertation avec les habitants, voire par le biais de projets participatifs, comment maîtriser l'impact des réseaux ?

Déjà la traversée du Parc par la ligne haute tension qui dessert le littoral est particulièrement mal perçue, qu'en serait-il d'une multiplication des réseaux aériens ?



...UN DÉVELOPPEMENT INÉVITABLE, DURABLE, À INTÉGRER

COMPRENDRE ET COMMUNIQUER AUTOUR DE L'IMPACT DES RÉSEAUX

**UNE PRIORITÉ : LA COMPRÉHENSION ET L'INFORMATION SUR CE QUI
POURRAIT ARRIVER**

**CONSIDÉRER LES PROJETS EN REGARD DE LA FAISABILITÉ DE
L'ENTERREMENT DES RÉSEAUX**

ANTICIPER, CADRER ET ENCADRER LES PROJETS

ANTICIPER L'ARRIVÉE DES PROJETS

ENVISAGER DES PROJETS PARTICIPATIFS

ACCOMPAGNER LES PROJETS

Acteurs et parties prenantes : PNR, EPCI, communes, porteurs de projet, RTE, particuliers propriétaires...



SYNTHÈSE

Le Portrait des Paysages des Préalpes d'Azur

LE PORTRAIT DES PAYSAGES DES PRÉALPES D'AZUR

Dresser le portrait d'un paysage, surtout à l'échelle d'un Parc naturel régional est un exercice difficile. Le portrait présenté ici présente uniquement les grandes lignes, les traits principaux, en espérant que des éléments essentiels n'ont pas été oubliés. Le portrait décrit les fondements géologiques, climatiques, les grandes interventions humaines, celles de la Nature spontanée, quelques éléments sur les grandes dynamiques, la patrimonialité, la fragilité des paysages. Entre Alpes et Méditerranée, entre Italie et Provence (d'un point de vue historique), le Pnr des Préalpes reste une unité à construire, conforter, peut-être à partir de ses paysages exceptionnels.



DES PAYSAGES À DOMINANCE SAUVAGE, FONDÉS SUR UN RELIEF CALCAÏRE MONUMENTAL,
DES BAOUS, DES BARRES, DES FALAÏSES, DES PLATEAUX PIERREUX...

UNE PRÉSENCE DE L'EAU DISCRÈTE MAIS SPECTACULAIRE, LA MÉDITERRANÉE EN VISU, DES RIVIÈRES TORRENTIELLES,
DES GORGES À LA VÉGÉTATION EXUBÉRANTE, DES CLUES VERTIGINEUSES

DES PAYSAGES AGRO-PASTORAUX ANCESTRAUX, DE LARGES PLAÎNES, DES ESTIVES,
UNE GRANDE RESPONSABILITÉ DANS LE MAINTIEN DES MILIEUX OUVERTS...

L'ÉPIERREMENT PATRIMONIAL,
LES RESTANQUES, LES MURS ET LES CABANES DE PIERRES SÈCHES...

DES CULTURES TRADITIONNELLES
TRÈS CARACTÉRISTIQUES : L'OLIVIER,
L'ARBORICULTURE DONT LES AGRUMES
QUASIMENT DISPARUS, LES PLANTES
AROMATIQUES, LA VIGNE DISPARUE AUSSI...

DES FORÊTS RÉCENTES, MULTIPLES,
MÉDITERRANÉENNES, MONTAGNARDES... FRAGILES

LA NEIGE ET LE SOLEIL, LA PURETÉ DE L'AIR ET DE LA LUMIÈRE,
LES PAYSAGES SOUTERRAINS DES GROTTES

DES VILLAGES SENTINELLES PERCHÉS, LES «PÉPITES» DES PRÉALPES,
ET DES VILLAGES RURAUX DE MONTAGNE...

UNE LISIÈRE URBAINE AVEC LA CÔTE D'AZUR DE CARACTÈRE : BAROQUE, EXOTIQUE...

DES STATIONS CLIMATIQUES ET DE SPORTS D'HIVER HISTORIQUES,
TÉMOINS DE L'ATTRACTIVITÉ DES LIEUX, EN QUÊTE DE RENOUVEAU...

DE NOUVEAUX PAYSAGES EN GESTATION : LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



ANNEXES

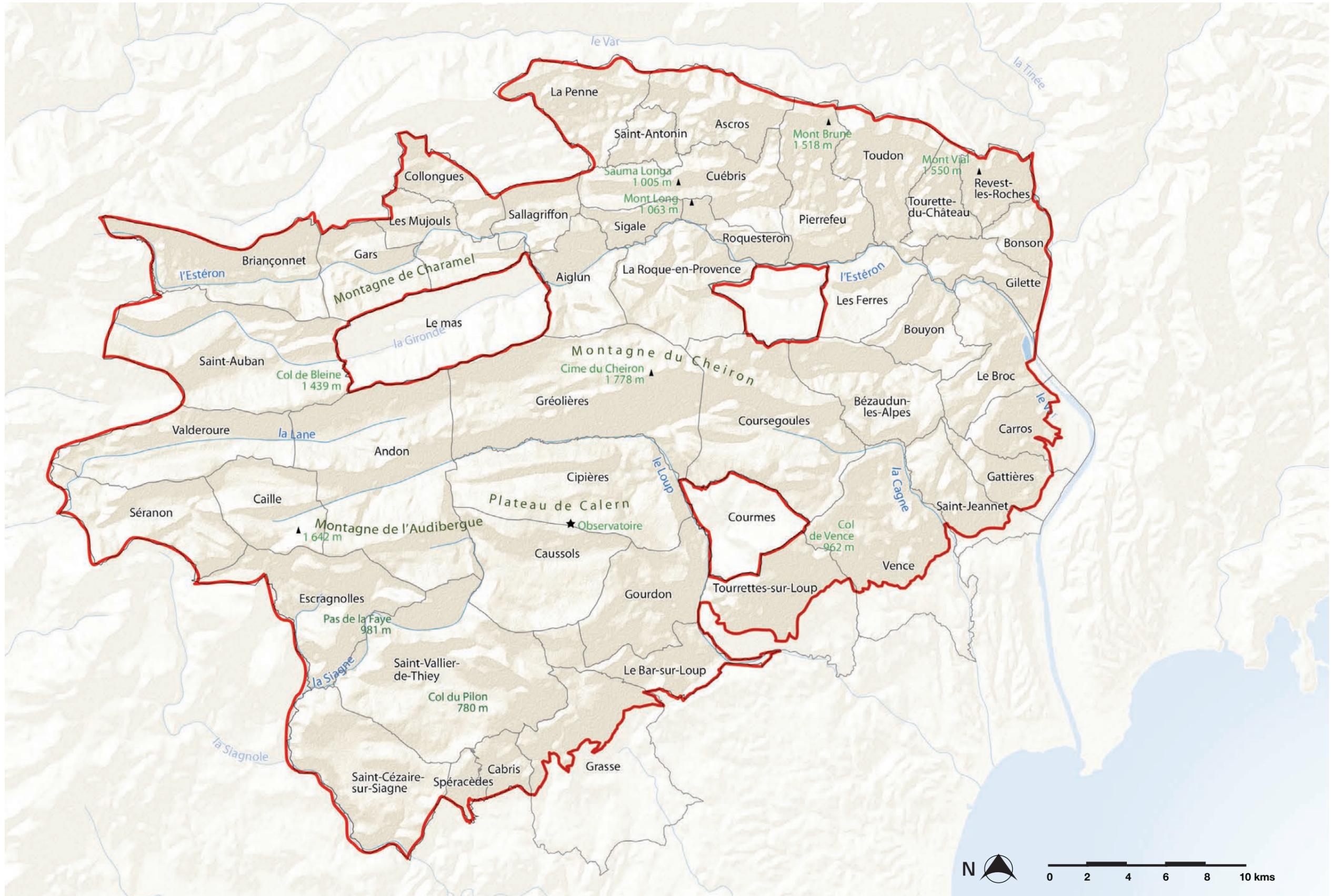
Dossier cartographique

Concertation : le Copil de lancement, l'exposition grand public, les ateliers enjeux

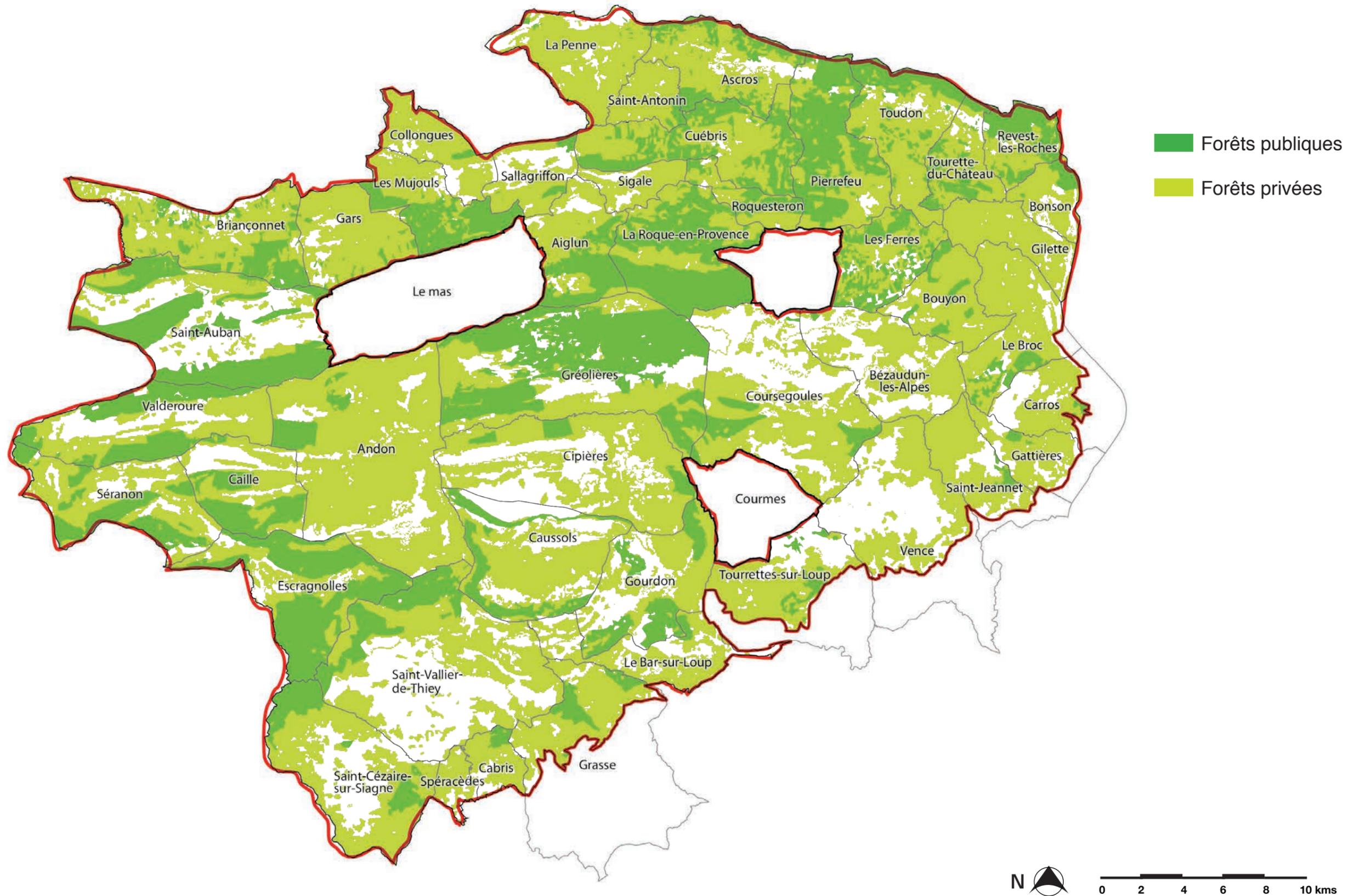
Les études paysagères de référence

DOSSIER CARTOGRAPHIQUE

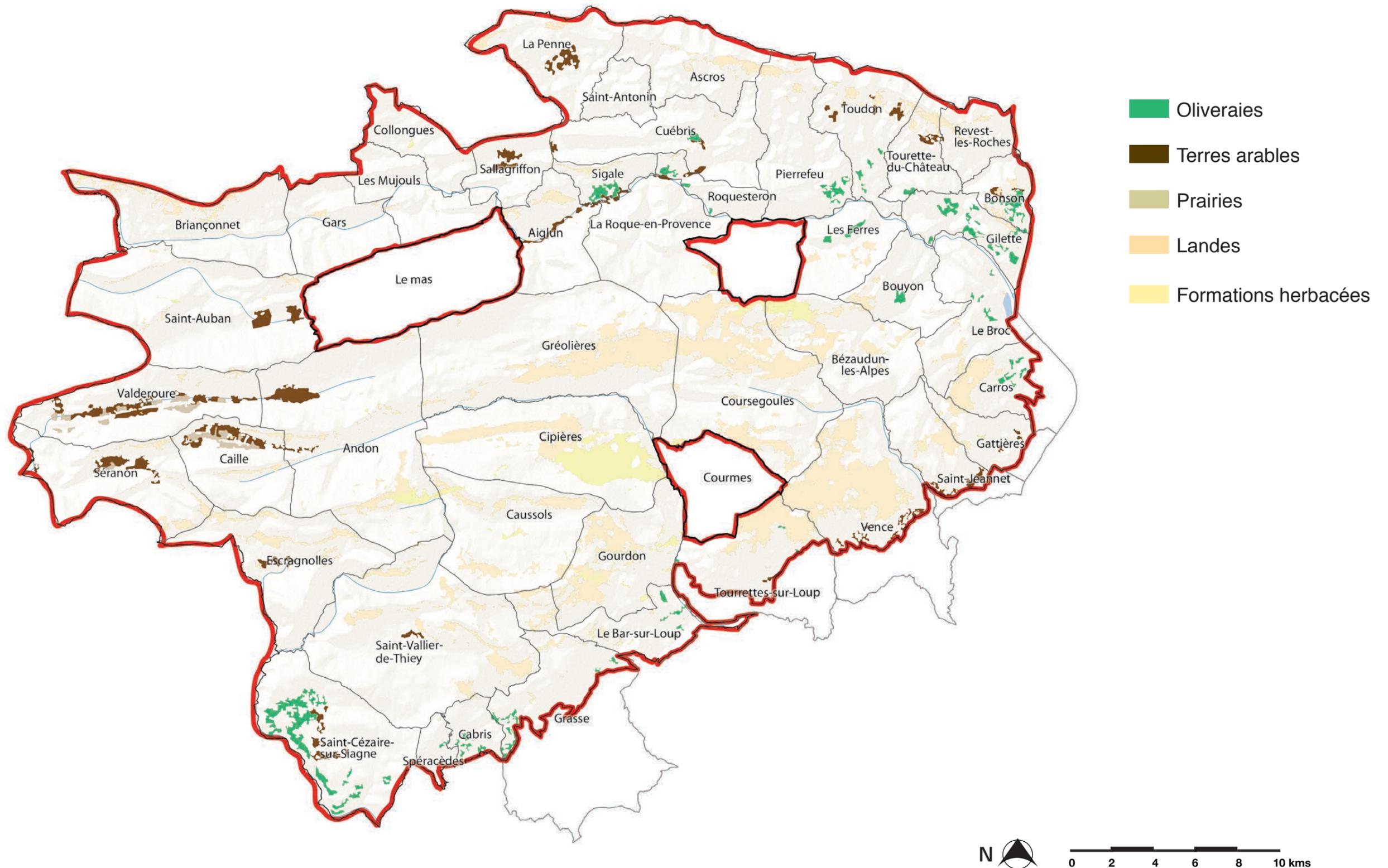
PRINCIPAUX COURS D'EAU ET RELIEFS



EMPRISE DU COUVERT FORESTIER - Carte forestière V2

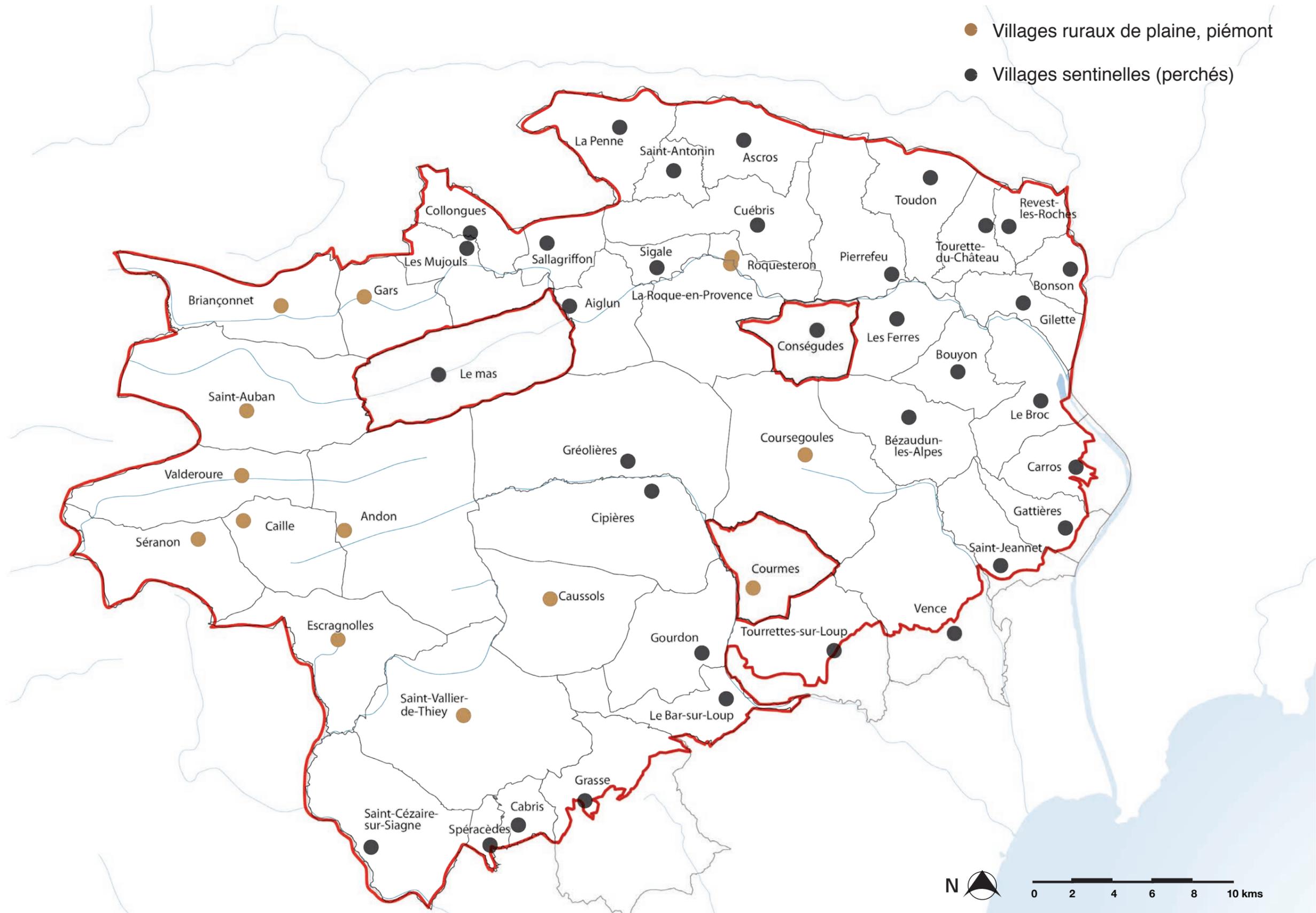


AGRICULTURE ET ZONES DE PATURÂGE ET D'ESTIVE

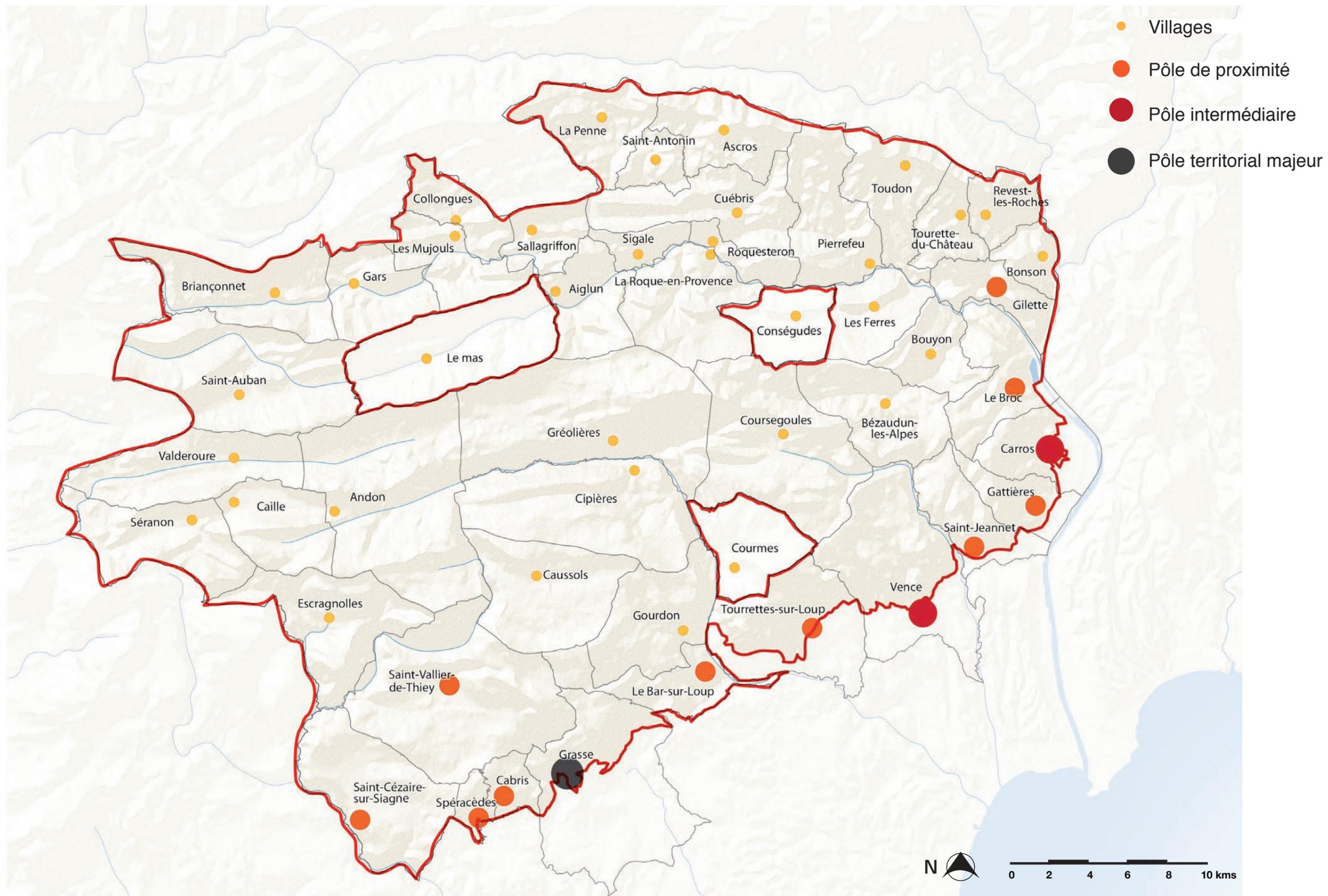


TYPLOGIE DES VILLAGES

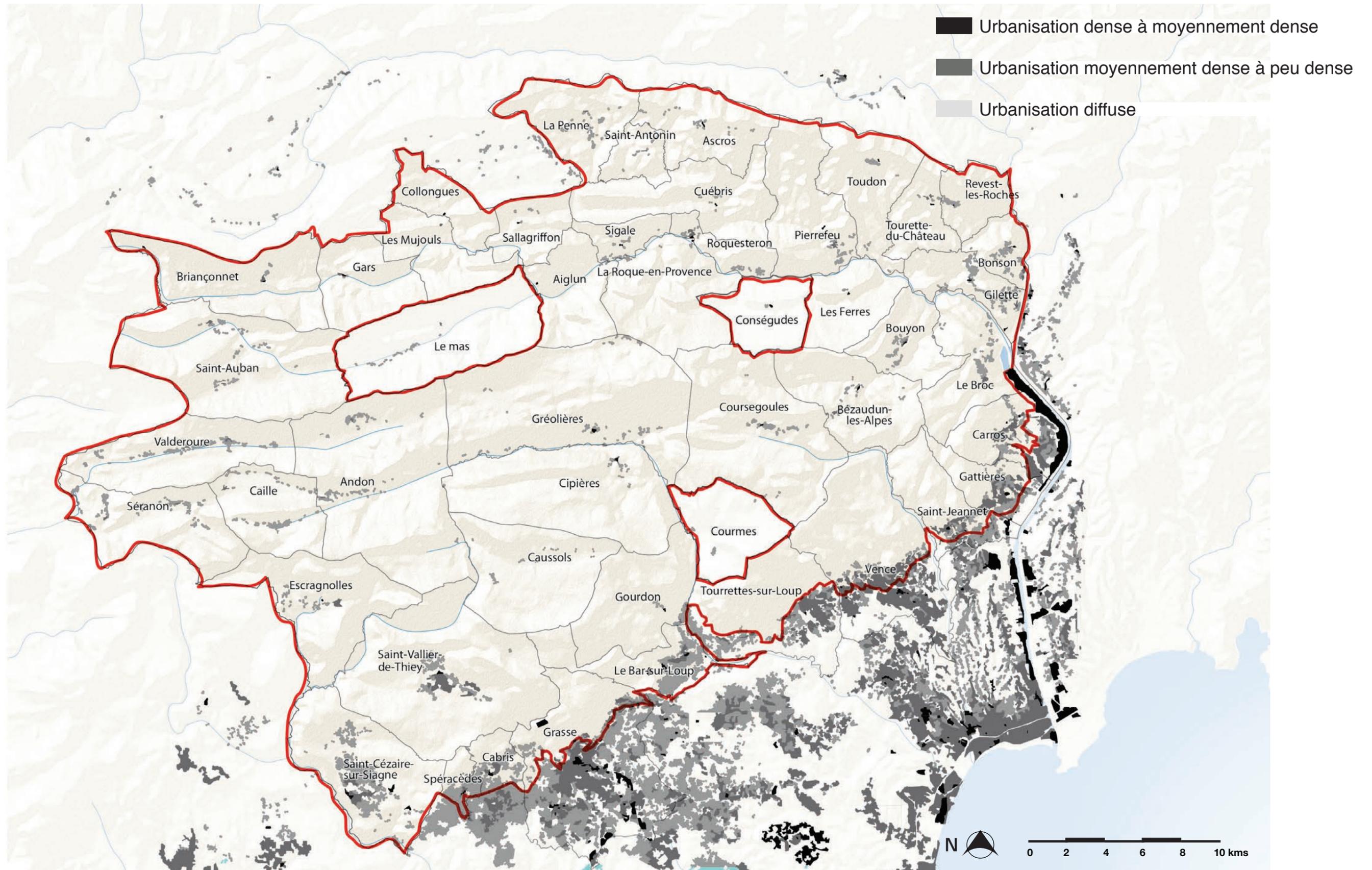
- Villages ruraux de plaine, piémont
- Villages sentinelles (perchés)



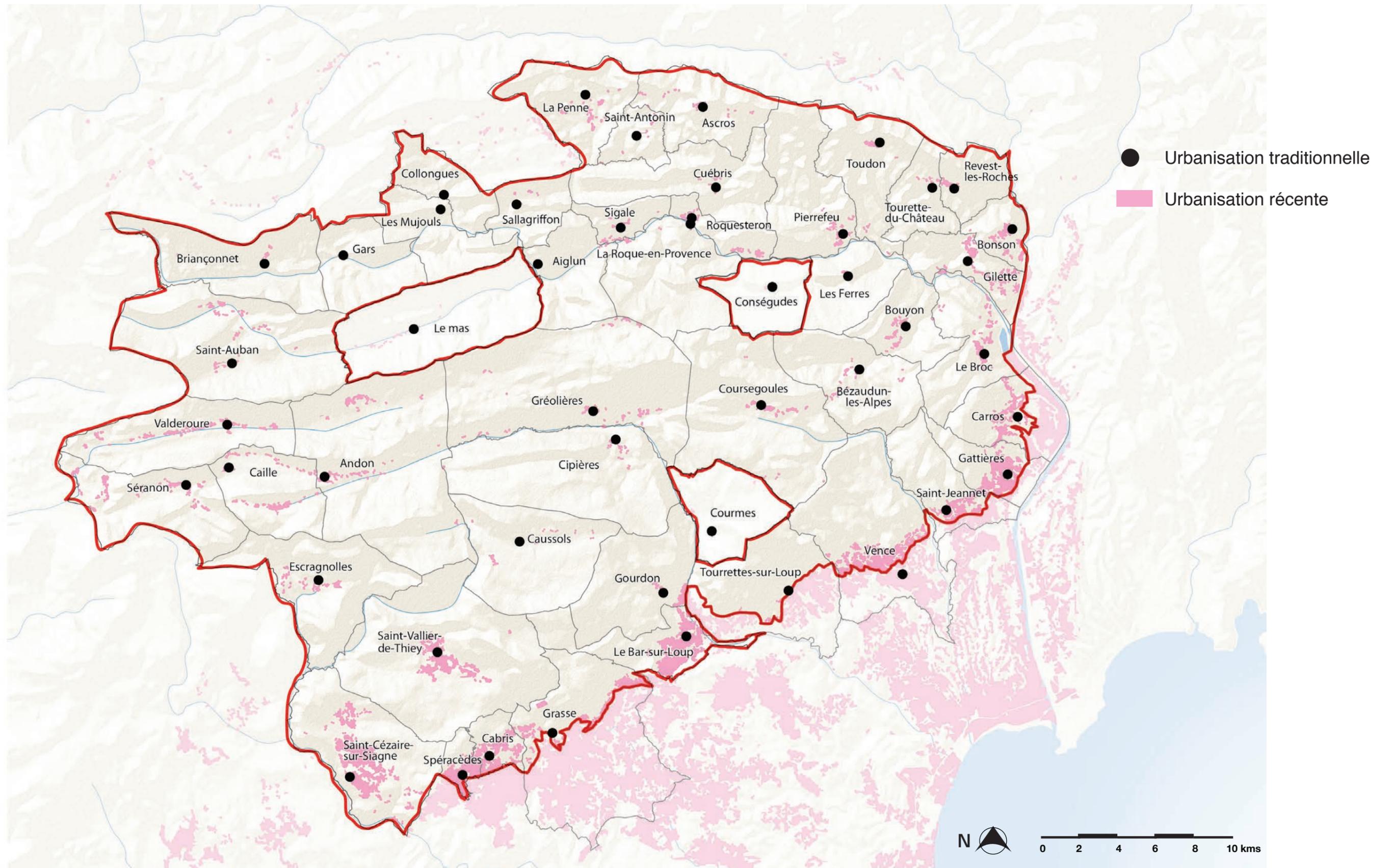
ARMATURE URBAINE



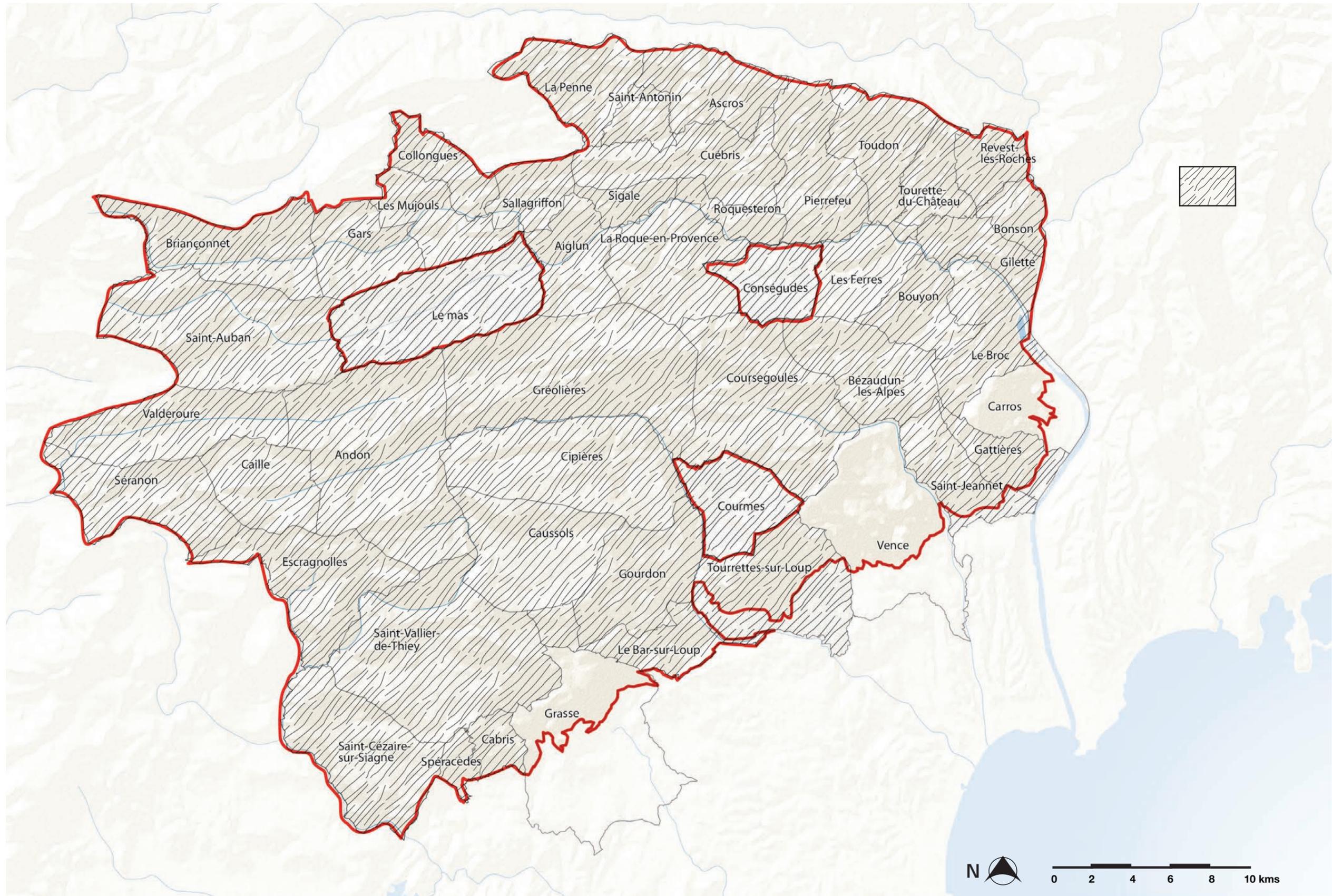
DENSITÉ URBAINE



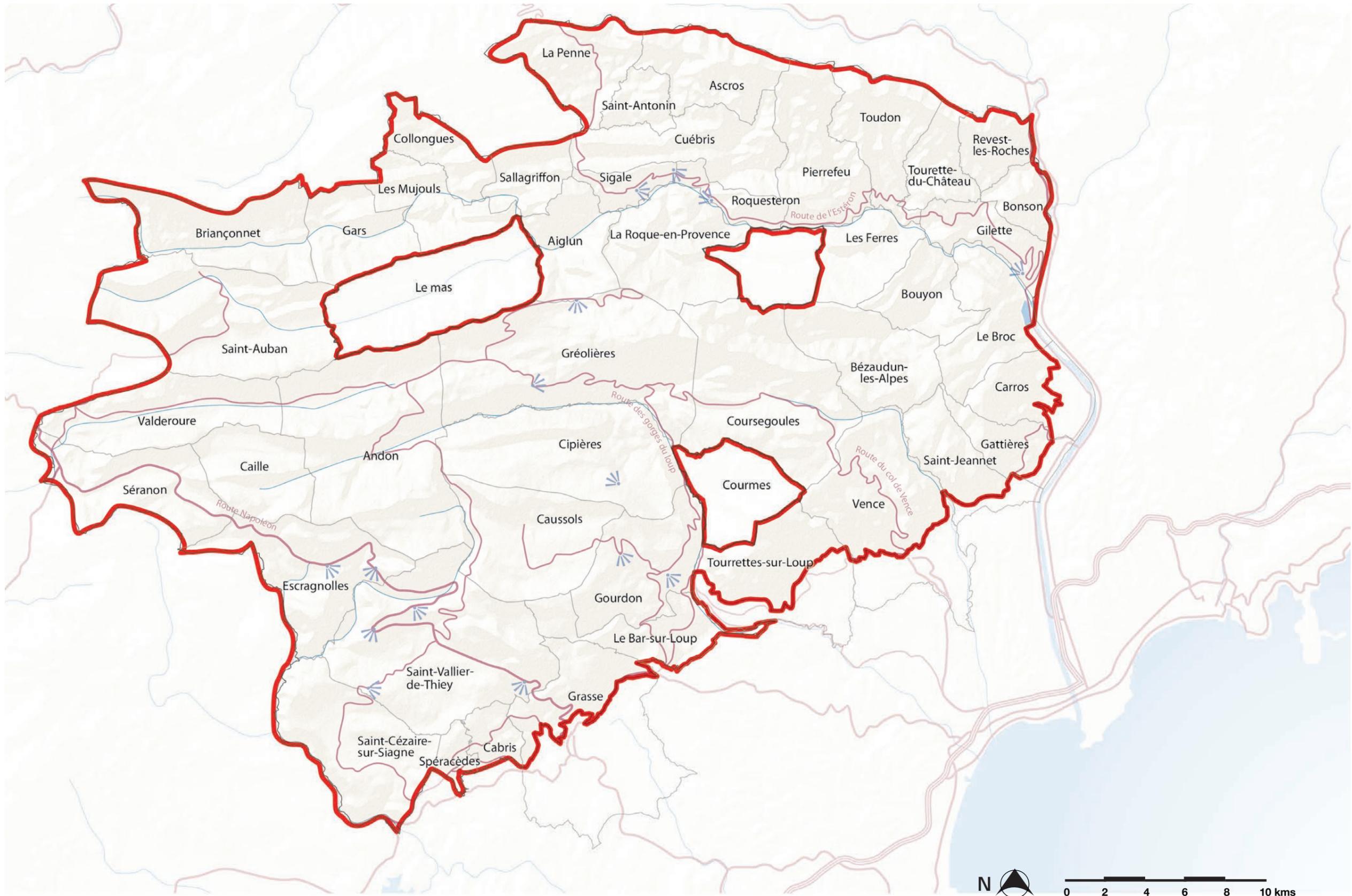
ÉVOLUTION URBAINE



LOÍ MONTAGNE



ROUTES PAYSAGÈRES ET PRINCIPAUX POINTS DE VUE



CONCERTATION : LE COPIL DE LANCEMENT, L'EXPOSITION GRAND PUBLIC, LES ATELIERS ENJEUX

COPIL DE LANCEMENT DU PLAN DE PAYSAGE

Un atelier cartographique informel a ponctué la réunion de lancement de l'étude, qui a permis d'élaborer une carte de recueil d'informations, de lieux incontournables, de sujets problématiques, d'espaces dégradés ou à risque, de dynamiques d'évolution, etc.

Carte de restitution ci-concre.

LA CONSULTATION DU GRAND PUBLIC AU TRAVERS DE L'EXPOSITION «LA PETITE FABRIQUE DU PAYSAGE»

Les supports : 3 panneaux interactifs permettant de s'exprimer sur les paysages, dont une cartographie permettant de repérer les lieux, un livret de scénarios d'évolution des paysages pour choisir «son préféré» et amorcer le dialogue sur l'évolution des paysages.

La Petite Fabrique des Paysages | La picchina fabbrica dei paisatges

Mon cadre de vie, mon paysage au quotidien

Les «petits» aménagements du quotidien, qui nous facilitent la vie, sont des fragments de paysage. Nous les voyons tous les jours et ils se trouvent souvent au premier plan de notre «grand paysage».

Circuler

Le véhicule fait partie de la vie quotidienne, et aussi du paysage ! Les parkings ont souvent un rôle déterminant pour l'esthétique d'un village. Largeur, revêtements, bordures et glissières, bas-côtés, fossés, etc, les aménagements des voies de communication sont au premier plan du paysage. Terre, pierres, béton, goudron... des aspects et des couleurs infinies pour des espaces déterminants dans la perception du paysage...

Habiter

Tout ce qui se voit d'un bâtiment fait partie du paysage. Les clôtures font partie du bâti, elles marquent le paysage, elles masquent parfois les vues...

Se poser

Parcs, jardins, jardinières, platebandes, ils enrichissent le paysage et peuvent être extrêmement divers. S'asseoir, jouer, se protéger, s'éclairer... Les mobiliers sont des éléments essentiels du cadre de vie, souvent très présents dans le paysage...

Signaler

Signalétique routière, touristique, commerciale... des panneaux partout, indispensables parfois, souvent très présents dans le paysage !

Votez pour ces images, fragments de vos cadres de vie : j'aime, je n'aime pas !



La Petite Fabrique des Paysages | La picchina fabbrica dei paisatges

Nos activités façonnent le paysage

Agriculture

Oliviers, vergers, plantes aromatiques, maraîchage... l'agriculture façonne les paysages des Préalpes d'Azur.

Pastoralisme

L'élevage d'ovins est profondément traditionnel sur le territoire. Pâturages, prairies et cultures fourragères en sont les traces paysagères.

Forêt

L'exploitation forestière pour le bois de construction, le bois de chauffe a toujours existé.

Tourisme

Entre sports d'hiver et activités de pleine nature, le tourisme est très lié aux paysages dans les Préalpes d'Azur.

Energie

Énergies renouvelables : des projets qui interrogent pour l'avenir des paysages...

Artisanat, commerce

Des petits magasins de centre bourg, aux zones d'activité et aux supermarchés... C'est un paysage de la vie quotidienne qui s'est fondamentalement transformé en quelques décennies...

Industrie

Souvent concentrées dans les grandes vallées, les zones industrielles font partie du paysage aussi...

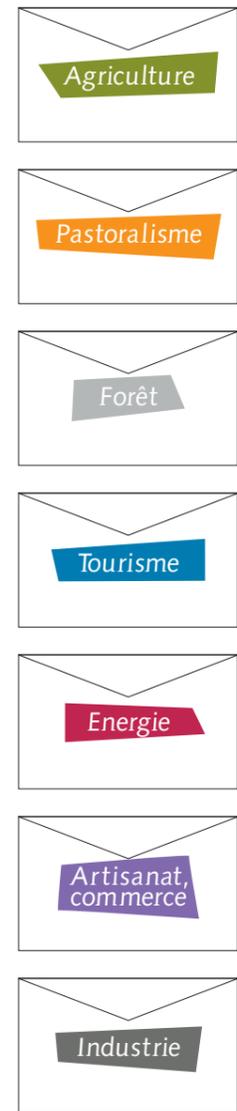
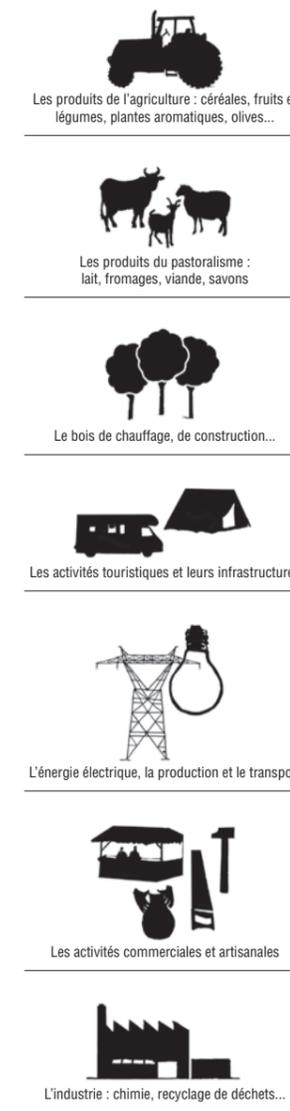
ACTIVITÉS / PRODUITS

Reliez les activités/produits des Préalpes d'Azur avec leurs paysages

PAYSAGES

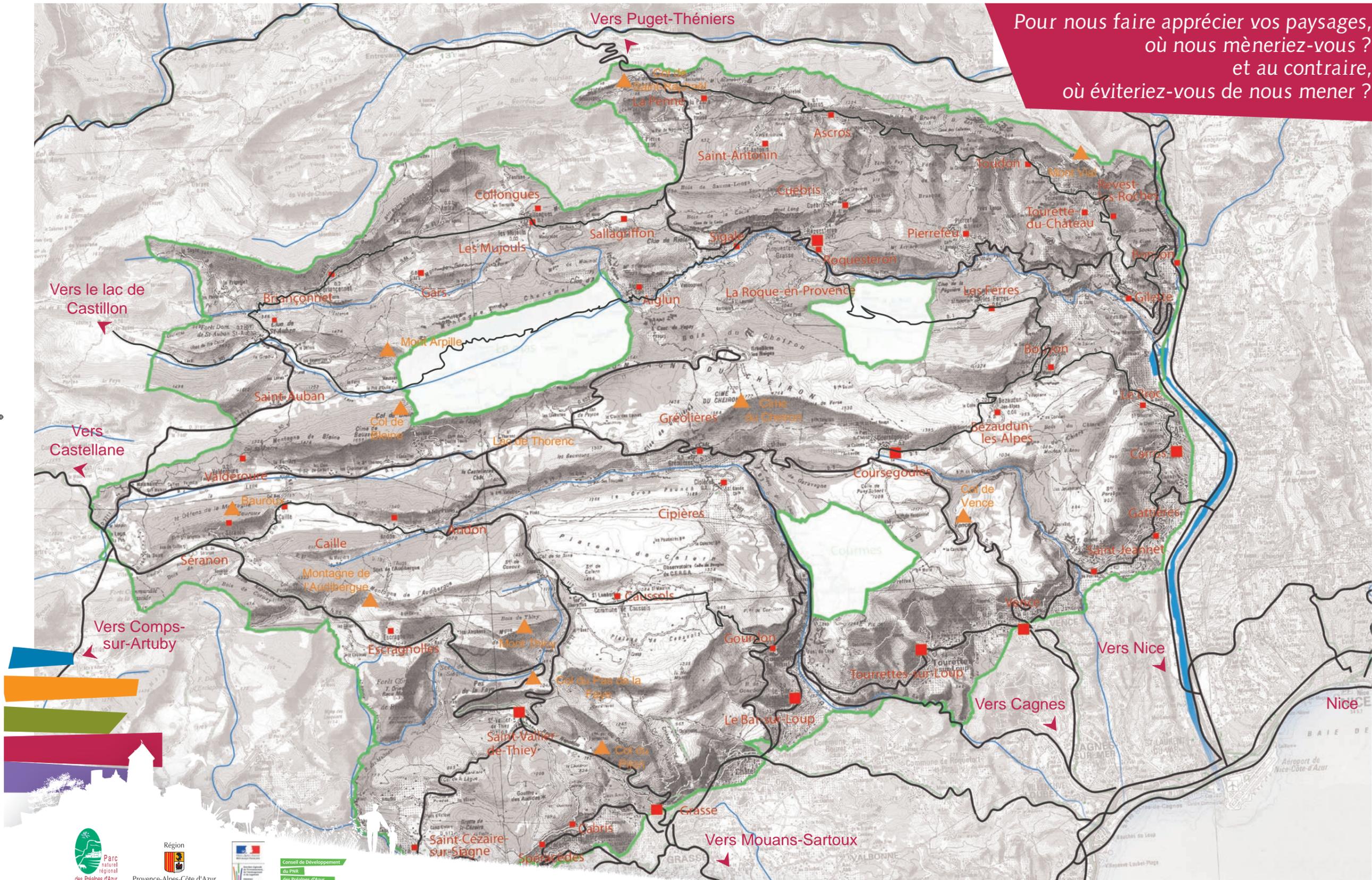
puis, à l'aide des petits cartons

EXPRIMEZ-VOUS !



La petite fabrique des paysages | La picchina fabbrica dei paisatges

Pour nous faire apprécier vos paysages, où nous mèneriez-vous ?
et au contraire, où éviteriez-vous de nous mener ?



Une approche pédagogique : une cartographie pour placer les lieux, des images à commenter, des scénarios d'aménagements à analyser

La petite fabrique des paysages | La picchina fabbrica dei paisatges

13 expositions animées par le Conseil de développement, le Parc et l'équipe du plan paysage

174 personnes rencontrées, principalement des habitants du territoire

206 expressions sur des points de vue et éléments remarquables
43 expressions autour des points noirs paysagers

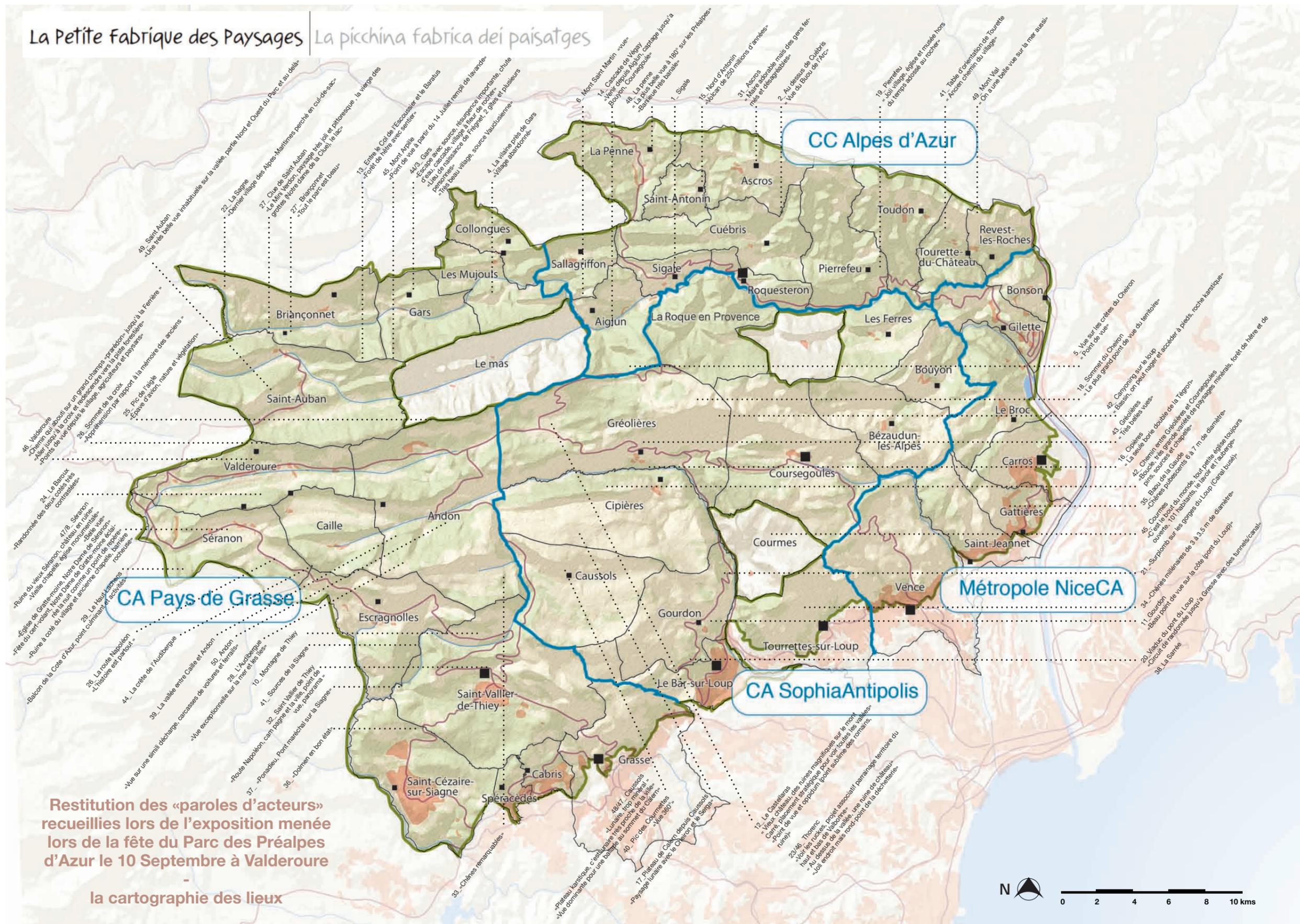
Des mots-clés : nature, typicité, convivialité, sérénité...



L'image préférée



RESTITUTION DES PAROLES D'ACTEURS DE LA FÊTE DU PARC À VALDEROURE SUR CARTOGRAPHIE



RESTITUTION BRUTE «IMAGES DU CADRE DE VIE» DE LA FÊTE DU PARC À VALDEROURE SUR CARTOGRAPHIE

Le cadre de vie : paysage du quotidien

N° de l'image	images	Les images qui ont été appréciées	Les images qui n'ont pas été appréciées
1		Les platanes et la maison	
2			« Carrefour large, pylônes » « Choquant les antennes, ce n'est pas beau dans le paysage »
3		« C'est reposant » « Cela symbolise le bien vivre : la personne retraitée qui profite de la vie » « Petit coin tranquille, discuter et prendre le temps » « Ca me fait pensée à la simplicité » « Cela créé du lien avec les passants » « Cela évoque un havre de paix, un autre temps » « Je me vois bien assise en train de boire l'apéro, c'est un coin à préserver, un espace pour soi » « Cela inspire la convivialité » « Cela inspire la Provence et la tranquillité »	
4			« Le mur en béton devrait être peint » « C'est horrible »
5		« Vue sur la montagne et l'entrée du village »	« Le mur du premier plan donne l'effet d'une prison avec le béton » « Trop de béton et trop de route » « Le mur blanc »
6			« Trop d'espaces laissés à la voiture » « C'est très banal »
7			« Aller voir le local poubelle de Saint Antonin, c'est superbe ! » « Il faut cacher les poubelles » « On voit trop les poubelles » « Un peu trop brutal, pas d'intégration des poubelles » « Les poubelles devraient être mieux intégrées » « On ne voit que les poubelles » « On cachera mieux les poubelles ce serait plus beau avec un cache en bois »
8			« Pas beau, pas intégré » « Trop de béton, il faut arrêter le béton »
9		« Cela me fait penser aux voies romaines » « La route est naturelle, comme un esprit de liberté et de conquête » « Utile, les pierres de calcaire locales s'harmonise avec l'environnement » « Permet de préserver les fonctionnements d'antan qui sont très intégré » « La pierre s'intègre bien »	
10		« J'aime les couleurs, c'est beau pour les enfants » « Les souvenirs avec les petits enfants » « Le grand paysage et les activités pour les enfants (c'est la vie) » « C'est correct car il y a des jeux d'enfants » « Les bories rappellent nos ancêtres »	« Plutôt une yourte, pas de bitume et de l'herbe. Une cabane de la région. » « Le module n'est pas approprié avec le paysage » « C'est très laid »
11			

12		« Village qui a fait des efforts de végétalisation »	
13		« Les arcades, la forme de la maison et sa couleur » « C'est magnifique, c'est parce qu'un village est fréquenté qu'il a les moyens » « Beau village » « Très belle teinte, vieux village entretenu et pas trop encombré par les voitures »	
14			« Trop de béton, trop carré, ce n'est pas de la région » « Trop voyant » « On dirait des cages à lapin » « On dirait des HLM, ça fait ghetto. Ce n'est pas le paysage d'ici » « Hors sujet, c'est une grosse verrue, c'est nul, on ne veut pas voir cela car ce n'est pas le style du pays » « Maison dont le style n'est pas harmonisé avec le paysage et l'habitat ancien »
15			« Trop de stationnement » « Trop de voiture »
16			
17			« Pauvre vieux pot de fleur, il n'y a pas assez d'arbres et trop de béton » « Cela manque de verdure, il y a trop de béton et de minéral, les couleurs sont trop flashs » « Le village montre peu de verdure »

18		« Quand on arrive on voit la montagne » « Il y a une vue, on a du recul et du dégagement »	« La clôture est choquante »
19		« La verdure » « Petit village avec des habitants (pas de ruine) et des jardins. Ils doivent être bien contents » « La verdure et le village » « De la verdure jardinée et pas de béton »	
20			« Enterrer les pylônes »

RESTITUTION BRUTE «IMAGES ACTIVITÉS» DE LA FÊTE DU PARC À VALDEROURE SUR CARTOGRAPHIE

<p align="center">PLAN PAYSAGE DES PREALPES D'AZUR Restitution des "Paroles d'acteurs" recueillies lors de l'exposition menée à la fête du Parc à Valderoure le 10 septembre 2016</p> <p align="center">-</p> Panneau interactif "Nos activités façonnent le paysage"	
	Etiquettes
Forêt	Gestion raisonnée
	Il est important de valoriser la filière bois mais attention aux coupes de branches pour les constructions
	Il est nécessaire de gérer la population de cervidés. Il y a des soucis après la coupe du bois pour les chevreuils et les cerfs.
	Il faut des vides pour que des jeunes puissent s'installer et jardiner la forêt
	Soucis pour les autres activités. Il faut fermer certaines pistes (sauf pour les usagers pour que ce soit plus agréable). Exploitation de la forêt, oui, mais de manière « raisonnable ». Avec des associations de propriétaires.
	Forêt mal en point à cause du changement climatique (incendie, chenille), les coupes sont trop « industrielles », avec de grosses machines qui font des dégâts sur les chemins.
	La foresterie c'est bien mais il faut la gérer sans faire une industrie.
	Historiquement le bois était destiné au chauffage.
	Développer les activités de bois de construction mais sans créer de « désert », le faire de manière intelligente.
	Il existe une gestion par l'ONF. C'est une région riche en bois pour le bois d'énergie c'est « bon pour l'entretien des forêts »
Energie	Eolienne : projet sur le hameau de la Ferrière et de la Valderoure. Cela dénature les paysages. Je préfère les panneaux photovoltaïques car on peut toujours les protéger visuellement pour de la verdure.
	Projet de gros pylônes (lignes de Carros) qui ont été transformés en souterrain en partie, on a « échappée belle ».
	C'est mieux les panneaux photovoltaïques que les éoliennes.
	Photovoltaïque, c'est important pour l'économie et cela fixe la population car les commerces ont pu investir dans des infrastructures.
	Esthétiquement c'est peut être pas ce qu'il y a de mieux mais il ont été diversifiés pour nuire le moins possible le paysage.
	A Séranon, sur un parc photovoltaïque, une étude faune/flore a été réalisée. Cela permet de garantir le courant, le territoire a une énergie positive et cela apporte une qualité de vie ainsi que des recettes aux commerces.
	On préfère le parc photovoltaïque aux éoliennes car elles cachent le paysage.

	Je suis sensibilisé à la nature, je suis favorable à un développement intégré, le photovoltaïque sans avoir une forme « industrielle », il est préférable de faire des plus petites unités sur les maisons.
	L'éolienne n'est pas disgracieuse, le son est moins désagréable, il n'y a pas de câble par rapport aux pylônes.
	Il existe des endroits où l'on enterre les pylônes, d'autres où l'on ne peut pas faire autrement que de les mettre.
	Ne pas faire des champs de photovoltaïque mais plutôt faire de l'individuel. En chine chaque maison a son chauffe-eau solaire, il ne faut pas recopier le fonctionnement d'avant avec des grandes infrastructures.
	Petite centrale hydroélectrique tout en préservant l'environnement. Il faut rester sur une production locale pour le local.
	L'intégration du photovoltaïque dans l'image est réussie, attention au projet des implantations d'éoliennes (nuisance/bruits) et de leur rentabilité.
	Folie ce n'est pas forcément laid, cela sert dans les énergies renouvelables et le nucléaire produit des pylônes.
	Production locale contrairement au nucléaire.
Artisanat / commerce	Zone d'activité commerciale et artisanat sur Séranon, 54000m2 On a besoin des artisans qui manque de locaux, cela permet d'éviter que les machines travaillent dans les champs et cela crée des synergies entre les gens.
	Les activités commerciales doivent exister pour amener des activités qui doivent être intégrer.
	Les activités commerciales, oui, mais elles ne doivent pas être polluantes. Il faut respecter l'environnement et les milieux.
Tourisme	Station de Gréolière, elle ne se voit pas trop même si les immeubles ne sont pas très intégrés. Avant il n'y avait rien c'était un bon coin à champignons.
	Les canons à neiges, oui, mais il faut qu'il fasse froid. Cela fait 30 ans qu'il y a de moins en moins de neige. On pourrait faire des parcours de cyclotourisme, des jeux pour enfants dans les pentes ... pour les stations de Gréolières et de Andon.
	C'est une bonne chose le tourisme, cela fait vivre le pays. Pour les stations de ski, il y a des difficultés à cause du réchauffement climatique : VTT, parapente ... (activités de nature).
	Il faut reprendre le camping. Un terrain acheté avec un projet de petits chalets a été bloqués par la préfecture car trop dense et pourrait dénaturer le site.
	Il est important d'avoir de l'hébergement pour les randonneurs. Il faut prévoir des aménagements (via ferata sur les falaises de Baoroux) pour le tourisme familial, il est important de garder les touristes sur le haut pays.
	Importance de développer le tourisme sur toute l'année, plutôt en

	intersaison.
	Les infrastructures touristiques sont difficiles à intégrer. il faut que cela soit bien choisi pour faire attention à préserver l'environnement.
	Des activités touristiques doivent être fondues dans le paysage, pas d'industrie touristique mais plutôt les faire à taille « humaine ».
	Problème d'une station de ski qui n'est pas ou peu explicite, il y a peu de marche en hiver et en été.
	La station de ski n'est pas belle, elle donne le cafard mais son accès est bien.
	L'activité touristique c'est bien mais cela perturbe pas mal de chose, cela doit être contrôlé.
	Gréolière, il y a de moins en moins de neige. Il y a des potentiels pour l'habitat en rénovation et les bâtiments pour des activités de nature (équestre par exemple, élevage canin, observation du ciel)
	Il faut développer le tourisme (camping) pour que les gens puissent se poser. sur Le territoire autour de Valderoure. manque de lieu comme ca.
	Développer le tourisme vert, marche et vélo, stop aux voitures.
	Lier l'activité sportif à l'activité agricole.
	Promouvoir le patrimoine naturel et culturel mais sans les grosses infrastructures.
	Station de Gréolière, l'hiver est ok mais l'été que se passe t il ?
Agriculture	Développer l'agriculture et le pastoralisme, il faut intéresser les gens à ces activités, les soutenir financièrement.
	L'agriculture ne doit pas être industrielle, ne pas être en monoculture.
	Il faut conserver l'équilibre nature et agriculture.
	Il faut conserver l'agriculture
	Développer l'agriculture bio et le pastoralisme en s'adaptant (il n'y a pas de vache dans la région).
	La plaine agricole de Caille a été remembrée, c'est une réussite, on a préservé la plaine.
	Se nourrir local c'est l'idéal, il faut maintenir et développer l'agriculture, le pastoralisme et l'artisanat.
	Initiative bio et apiculture
	Favoriser l'agriculture
Pastoralisme	Développer ou au minimum maintenir le pastoralisme, cela entretient la forêt en laissant des espaces ouverts.
	Garder les grandes plaines et les alpages
	Le pastoralisme permet d'entretenir le paysage et le conserver.
Industrie	Il n'y a pas d'industries dans l'arrière pays, c'est une bonne chose pour l'impact sur l'environnement. Exemple : usine Saint Auban qui ne se voit pratiquement pas (recyclage de vêtement), il faut créer de l'emploi sans dénaturer les paysages.
	Rester simple et juste

	Il faut préserver l'industrie chimique. Le recyclage des déchets est une activité qui va se développer, c'est une bonne chose.
	Les déchets ont un atout c'est le temps et cela peut être une ressource. Dans nos déchets, on a de l'or.

LE LIVRET DE SCENARIOS EN «POST-IT

La petite fabrique des paysages

La picchina fabbrica dei paisatges

Livret de scénarios

Je construis ou je restaure ma maison,
j'aménage mon jardin, mon balcon,
je clôture mon terrain,
je reprends un commerce ou
j'installe une entreprise...

...je «transforme» un fragment de paysage,
j'en suis responsable

Ce livret vous propose des scénarios d'aménagement,
dites-nous ce que vous en pensez...

Le paysage, c'est l'affaire de tous !



Situation n°1 : LA MAISON

Je construis une maison à la sortie d'une ville sur un terrain en restanque.

Je souhaite prendre en compte la qualité du paysage, quelles questions puis-je me poser ?

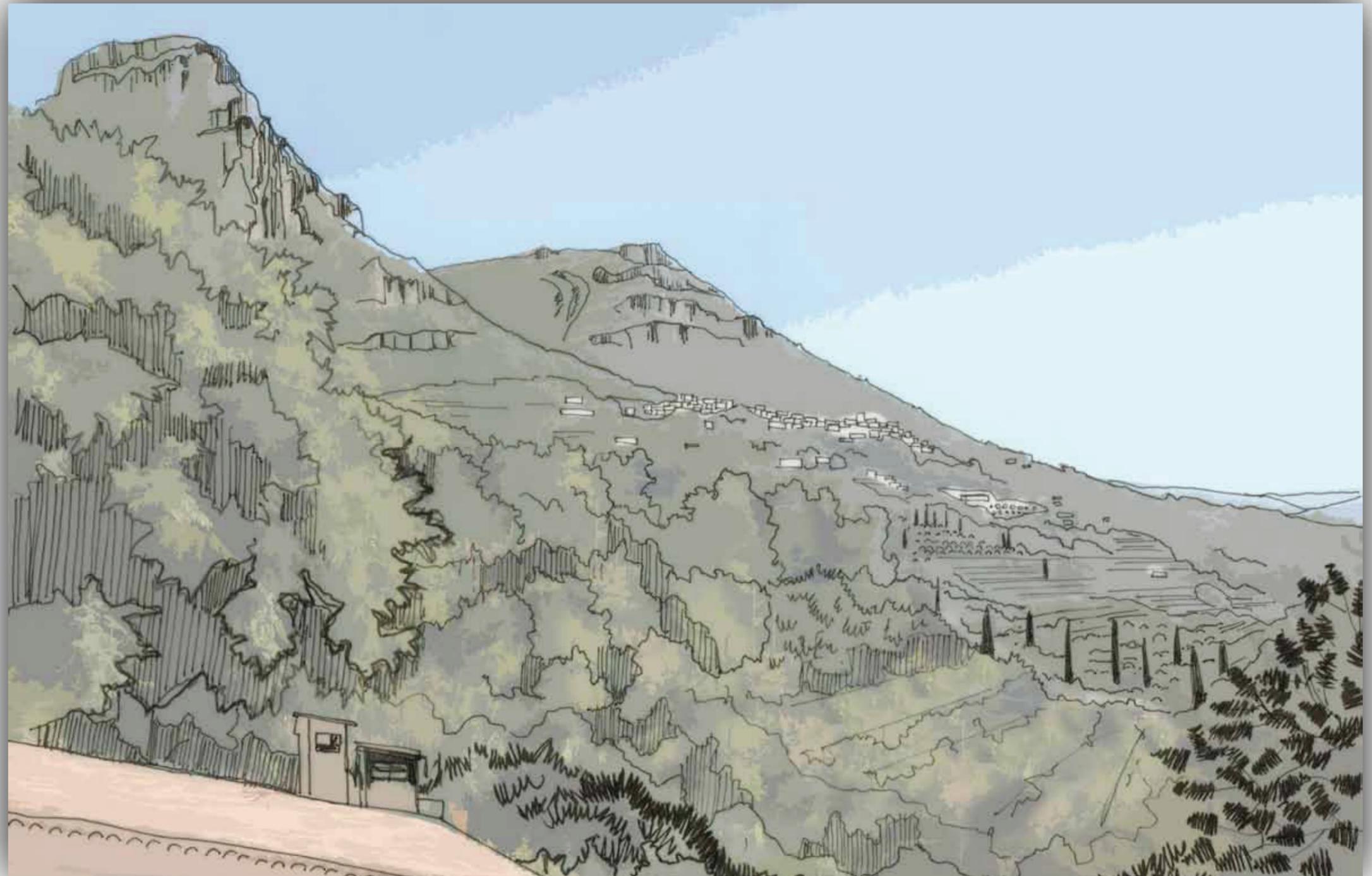
- ma maison sera-t-elle visible et d'où ?

- quels sont les points de vue intéressants sur le paysage autour de ma maison ?

- de quoi est constitué mon paysage proche (voisinage), et lointain (monts, baous, végétation, mer...)

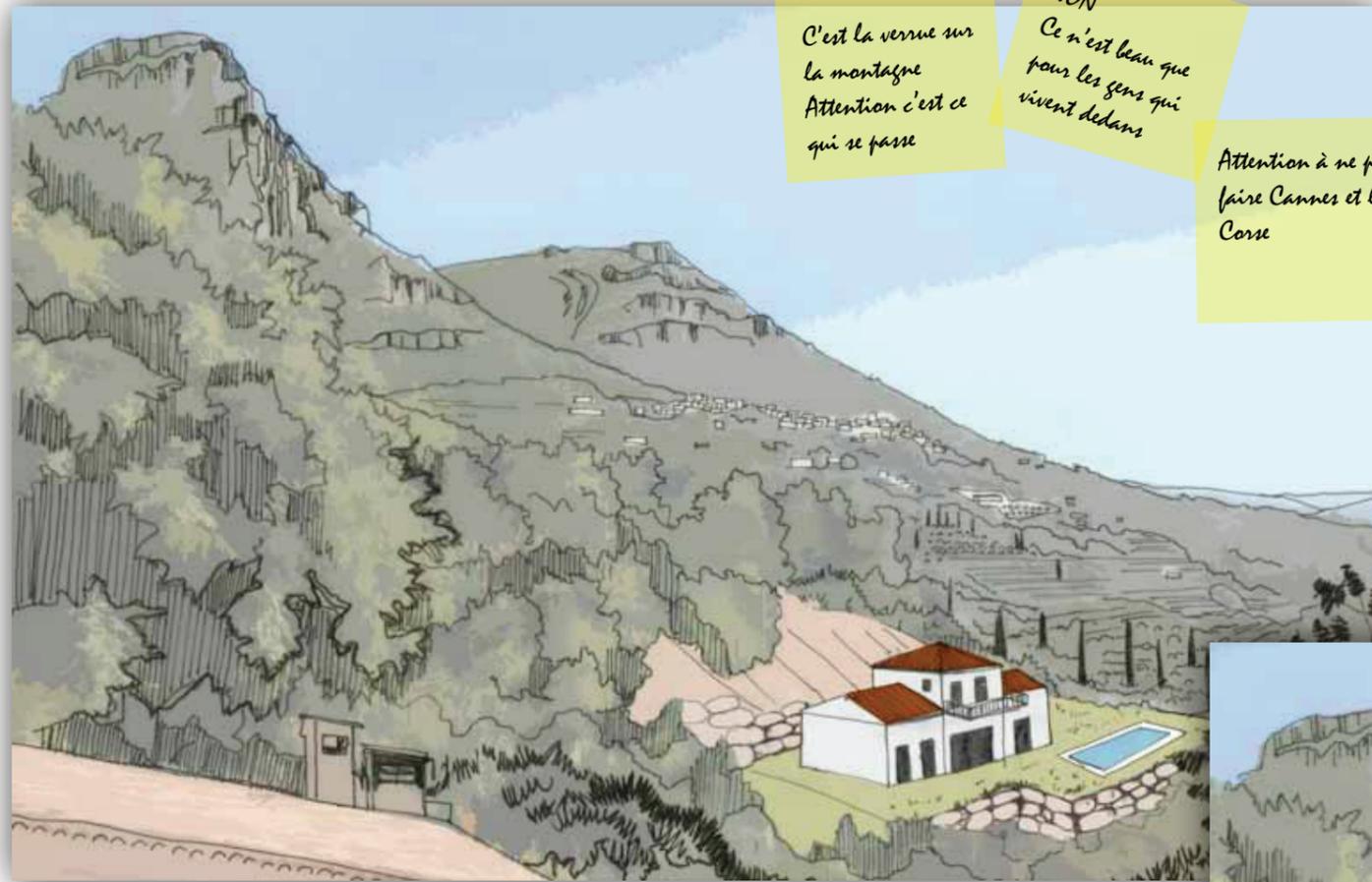
- comment vais-je m'adapter à la pente ?

...



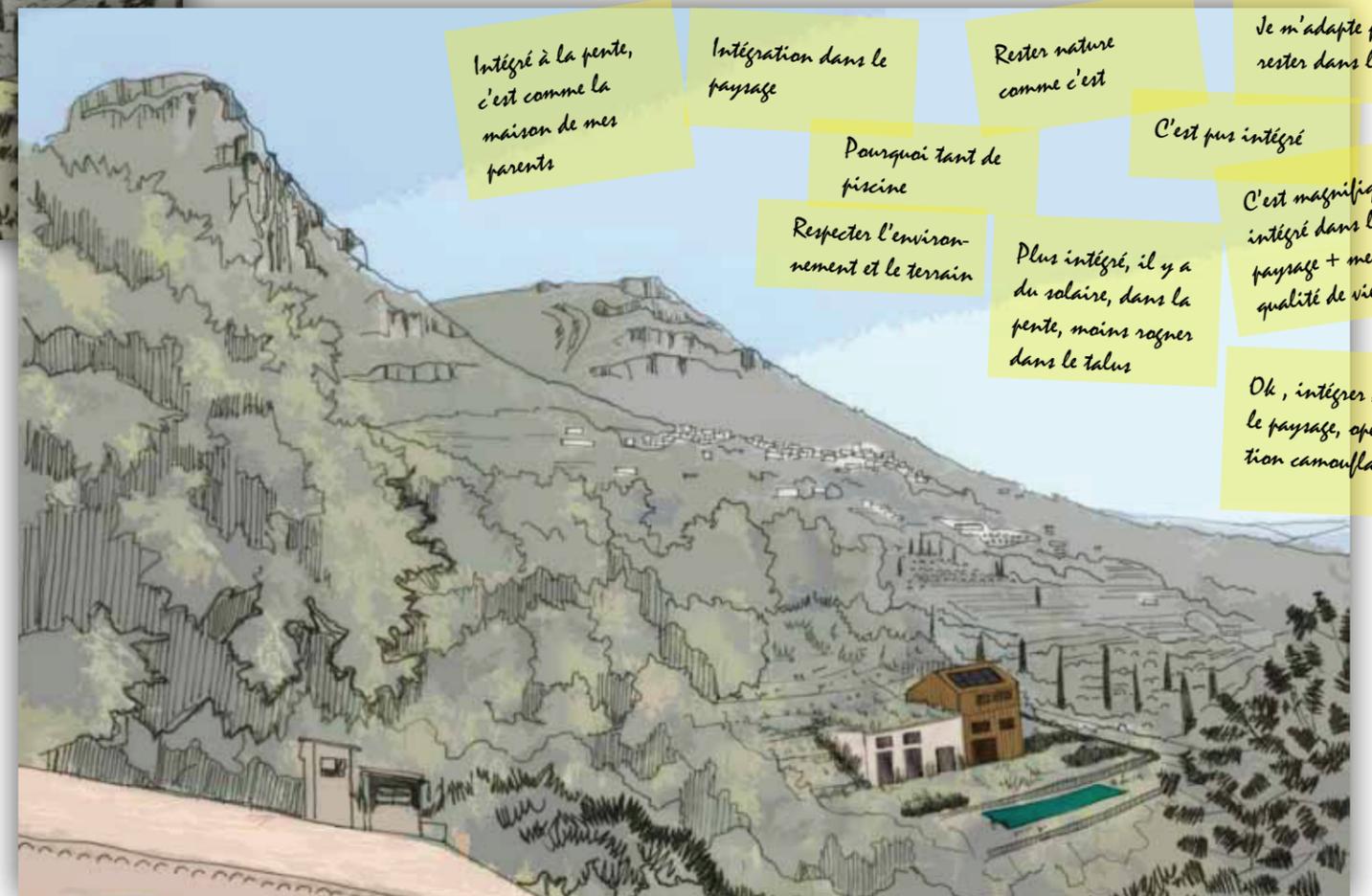
Scénarios :

Je peux voter en apposant un post-ît auprès des images : j'aime ou pas, et dire pourquoi
Je peux aussi faire des propositions libres... toujours sur post-ît MERCI !



1 : terrassements conséquent pour obtenir un maximum de terrain plat

2 : adaptation aux restanques



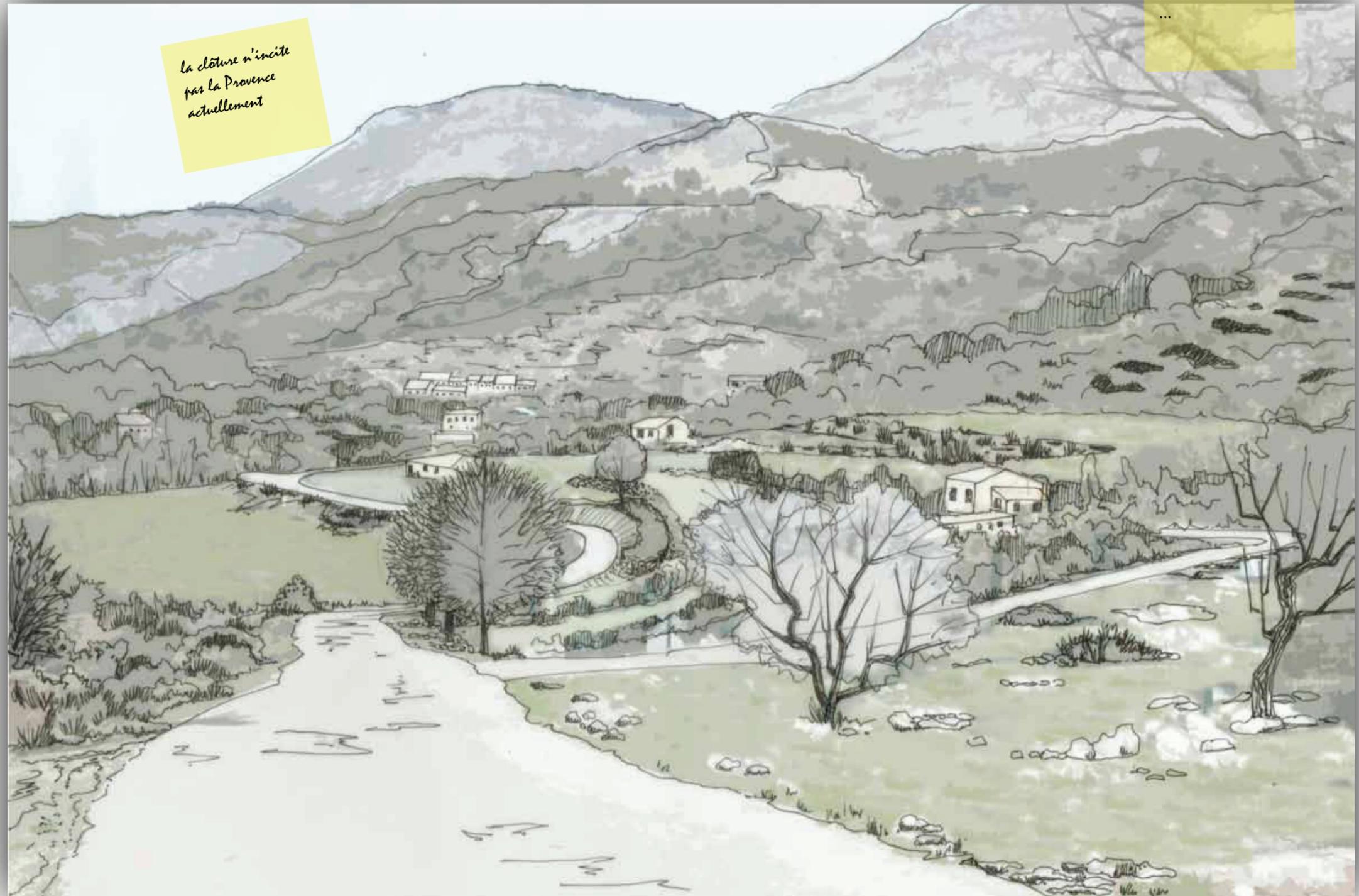
SITUATION N°2 : LA CLÔTURE

J'acquiers une maison sur un grand terrain, dans une vallée rurale retirée.
Je désire clôturer ma propriété.

Je souhaite prendre en compte la qualité du paysage, quelles questions puis-je me poser ?

- pourquoi clôturer ?
- est-ce nécessaire de le faire sur toute ma propriété ?
- d'où pourra-t-on voir ma clôture ?
- est-ce qu'elle risque de «cacher» des paysages majeurs depuis des points de vue fréquentés (la route par exemple) ?
- de quel type sont les clôtures dans cette vallée si il y en a ?
- où pensé-je acheter les matériaux ? les végétaux ?

...



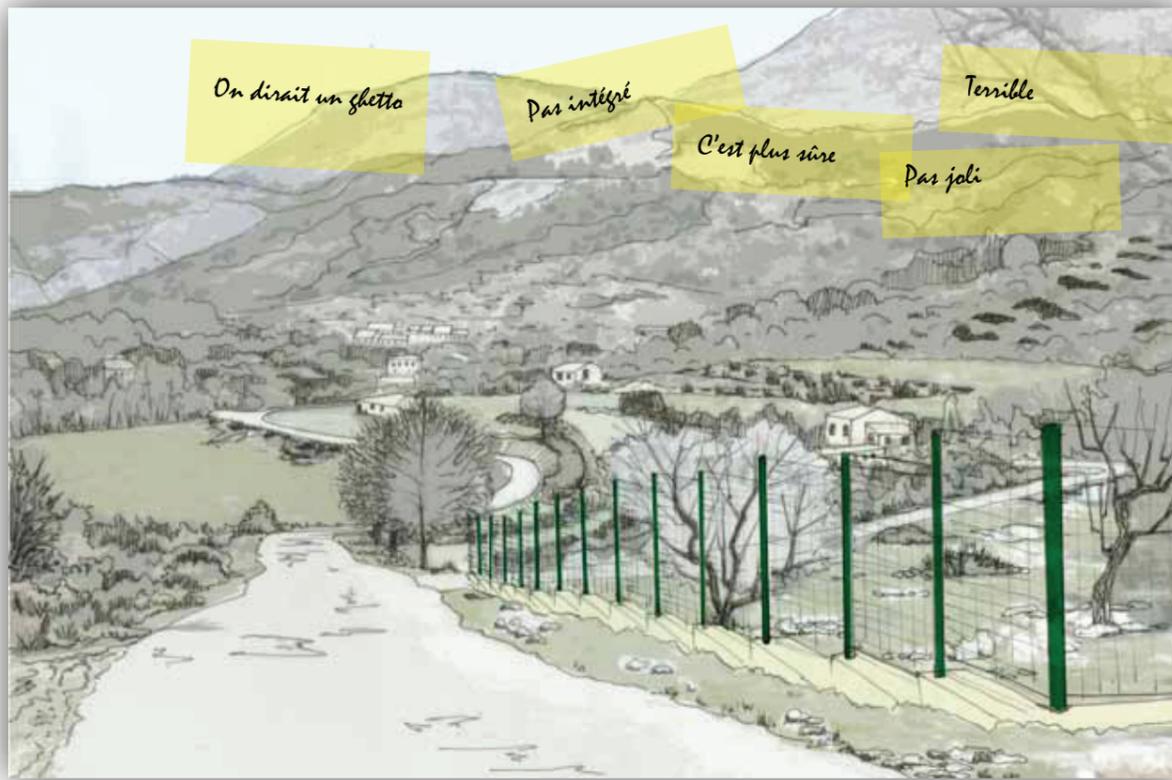
la clôture n'existe pas en Provence actuellement

Il y a des systèmes invisibles ... Laser ...

Scénarios :

Je peux voter en apposant un post-it auprès des images : j'aime ou pas, et dire pourquoi. Je peux aussi faire des propositions libres... toujours sur post-it MERCI !

1 : treillis soudé



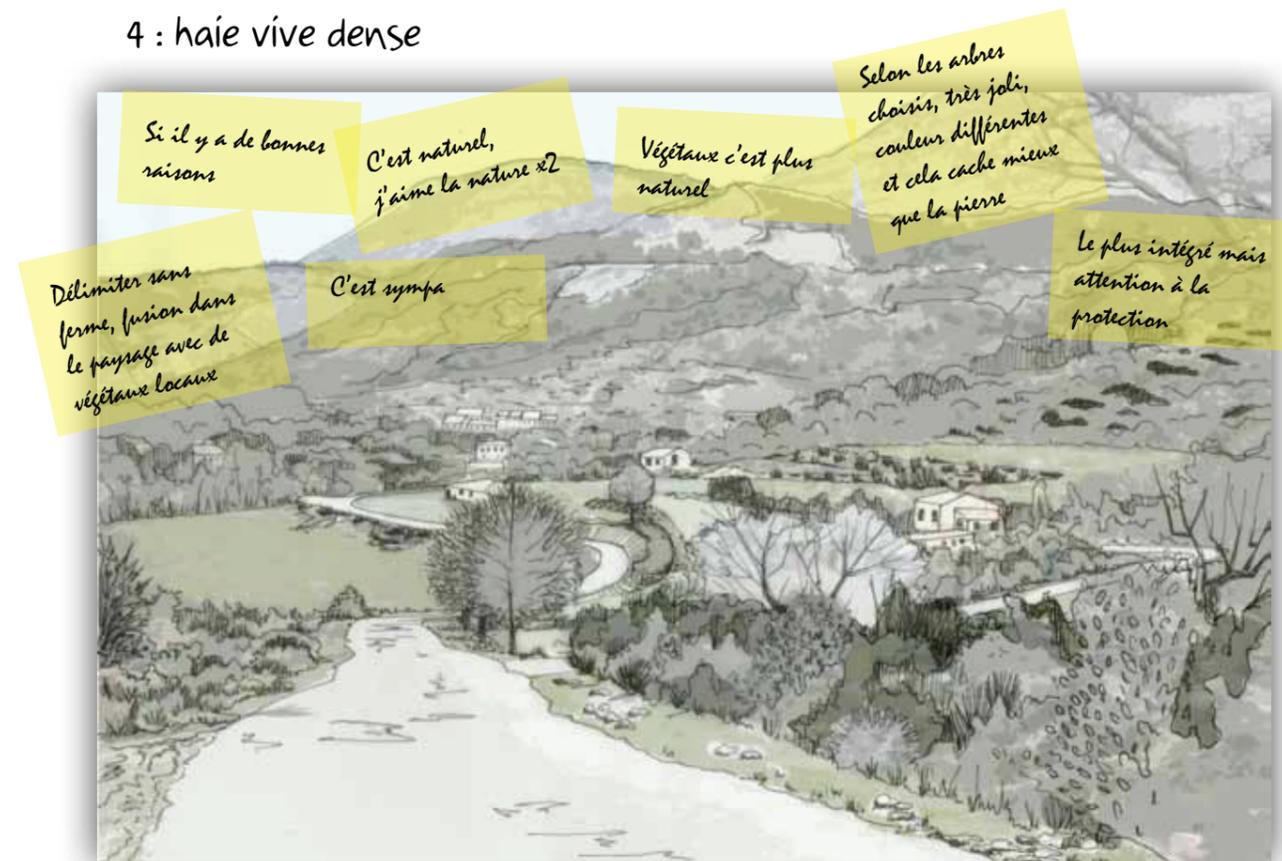
2 : clôture bois



3 : muret de pierres



4 : haie vive dense



Situation n°3 : LES JARDINS

Je possède des jardins autour d'un village perché.

Je souhaite prendre en compte la qualité du paysage, quelles questions puis-je me poser ?

- vais-je les utiliser ?
- à quoi peuvent-ils servir ?
- comment sont entretenus les autres parcelles ?
- si je n'ai pas le temps de m'en occuper, n'y aurait-il pas une association ou des habitants intéressés pour le faire ?

...



Scénarios :

Je peux voter en apposant un post-it auprès des images : j'aime ou pas, et dire pourquoi. Je peux aussi faire des propositions libres... toujours sur post-it MERCI !

1 : je ne fais rien, je n'ai pas le temps



2 : j'aménage une cuisine d'été et je creuse une piscine



3 : je prête ou loue mes terrains pour la culture d'oliviers et l'installation de potagers

Je choisis ce scénario mais cultivé par mes soins

Voir avec des asso pour s'occuper des jardins potagers

Au moins quelqu'un qui s'occupe du terrain sans trop le dénaturer

Importance de la coopération et faire profiter quelqu'un

Culture et partage

c'est parfait

Le plus intéressant

Ce serait bien que la commune devienne propriétaire

Les jardins communaux c'est super

Si il y a une école les enfants pourraient y aller

si il y a de l'eau, c'est ce qu'il faut faire, du maraîchage

Situation n°4 : LE COMMERCE

J'ouvre un commerce-buvette au coeur d'un village.

Je souhaite prendre en compte la qualité du paysage, quelles questions puis-je me poser ?

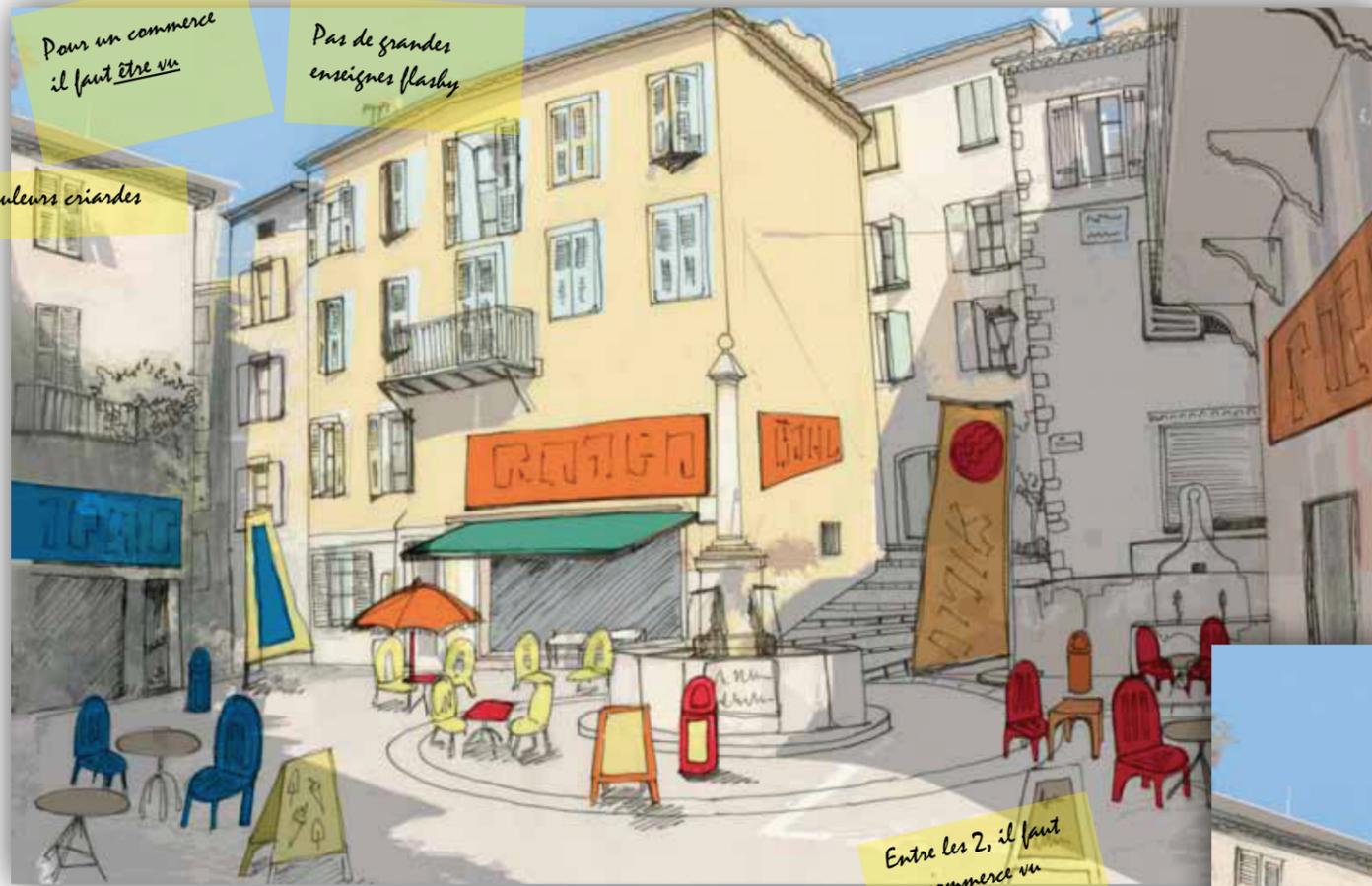
- y a-t-il à proximité des monuments ou des bâtiments historiques remarquables ?
- quels sont les tons de couleur et les matières utilisés dans le village ?
- combien d'espace puis-je investir ?
- quelle signalétique/ publicité vais-je mettre en place, en ai-je vraiment besoin ?
- quel mobilier vais-je choisir ?

...



Scénarios :

Je peux voter en apposant un post-it auprès des images : j'aime ou pas, et dire pourquoi. Je peux aussi faire des propositions libres... toujours sur post-it MERCI !

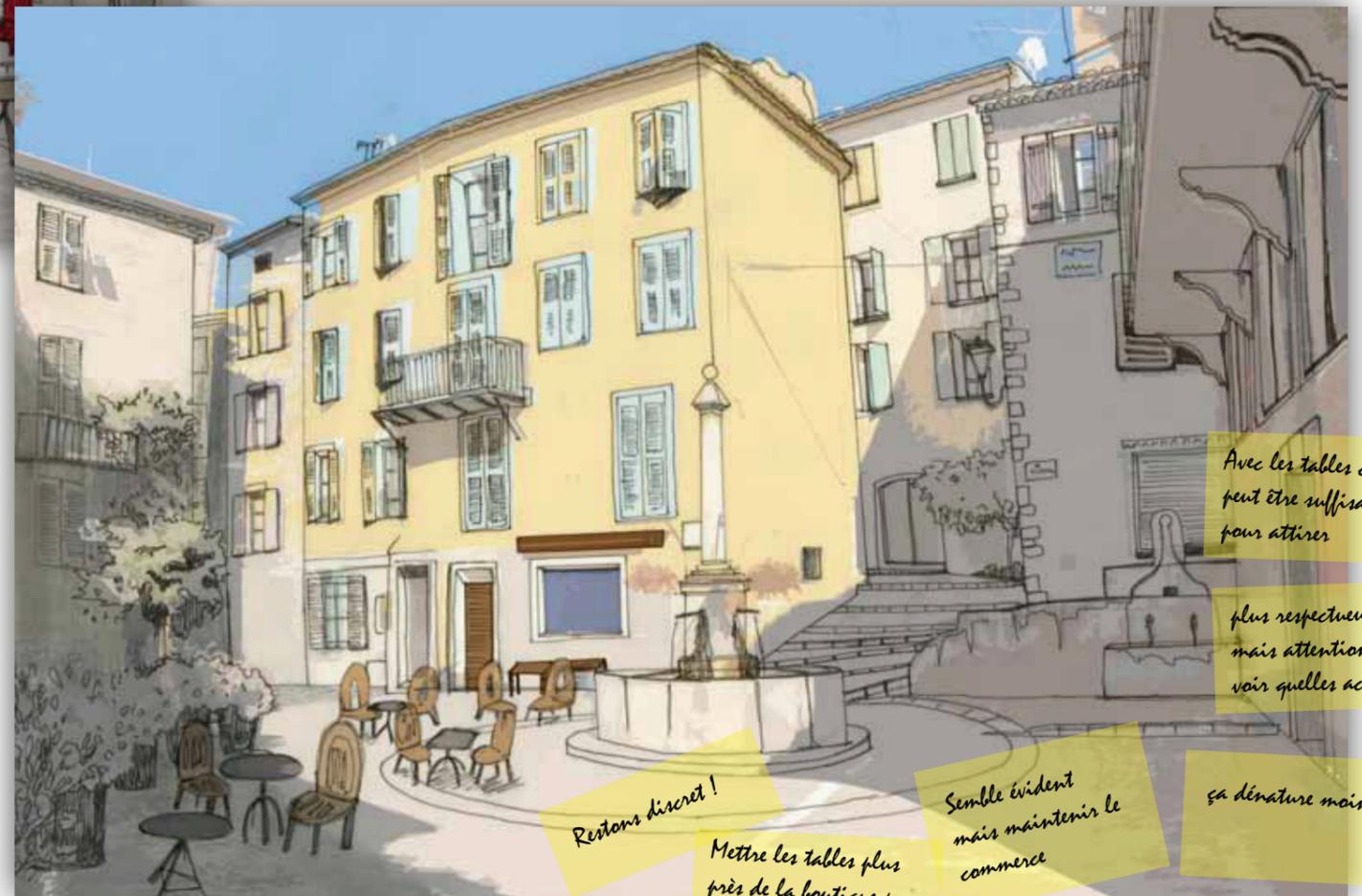


1 : élargissement de la devanture, modernité, couleurs vives et signalétique...

Entre les 2, il faut un commerce vu -> attractif sans agressivité

Avoir un équilibre entre les 2

2 : adaptation et limitation de l'investissement de l'espace



Situation n°5 : L'ENTREPRISE

J'installe mon entreprise en entrée de ville, et construis un bâtiment spécifique.

Je souhaite prendre en compte la qualité du paysage, quelles questions puis-je me poser ?

- de quel type de bâtiment a besoin mon activité ?
 - est-ce nécessaire d'avoir «pignon sur rue» ?
 - quels sont les perceptions de cette entrée de ville, depuis la route principale, les points de vue alentour ?
 - comment sont installés les autres entrepreneurs, puis-je en retirer des expériences intéressantes ?
- ...



Scénarios :

Je peux voter en apposant un post-it auprès des images : j'aime ou pas, et dire pourquoi. Je peux aussi faire des propositions libres... toujours sur post-it MERCI !



ça reste visible sans être «bling-bling»

Semble évident à maintenir en rapport

projet plus intégré

c'est mieux plus discret, moins haut et plus plat

Intégré plus une bordure sur la zone artisanal

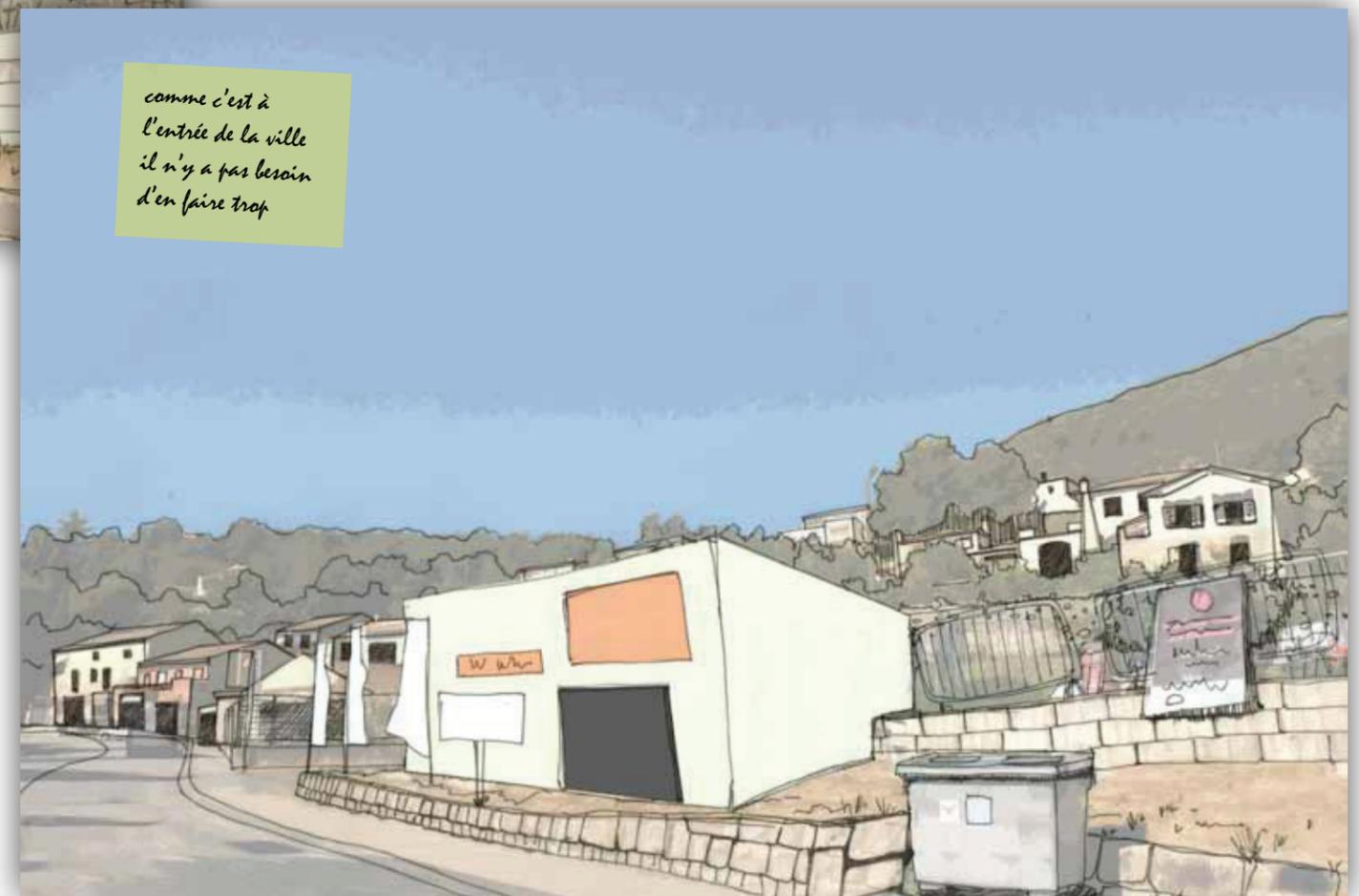
c'est bien plus joli

1 : implantation en retrait, sur un niveau, et dans la continuité du bâti existant, installation de jardinières et restauration des restanques

à installer dans les zones d'activité plus que en entrée de village

on ne peut pas empêcher les entreprises de s'installer

2 : implantation directe en bordure de la route sur 2 niveaux



comme c'est à l'entrée de la ville il n'y a pas besoin d'en faire trop

LES ATELIERS ENJEUX

Les supports

ATELIERS ENJEUX

Plan de Paysage des Préalpes d'Azur

6 février 2017 – Saint-Vallier-de-Thiery

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE :

- 10h Introduction par Monsieur le Président du Parc et par Monsieur le Maire
- 10h15 Plan de Paysage :
 - => Constats
 - => Démarche
 - => Retour sur l'exposition itinérante
 - => Les ateliers enjeux, une étape importante
- 11h Première série d'ateliers
- 13h Buffet
- 14h30 Seconde série d'ateliers
- 16h00 Restitution des ateliers



Plan de Paysage des Préalpes d'Azur – Ateliers enjeux 6 février 2017 – Saint-Vallier-de-Thiery

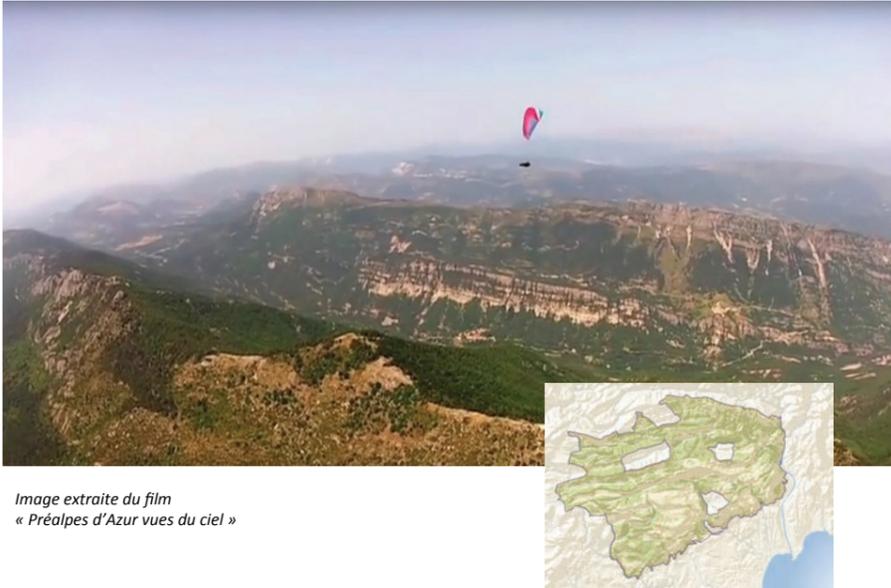


Image extraite du film
« Préalpes d'Azur vues du ciel »

Plan de Paysage des Préalpes d'Azur – Ateliers enjeux 6 février 2017 – Saint-Vallier-de-Thiery

CONSTATS

Constat 1 = une relation territoire-paysage déterminante

Qualité des paysages & du cadre de vie
=

DYNAMIQUE des territoires
Urbanisme, Agriculture, Tourisme, Energie...

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE & QUALITÉ DE VIE

EVOLUTION Paysages & du cadre de vie
Evolution physique et dans ses représentations

Constat 2 = changement climatique : des impacts directs & indirects sur les paysages






Constat 3 = un cadre réglementaire de plus en plus contraignant, ALUR – AVENIR – RECONQUETE ...

Constat 4 = forte tendance à la standardisation et la banalisation dans l'urbanisation, les aménagements du quotidien...






Plan de Paysage des Préalpes d'Azur – Ateliers enjeux 6 février 2017 – Saint-Vallier-de-Thiery

DEMARCHE

Développement souhaité ou subi
+
Souhait de maintien de la qualité des paysages et du cadre de vie
+
Contraintes réglementaires, économiques...

PLAN PAYSAGE

Identifier ce qui fait la qualité des paysages d'aujourd'hui

Définir ensemble quels paysages pour demain

Identifier les processus de transformations

Accompagner ces processus

Le regard de l'homme fait partie intégrante de la notion de paysage. C'est lui qui décide de la qualité de son paysage

Il n'est pas question d'empêcher les dynamiques de territoire. Il s'agit de les prendre en compte et de les accompagner, voire d'en susciter de nouvelles.

Un Plan Paysage replace l'homme au cœur de son territoire face notamment aux problématiques environnementales. Il doit permettre de concilier son développement et la qualité des paysages et du cadre de vie

Plan de Paysage des Préalpes d'Azur – Ateliers enjeux 6 février 2017 – Saint-Vallier-de-Thiery

LES ÉTAPES DU PLAN DE PAYSAGE

Objectifs :
Consultation et sensibilisation du grand public à ce qui fait la qualité du paysage et du cadre de vie au travers d'une exposition interactive itinérante

Consultation grand public
automne 2016

Ateliers enjeux
6 février 2017

Diagnostic
mars 2017

Projet
avril/juin 2017

Programme d'actions
automne 2017

Plan de Paysage des Préalpes d'Azur – Ateliers enjeux 6 février 2017 – Saint-Vallier-de-Thiery

RETOUR SUR L'EXPOSITION ITINÉRANTE :

Une approche pédagogique : une cartographie pour placer les lieux, des images à commenter, des scénarios d'aménagements à analyser

La petite fabrique des paysages

La picchina fabrica dei paisatges

13 expositions animées par le Conseil de développement, le Parc et l'équipe du plan paysage

174 personnes rencontrées, principalement des habitants du territoire



206 expressions sur des points de vue et éléments remarquables
43 expressions autour des points noirs paysagers

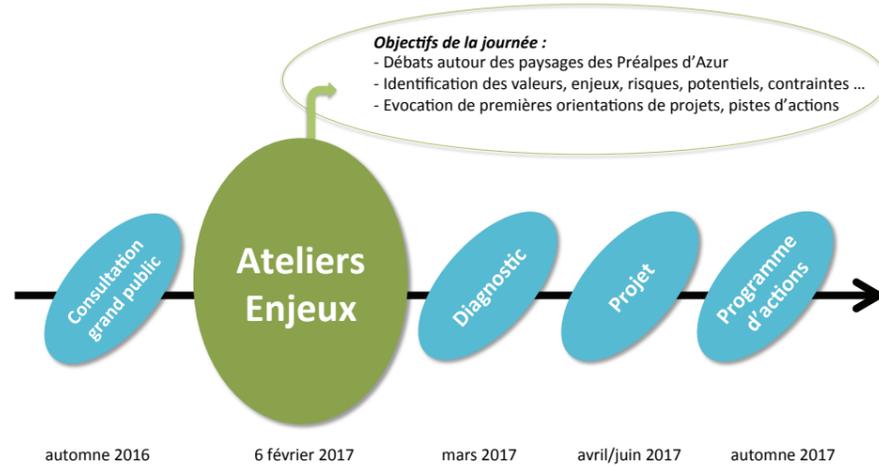
Des mots-clés : nature, typicité, convivialité, sérénité...



L'image préférée

exploitation et alimentation du diagnostic...

LES ATELIERS ENJEUX : UNE ÉTAPE IMPORTANTE DU PLAN DE PAYSAGE



PROGRAMME DES ATELIERS, 3 ateliers en parallèle, 2 sessions :

Atelier 1
PREALPES D'AZUR : TERRITOIRE ATTRACTIF
 un patrimoine naturel, vivant et historique, des valeurs singulières d'un territoire particulier

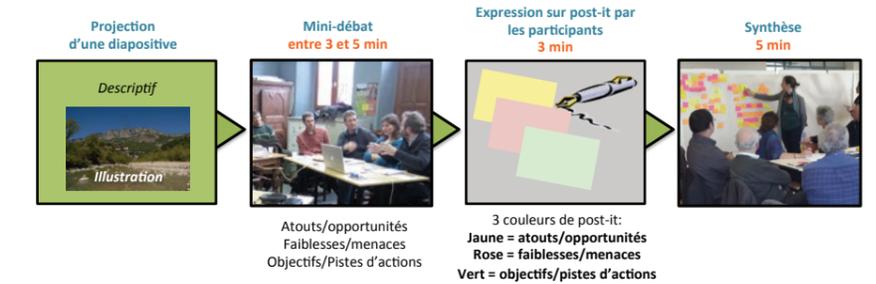
Atelier 2
PREALPES D'AZUR : TERRITOIRE PRODUCTEUR
 des paysages exploités et convoités pour l'installation d'activités nouvelles

Atelier 3
PREALPES D'AZUR : TERRITOIRE HABITÉ
 des contrastes physiques et dynamiques

DEROULEMENT DES ATELIERS

Pour chaque atelier (sur 1h30 environ chacun) :

Balayage des enjeux pré-identifiés, et pour chacun d'entre eux :



Atelier 1 :

PREALPES D'AZUR : TERRITOIRE ATTRACTIF

un patrimoine naturel, vivant et historique, des valeurs singulières d'un territoire particulier

Roche calcaire sous toutes ses formes	Patrimoine d'origine médiévale
L'eau	Thorenc, villégiature climatique
Paysages agro-pastoraux	Gréolières, première station hivernale des Alpes-Maritimes
Restanques traditionnelles d'oliveraies	La vallée de l'Estéron, ses villages, la rivière, les forêts
La Route Napoléon et les routes du paysage	Installations touristiques et culturelles

Atelier 1 : PREALPES D'AZUR : TERRITOIRE ATTRACTIF un patrimoine naturel, vivant et historique, des valeurs singulières d'un territoire particulier



Barres, baous, plateaux, clues, grottes...
Mots-clés : fils conducteurs d'un territoire « plissé » // parties visibles de « l'iceberg » Préalpes // « imposant, dominant, rythmé, caractérisent » les paysages // Sauvages, attirants, enclavants aussi...
Des risques, quelles préservations ? Des atouts, quelles mises en valeur ?

- Article 3 – Organiser la gestion de la fréquentation des espaces naturels
- Article 9 – Connaître pour conserver et valoriser le vaste territoire karstique des Préalpes d'Azur

ROCHE CALCAIRE SOUS TOUTES SES FORMES



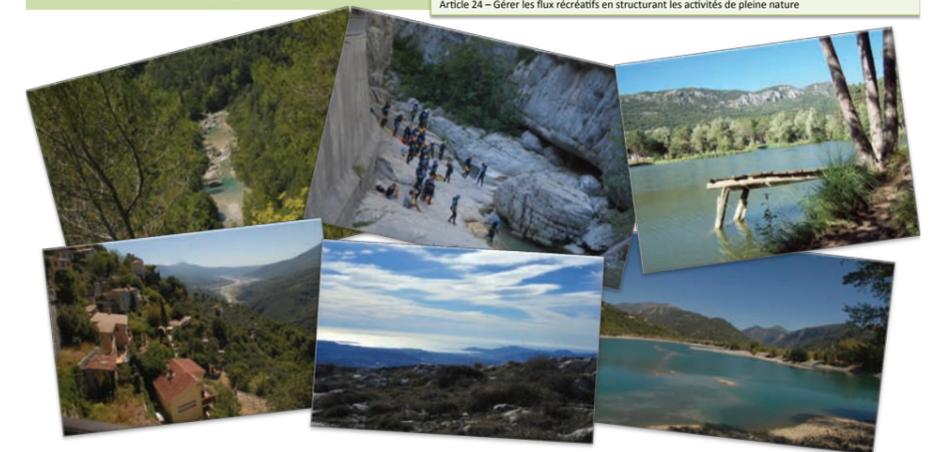
- Article 18 – Comprendre les mécanismes de transformation des paysages des Préalpes d'Azur et consolider les repères identitaires
- Article 19 – Garantir une protection des paysages emblématiques et une gestion maîtrisée des paysages
- Article 24 – Gérer les flux récréatifs en structurant les activités de pleine nature

Atelier 3 : PREALPES D'AZUR : TERRITOIRE HABITÉ des contrastes physiques et dynamiques

Clues, Gorges, Rivières, Lacs
 Quel état des lieux, usages ?
 Quels risques ? Quels potentiels ?
 Dans quelle mesure et quelle mise en valeur paysagère ?

- Article 2 – Maintenir et gérer l'exceptionnelle biodiversité présente sur le territoire
- Article 3 – Organiser la gestion de la fréquentation des espaces naturels
- Article 8 – Gérer les 6 bassins versants et les milieux aquatiques des Préalpes d'Azur
- Article 19 – Garantir une protection des paysages emblématiques et une gestion maîtrisée des paysages
- Article 23 – Positionner les Préalpes d'Azur sur un tourisme rural de qualité
- Article 24 – Gérer les flux récréatifs en structurant les activités de pleine nature

L'EAU





Plaines agricoles, prairies de fauches sur versants, pâturages & alpages...
Mots-clés : identité historique commune PnrPA // garantie contre enforestation // maintien espaces ouverts // maintien perceptions vers la mer // ressource économique
Quelles menaces ? Quels potentiels ?

Article 2 – Maintenir et gérer l'exceptionnelle biodiversité présente sur le territoire

Article 4 – Enrayer la régression de l'agriculture et du pastoralisme

Article 10 – Développer une économie endogène pour une meilleure répartition territoriale de l'emploi et des services

Article 11 – Miser sur les ressources locales, la qualité et l'exemplarité environnementale

Article 17 – Préserver la vocation agricole des terres

Article 18 – Comprendre les mécanismes de transformation des paysages des Préalpes d'Azur et consolider les repères identitaires

Article 19 – Garantir une protection des paysages emblématiques et une gestion maîtrisée des paysages

Article 23 – Positionner les Préalpes d'Azur sur un tourisme rural de qualité

Article 31 – Faire du soutien à l'innovation une mission prioritaire du Parc des Préalpes d'Azur

PAYSAGES AGRO-PASTORAUX



« 31 villages du territoire des Préalpes d'Azur présentent aujourd'hui un caractère médiéval, c'est-à-dire qu'ils occupent le site d'un habitat fortifié médiéval. Seuls Courmes, Roquestéron, Spéracèdes et le hameau de Thorenc ont une origine qui ne remonte pas au-delà du XVIIIe siècle. »
 Extrait du diagnostic pour la préfiguration du PnrPA

Mots-clés : passé historique d'un territoire mouvementé et scindé **Quelles traces ? Quels périls ? Quel potentiel de mises en valeur ?**

PATRIMOINE D'ORIGINE MÉDIÉVALE



Article 15 – Promouvoir des démarches de qualité architecturale préservant le caractère exceptionnel des villages

Article 19 – Garantir une protection des paysages emblématiques et une gestion maîtrisée des paysages

Article 21 – Renforcer l'offre culturelle des territoires ruraux isolés et développer les actions de valorisation des patrimoines culturels

Article 20 – Consolider la connaissance des patrimoines bâtis, ethnographiques, préhistoriques et historiques des Préalpes d'Azur pour un projet de conservation adapté

Article 23 – Positionner les Préalpes d'Azur sur un tourisme rural de qualité



Mots-clés : station climatique historique // villégiature // architecture singulière // « petite suisse » // forêt // lac
Quels dangers pour ce village insolite, pour ses bâtis d'influence anglo-russe du début du XXe siècle ? (Parmi d'autres singularités architecturales du territoire)

Article 19 – Garantir une protection des paysages emblématiques et une gestion maîtrisée des paysages

Article 20 – Consolider la connaissance des patrimoines bâtis, ethnographiques, préhistoriques et historiques des Préalpes d'Azur pour un projet de conservation adapté

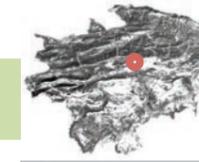
THORENC, VILLÉGIATURE CLIMATIQUE



Article 23 – Positionner les Préalpes d'Azur sur un tourisme rural de qualité

Article 21 – Renforcer l'offre culturelle des territoires ruraux isolés et développer les actions de valorisation des patrimoines culturels

Article 15 – Promouvoir des démarches de qualité architecturale préservant le caractère exceptionnel des villages



Mots-clés : station hivernale historique // mont Cheiron // alpages // changement climatique
Quel avenir pour la station ? (et celle de l'Audoubertguez)

GRÉOLIÈRES, PREMIÈRE STATION HIVERNALE DES ALPES-MARITIMES



Article 6 – Rechercher et valoriser l'exemplarité environnementale

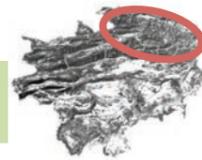
Article 11 – Miser sur les ressources locales, la qualité et l'exemplarité environnementale

Article 19 – Garantir une protection des paysages emblématiques et une gestion maîtrisée des paysages

Article 23 – Positionner les Préalpes d'Azur sur un tourisme rural de qualité

Article 31 – Faire du soutien à l'innovation une mission prioritaire du Parc des Préalpes d'Azur





Mots-clés : sauvage, forestière // difficulté d'accès // villages perchés
Quel désenclavement ? Quelles valorisations ?

VALLÉE DE L'ESTÉRON, SES VILLAGES, LA RIVIÈRE, LES FORÊTS

Article 1 – Mieux connaître la biodiversité des Préalpes d'Azur pour faire du Parc un observatoire des patrimoines naturels et du changement climatique

Article 3 – Organiser la gestion de la fréquentation des espaces naturels

Article 6 – Rechercher et valoriser l'exemplarité environnementale

Article 7 – Développer une gestion forestière concertée valorisant le potentiel de la filière bois

Article 8 – Gérer les 6 bassins versants et les milieux aquatiques des Préalpes d'Azur

Article 11 – Miser sur les ressources locales, la qualité et l'exemplarité environnementale

Article 12 – Rechercher la sobriété énergétique et valoriser localement les énergies renouvelables compatibles avec les enjeux patrimoniaux

Article 15 – Promouvoir des démarches de qualité architecturale préservant le caractère exceptionnel des villages

Article 18 – Comprendre les mécanismes de transformation des paysages des Préalpes d'Azur et consolider les repères identitaires

Article 19 – Garantir une protection des paysages emblématiques et une gestion maîtrisée des paysages

Article 21 – Renforcer l'offre culturelle des territoires ruraux isolés et développer les actions de valorisation des patrimoines culturels

Article 23 – Positionner les Préalpes d'Azur sur un tourisme rural de qualité

Article 24 – Gérer les flux récréatifs en structurant les activités de pleine nature



Gîtes, campings, restauration, accueil touristique de pleine nature, base de loisirs, stationnements, etc....
Quels état des lieux ? Des requalifications ? Des risques ?
Quels potentiels ? Dans quelle mesure et quel accompagnement paysager ?

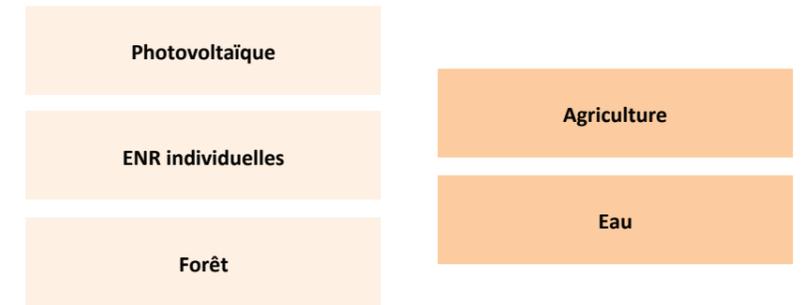
Article 22 – Mettre en place une nouvelle gouvernance pour conduire une stratégie touristique des Préalpes d'Azur inscrite dans le cadre de la Charte européenne du tourisme durable

Article 23 – Positionner les Préalpes d'Azur sur un tourisme rural de qualité

INSTALLATIONS TOURISTIQUES & CULTURELLES



PREALPES D'AZUR : TERRITOIRE PRODUCTEUR des paysages exploités et convoités pour l'installation d'activités nouvelles



Mots-clés : transition et autonomie énergétiques // énergie renouvelable // développement durable // intégration paysagère // acceptabilité // réseaux
Quels paysages pour "l'après poste-source"

PHOTOVOLTAÏQUE



Article 6 – Rechercher et valoriser l'exemplarité environnementale

Article 11 – Miser sur les ressources locales, la qualité et l'exemplarité environnementale

Article 12 – Rechercher la sobriété énergétique et valoriser localement les énergies renouvelables compatibles avec les enjeux patrimoniaux

Article 19 – Garantir une protection des paysages emblématiques et une gestion maîtrisée des paysages

Article 27 – Développer la formation et l'accès à l'emploi dans les filières locales ou émergentes du développement durable

Article 31 – Faire du soutien à l'innovation une mission prioritaire du Parc des Préalpes d'Azur



Mots-clés : toitures solaires // éoliennes individuelles // pompes à chaleur...
Les énergies renouvelables individuelles et le patrimoine bâti des villages : quel équilibre ?

ENR INDIVIDUELLES



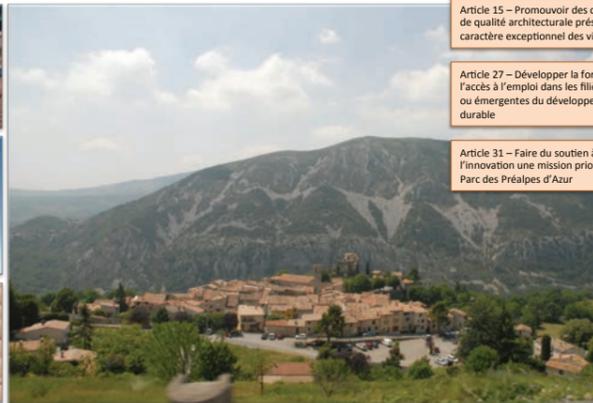
Article 6 – Rechercher et valoriser l'exemplarité environnementale

Article 12 – Rechercher la sobriété énergétique et valoriser localement les énergies renouvelables compatibles avec les enjeux patrimoniaux

Article 15 – Promouvoir des démarches de qualité architecturale préservant le caractère exceptionnel des villages

Article 27 – Développer la formation et l'accès à l'emploi dans les filières locales ou émergentes du développement durable

Article 31 – Faire du soutien à l'innovation une mission prioritaire du Parc des Préalpes d'Azur



Mots-clés : forêt (près de 70% du territoire) // développement durable // énergies renouvelables // filières économiques // exploitation // transport // stockage // transformation
L'exploitation et la filière bois, de nouvelles perspectives économiques, de nouvelles perceptions de la forêt ? Quels usages ?
Quels risques pour les paysages ? Quels potentiels ?

FORÊT



Article 6 – Rechercher et valoriser l'exemplarité environnementale

Article 7 – Développer une gestion forestière concertée valorisant le potentiel de la filière bois

Article 10 – Développer une économie endogène pour une meilleure répartition territoriale de l'emploi et des services

Article 11 – Miser sur les ressources locales, la qualité et l'exemplarité environnementale

Article 12 – Rechercher la sobriété énergétique et valoriser localement les énergies renouvelables compatibles avec les enjeux patrimoniaux

Article 19 – Garantir une protection des paysages emblématiques et une gestion maîtrisée des paysages

Article 27 – Développer la formation et l'accès à l'emploi dans les filières locales ou émergentes du développement durable

Article 31 – Faire du soutien à l'innovation une mission prioritaire du Parc des Préalpes d'Azur

Mots-clés : agriculture // pastoralisme // ateliers de transformations
Vers la diversification, l'intensification, la transition écologique, l'enjeu agricole peut-il provoquer un enjeu pour les paysages ?
Quels risques en cas de déprise ?

AGRICULTURE



- Article 5 – Tirer parti du bassin de consommation de la Côte d'Azur pour développer une agriculture de proximité
- Article 4 – Enrayer la régression de l'agriculture et du pastoralisme
- Article 10 – Développer une économie endogène pour une meilleure répartition territoriale de l'emploi et des services
- Article 11 – Miser sur les ressources locales, la qualité et l'exemplarité environnementale
- Article 17 – Préserver la vocation agricole des terres

Mots-clés : château d'eau de la Côte d'Azur // hydroélectricité // irrigation // moulins
Le ressource eau potable et eau-énergie, quels enjeux pour les paysages ?

EAU



- Article 8 – Gérer les 6 bassins versants et les milieux aquatiques des Préalpes d'Azur
- Article 11 – Miser sur les ressources locales, la qualité et l'exemplarité environnementale

Atelier 3 : PREALPES D'AZUR : TERRITOIRE HABITÉ des contrastes physiques et dynamiques

Silhouettes villageoises dans le territoire

Espaces publics des cœurs de villages

Entrées de villes/villages, zones d'activités

Petits aménagements du quotidien

Etalement urbain et mitage

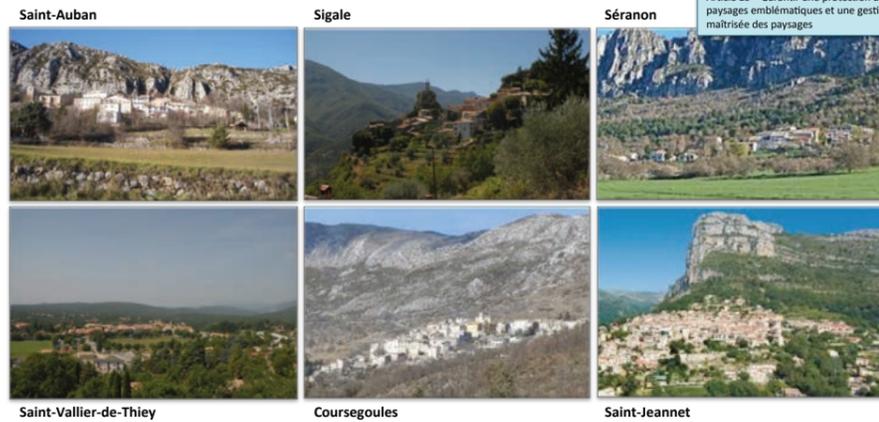
Ecarts agricoles et bâti isolé

Urbanisation des piémonts

Villages perchés, à flanc de coteau, en piémont, en plaine ; villages-rue, villages circulaires ; hameaux...
Mots-clés : diversité et caractère // patrimonialité // silhouettes // dualité Nord-Sud ...
Une typologie traditionnelle plus précise à étudier ?
Des risques, lesquels ? Des atouts, quels potentiels de mise en valeurs ?

- Article 15 – Promouvoir des démarches de qualité architecturale préservant le caractère exceptionnel des villages
- Article 16 – Expérimenter une politique de déplacement exemplaire en milieu montagnard reculé
- Article 17 – Préserver la vocation agricole des terres
- Article 19 – Garantir une protection des paysages emblématiques et une gestion maîtrisée des paysages

SILHOUETTES VILLAGEOISES DANS LE TERRITOIRE



Mots-clés : Première impression sur le village // vitrine économique // tendance à la banalisation // rond-point !!! ...
Les entrées de villes et de village, des espaces à requalifier, des projets à encadrer ?
Les zones d'activités : il n'est pas question de les empêcher, mais de définir des limites si besoin, et d'orienter les commentaires ?

- Article 10 – Développer une économie endogène pour une meilleure répartition territoriale de l'emploi et des services
- Article 14 – Promouvoir des formes urbaines économes en espace favorisant la vie sociale et le dynamisme économique des centres-bourgs

ENTRÉES DE VILLES / VILLAGES, ZONES D'ACTIVITÉS



Mots-clés : résidentiel // balcon de la Côte d'Azur // coteaux // trafic // accessibilité ...
Jusqu'ou, à quels risques, comment ?

- Article 8 – Gérer les 6 bassins versants et les milieux aquatiques des Préalpes d'Azur
- Article 19 – Garantir une protection des paysages emblématiques et une gestion maîtrisée des paysages

URBANISATION DES PIÉMONTS



Mots-clés : extension urbaine // lotissement // mitage du territoire et des paysages...
Quel état des lieux, quelles perspectives, des risques ?

Article 19 – Garantir une protection des paysages emblématiques et une gestion maîtrisée des paysages

ETALEMENT URBAIN ET MITAGE



Places, jardins, parcs, aires de jeux/détente/sport, prés, rues, stationnement...
Mots-clés : mode de vie // accessibilité // aménités // lien social // aménagements...
Quel existant ? Quelle qualité ? Quelles contraintes au quotidien, quelles vers quelles solutions ? Des leviers, des exemples ?

Article 14 – Promouvoir des formes urbaines économes en espace favorisant la vie sociale et le dynamisme économique des centre-bourgs

Article 21 – Renforcer l'offre culturelle des territoires ruraux isolés et développer les actions de valorisation des patrimoines culturels

Article 28 – Soutenir l'insertion des personnes les plus fragiles

ESPACES PUBLICS DES CŒURS DE VILLAGE



Clôtures, mobilier, signalétique, revêtements de voies & trottoirs, aires de jeux, containers et abri, abri-bus, jardinières, espaces verts, etc.
Mots-clés : premier plan paysage // cadre de vie // nécessité ...
Quelles modes d'intégration, de sensibilisation ?

Article 15 – Promouvoir des démarches de qualité architecturale préservant le caractère exceptionnel des villages

Article 26 – Sensibiliser les habitants et usagers du territoire à la fragilité des patrimoines

PETITS AMÉNAGEMENTS DU QUOTIDIEN

Clôtures



Jardinières, mobilier urbain



Containers



Abri-bus, revêtements



Espaces verts



Aires de jeux...

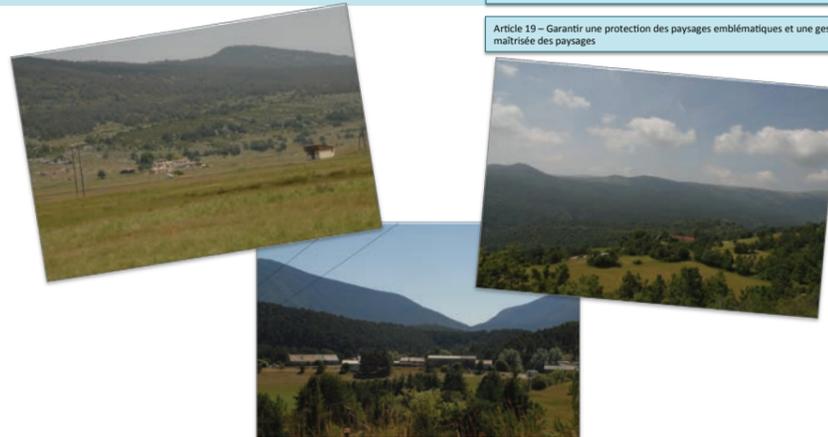
Mots-clés : encarts agricoles traditionnels // nouveaux bâtis, nouveaux usages // accessibilité ...
Quelles implantations traditionnelles ? Quelles récentes occupations ? Des risques, dérives ? Des potentiels ?

Article 14 – Promouvoir des formes urbaines économes en espace favorisant la vie sociale et le dynamisme économique des centre-bourgs

Article 18 – Expérimenter une politique de déplacement exemplaire en milieu montagnard reculé

Article 19 – Garantir une protection des paysages emblématiques et une gestion maîtrisée des paysages

ECARTS AGRICOLES ET BÂTI ISOLÉ



LES ATELIERS ENJEUX

Restitution brute

Atelier 1 TERRITOIRE ATTRACTIF	Atouts Opportunités	Faiblesses Menaces	Objectifs Pistes d'actions	Synthèse
<p style="text-align: center;">Roche calcaire sous toutes ses formes</p>	<p>post-it : diversité des lieux caractéristique mais fragile Diversité d'utilisation humaine et diversité d'habitats végétal et animal points de repère/lisibilité / Anthropomorphisation du paysage qui participe à son appropriation Paysage figé depuis des siècles Vallée de l'Esteron / Activités de pleine nature / Clues / Randonnées Des paysages grandioses attractifs pour les activités de pleine nature (baignade, randonnées, parapente..) Influence culturelle très marquée Diversité (depaysages donc d'activités) Falaises / habitat d'espèces en voie de diminution / chauve-souris / rpaaces / végétaux endémiques Promontoires et points de vue sur de grands paysages Développement d'activités nouvelles / alpinisme / canyoning Spécificités de paysage à conserver, emblématique des différentes entités paysagères Baous et falaises riche en biodiversité / écosystème à préserver Singularité (démocratisation par rapport au littoral et mercantour) Zone dont on est sûrs qu'elles ne seront pas transformées Développement : forêt Des paysages de caractère où la nature semble encore «maître» du territoire Milieu karstique : typique du territoire / Puissance de l'eau sur l'impact au paysage : à valoriser pour expliquer le paysage Des zones attractives (clues, gorges, baous, falaises, canyons...) / des belvédères / les villages perchés / les restanques</p> <p>Belvédère Villages perchés Les restanques Lisibilité</p>	<p>Pas de post-it renseigné Risques sismiques Risques éboulements Les zones à risques (glissement de terrain) : la pente / liaisons difficiles / cultures difficiles Paysages fragiles dans les zones sèches / terrassements et déblais, DFCI... Fermeture des paysages en lien avec baisse de l'agropastoralisme Economie de plus en plus difficile / Fermetures diverses épiceries hébergements Facteur de risque / plan risque Conditions de vie difficile (accès, climat, sentiment d'enclavement...) Un territoire difficilement accessible Erosion continu / modification constante / Risques à terme pour les villages perchés Baous et falaises / écosystème fragile avec capacité de changer limitée Etre vigilant sur les impacts des activités de pleine nature (vtt trial) dégradante sur les sites : gestion obligatoire de la fréquentation du public amateurs d'espaces sauvage Attention à l'implantation de cette roche</p> <p>Accessibilités Villages proches Conditions de vie difficiles Paysages surfréquentés</p> <p>Facteur risques forts (éboulement) Contraintes fortes (loi montagne, accessibilité, habitat difficile</p>	<p>Pas de post-it renseigné Pédagogie Réflexion sur le mode d'acceptation du bâti</p>	<p>La roche est une composante forte qui forme la base, le socle du paysage et du patrimoine bâti. C'est le constituant du matériau de construction du bâti patrimonial. Elle présente de fortes contraintes (loi montagne, risques liés à l'élément qui nécessite une forte sensibilisation et une pédagogie.</p>

<p style="text-align: center;">L'eau</p>	<p>post-it : l'eau : richesse naturelle patrimoine humain agricole trop ponctionné patrimoine naturel flore / faune patrimoine lié à l'eau retenues d'eau à entretenir, préserver, notamment contre les incendies restanques : système d'irrigation des cultures, ralentit et retient l'eau : lutter contre les inondations (très présente dans le moyen pays et avant pays aujourd'hui) Les canaux / les béals à sauvegarder marquent le paysage : ouvrages enpierrement et végétation spécifique</p> <p>L'eau visible, mais aussi l'eau invisible : les vallons secs et le patrimoine lié qui disparaît peu à peu (citerne, canaux) Bassin d'eau potable du littoral Patrimoine lié à l'eau (moulin à gilette)</p>	<p>post-it : restanques : menacées et dégradées par manque d'entretien, perte de leur fonction agricole fragilité des sites : rives + flore+faune / sous-terrain réseaux / Vallons secs : pas entretenus, méprisé, patrimoine communs Tout le bâti de réseau de canaux oubliés et non entretenu ressourec difficile à capter / nécessite une solidarité amont-aval non effective ressource à la fois commune et privée (dans l'attribution et dans la gestion) Impuissance de scommunes / des habitants Risques de la baisse de la ressource eau par période de canicule sources perdues murs pierre sèche : éboulements eau potable polluée par le troupeau</p> <p>pénurie d'eau Eau polluée Attention à l'usage de loisirs de l'eau</p>	<p>post-it : anticiper les changements sur la ressource etudier la capacité réelle des reliefs karstiques Concilier les consommateurs sans vergogne avec beaucoup de pédagogie sur la surconsommation : economie /surtout avec l'augmentation des temperatures on va manquer d'eau système d'irrigation à préserver, les restanques : quel zonage dans les PLU valoriser/préserver/sectoriser les activités / faire de la pédagogie auprès des habitants et des pratiquant des sports / étudier la ressource (biodiversité, eau..)Les notes/ Le PN : protection Allier réservation et valorisation de ses patrimoines Tourisme / recherche scientifique Identification des cônes et points de vue et traitements des belvédères</p> <p>commentaires : Protection des sources (contre la pollution) Protection des milieux humides Urgence d'action par rapport aux anciens réseaux d'eau brute pour les réhabiliter. Remise en état des béals. Identification du patrimoine lié à l'eau (dans les PLU) Identifier les sources, les bassins.</p>	<p>L'eau représente «la source» du territoire (et du bassin de Nice). Sans elle, le paysage actuel ne serait pas celui-ci, il n'y aurait pas d'agriculture, pas de vie. Il est impératif de préserver cette ressource, sa quantité et sa qualité (pollution), tout en valorisant le patrimoine lié à l'eau et aux techniques anciennes de gestion de celle-ci.</p>
<p style="text-align: center;">Paysages agro-pastoraux</p>	<p>Pas de post-it renseigné Les notes/commentaires : milieu ouvert</p>	<p>Pas de post-it renseigné Les notes/commentaires : Problème de l'eau (pénurie à St Antonin où il ne reste plus qu'un agriculteur et un chevrier) Problème des «néo-ruraux» : sensibilisation pour qu'ils intègrent «les codes» (clôture) Problème de l'avancée de la forêt</p>	<p>Pas de post-it renseigné Les notes/commentaires : Préservation de l'ouverture des milieux / lutte contre l'enfrichement Exploitation de la forêt Sensibilisation des propriétaire et des néo-ruraux contre la fermeture des paysages.</p>	<p>Composante à forte qualité paysagère, par l'ouverture des milieux qu'elle génère, qui tend à se refermer sur certains secteurs. Préservation nécessaire de cette ouverture.</p>
<p style="text-align: center;">Restanques traditionnelles d'oliveraies «Terrasses de cultures»</p>	<p>Pas de post-it renseigné Les notes/commentaires : Pastoralisme sur les pentes épierrées : rangement des pierres La toponymie apporte beaucoup sur l'histoire des paysages. La tour sur tinée a encore des cultures sous le village.</p>	<p>Pas de post-it renseigné Les notes/commentaires : Comment habiter dans les terrasses? Pb de la loi Allur : restauration des terrasses Difficultés d'accès, d'exploitation. Difficultés de vie et donc d'attrait pour les nouveaux agriculteurs arrivants</p>	<p>Pas de post-it renseigné Les notes/commentaires : Protéger sans contraindre. Trouver un outil pour conserver les terrasses agricoles (dans les cahiers du patrimoine) Mesures agro-environnementale : outils nécessaires dans le plan. Un Diagnostic agraire est important. Trouver un moyen de conserver et de restaurer les murs remarquables. Regroupement foncier / Association de propriétaires à développer</p>	<p>Paysages résultants des pratiques anciennes de culture, elles soulignent le relief par les lignes horizontales lorsqu'elles sont encore cultivées. Mais elles subissent un très fort enfrichement qui referme les paysages. Aux abords des centres villageois, elles subissent également une forte pression foncière. Il est nécessaire de trouver des outils de préservation et de conservation de ses paysages de terrasses ainsi que ponctuellement les murs remarquables, sans contraindre.</p>

Atelier 1 TERRITOIRE ATTRACTIF	Atouts Opportunités	Faiblesses Menaces	Objectifs Pistes d'actions	Synthèse
Patrimoine d'origine médiévale «villages perchés»	<p>Les post-it : Très attractif // Visiteurs // Multimodalité => la mobilité évolue</p> <p>Les notes/commentaires : Tourrettes du château a fait une signalétique spécifique sur le patrimoine historique qui fait venir des visiteurs. Gréolières aussi</p>	<p>Les post-it : Question foncière // aménagement de parking // pas adapté à la demande de logement // mode de vie // incohérence Loi Montagne / continuité / sites classés</p> <p>Les notes/commentaires : paupérisation des centres villageois disparition des commerces. incohérence de la loi montagne : préservation des villages mais construction dans la continuité. Interdiction des panneaux solaires Logiques voiture à revoir - revoir le tissu médiéval sous l'angle de la multimodalité (stationnements en silo sur les terrasses / pr foncier)</p>	<p>Les post-it : Agir sur les PLU pour centre ville apaisé // enjeux différents suivant les communes // Trouver des solutions sans dénaturer les restanques</p> <p>Les notes/commentaires : Outils à mettre en place plus généralement : (nlle AVAP) Site Patrimonial Remarquable</p> <p>Ouvrir - faciliter l'accès</p>	<p>- Sites patrimoniaux remarquables => pour certains villages -> suppression de certains îlots</p> <p>- Valoriser ces endroits de caractère (tablea d'orientation, restaurants...)</p> <p>- Comment gérer la vie locale et la vie touristique ?</p> <p>Comment réussir à conserver tout en améliorant la qualité de vie?</p>
Thorenc et l'Hygiénisme russe	<p>Les post-it : Typicité des éléments arrivés de «l'extérieur» // Arrivée d'internet pour ouvrir sur d'autres publics</p> <p>Les notes/commentaires : E</p>	<p>Les post-it : Patrimoine protégé => on ne peut pas agir dessus // Mono-orienté sur un type de développement // Problématique du transport (efficace et régulier)</p> <p>Les notes/commentaires : E</p>	<p>Les post-it : Travailler sur la multimodalité => schéma de déplacement => exemple de Biot // Idée du bus postal (Suisse) // Réfléchir à une autre écriture architecturale «bioclimatique»</p> <p>Les notes/commentaires : Chaque village doit avoir «son plan» Ici, Thorenc pourrait avoir un projet pilote. Installer des entreprises de Sofia-antipolis semble possible avec les nlls technologies de communication. Dans ce cas, l'amélioration des transports est nécessaire.</p>	<p>- Mise en perspective de l'identité du développement initial => de l'origine des lieux vers la modernité</p> <p>- Faire du lien, avec les communauté d'agglomération</p> <p>- Ne pas se sentir dans une situation d'impasse mais de progrès</p>
Gréolières, première station hivernale des Alpes-Maritimes	<p>Les post-it : Réservoir d'eau // Paysage agricole et activités touristiques // Central, le plus haut, Mont Cheiron // Neige de culture adaptée // Commune de Gréolières maîtrise le foncier // Opportunité de développement d'une chaufferie bois // Bois ressource locale => apport 30000 euros en 2016</p> <p>Les notes/commentaires : Conservation d'une partie ouverte du paysage par le pastoralisme, la lavande, la biodiversité : la vipère d'Orsini. Ouverture du milieu à chaque ouverture</p>	<p>Les post-it : Changement climatique // Impact sur l'eau de la neige artificielle // Demande d'urbanisation sur Gréolières en résidence secondaire</p> <p>Les notes/commentaires : Pression foncière</p>	<p>Les post-it : Réflexion vers une reconversion différents tourisimes // Réfléchir maintenant pour une reconversion sur les 20 ans à venir // maison de retraite réfléchi comme attrait touristique // culture de la lavande // Contrainte vipère Orsini // Développer le tourisme estival sans investissement spécifique // Agir sur la sensibilisation environnementale notamment de l'eau</p> <p>Les notes/commentaires : Projet de mise en place d'une chaudière bois commune</p>	<p>Questions qui intéressent également Audibergue La Mollière</p>
Vallée de l'Estéron, ses villages, la rivière, les forêts	<p>Les post-it : Présence de l'eau // Très sauvage // Léopard endémique // Bec hors territoire</p> <p>Les notes/commentaires : E</p>	<p>Les post-it : Enclavement // Villages assez pauvres // Le canyoning effets sur le milieu // craintes en lien avec la métropolisation</p> <p>Les notes/commentaires : E</p>	<p>Les post-it : Vers un label rivière sauvage // Anticiper la gestion des usages sports d'eau et protection // Aller vers une cohérence géographique «Var» hors Pnr ou Pnr ? // Question de l'accès même s'il existe déjà</p> <p>Les notes/commentaires : E</p>	<p>rivière sauvage «à protéger» tout en valorisant l'attrait liée à l'eau</p>

Atelier 2 TERRITOIRE PRODUCTEUR	Atouts Opportunités	Faiblesses Menaces	Objectifs Pistes d'actions	Synthèse
Photovoltaïque	<p>Les post-it : Coopérations politiques // Approche transversale // Mobilisation des élus // Photovoltaïque : un paysage moderne</p> <p>Les notes/commentaires : Etudes et projets en cours pour le développement de champs en implantation hors-sol permettant une culture au-dessous, en association avec Sophia-Antipolis</p>	<p>Les post-it : Vigilance // Sol fertile = bien commun // Implantation // Nostalgie // Couleur des toitures // High Tech face au Low Tech // lien local absent</p> <p>Les notes/commentaires : Attention au patrimoine naturel, attention à la perception nostalgique</p>	<p>Les post-it : Inventer de nouveaux paysages // Unité touristique nouvelle (UTN) // Accroître la résilience du territoire</p> <p>Les notes/commentaires : Vers la mise en oeuvre d'un pilotage pour une stratégie globale ? La nécessité d'aller vers l'harmonie, de conserver l'harmonie dans la transformation</p>	<p>1/ La transformation des paysages autour du poste-source dans un rayon de 15km est irrémédiable. Elle peut par la suite, faire tâche d'huile sur le restant du territoire. 2/ Il est nécessaire d'apporter une grande vigilance : - d'une part vis-à-vis des patrimoines naturels et bâtis vis-à-vis de leur perception => nécessité d'identifier les zones les plus sensibles - d'autre part vis-à-vis des populations quant à l'acceptation des futurs ouvrages => sensibiliser, favoriser des projets coopératifs? - enfin quant à la véritable image que véhicule le photovoltaïque => la gestion à long terme des panneaux, la préservation des terres fertiles 3/ Le projet est l'opportunité d'aller vers une image d'innovation technologique et environnementale du territoire => un territoire d'expérimentation 4/ Le projet est une opportunité de collaboration des territoires, de mobilisation et de concertation => vers un pilotage de la stratégie globale</p> <p>«L'arrivée du photovoltaïque est l'opportunité d'inventer ensemble de nouveaux paysages» => ... et ne pas subir la transformation mais la maîtriser</p>
Enr individuelles	<p>Les post-it :</p> <p>Les notes/commentaires : Le bâti isolé comme support plus adapté peut-être qu'à l'intérieur des villages</p>	<p>Les post-it : Individualisation sans coordination, logique d'ensemble //</p> <p>Les notes/commentaires : Finalement, mêmes types de risque que le photovoltaïque vis-à-vis des patrimoines «Nous avons déjà évité les vélux, les toits-terrasses»</p>	<p>Les post-it : Harmoniser les techniques, adapter au contexte // harmoniser les nouvelles technologies avec les volontés politiques // Promouvoir le hameau de l'avenir, les enr // Optimiser la production aux besoins // Limiter les projets collectifs ad hoc // Inciter les constructions nouvelles à présenter des toitures à orientation compatible avec le photovoltaïque // Harmonie dans la mise en place des enr individuelles // Laisser les villages historiques dans leurs jus</p> <p>Les notes/commentaires : Comme pour le photovoltaïque, question d'harmonie, de coordination, et d'image</p>	<p>Rechercher l'harmonie et l'équilibre entre développement des enr individuelles et la préservation des patrimoines La nécessité d'une coordination</p>
Forêt	<p>Les post-it : forêt une richesse // espace public multifonctionnel</p> <p>Les notes/commentaires : Un grand potentiel de valorisation, une transformation des paysages qui a eu lieu le siècle dernier et qui semble acceptée, sauf sur les espaces qui s'enrichissent de façon récente et en fermeture des vallées</p>	<p>Les post-it : Evolution de la forêt en lien avec le changement climatique // Reconquête par la forêt et fermeture des milieux</p> <p>Les notes/commentaires : Une trop grande production de biomasse de la forêt non entretenue, des risques feu forts, des problématiques d'embarquement durant les épisodes orageux Une grande question sur l'entretien et la suggestion d'aller vers un «auto-financement» de la forêt production-entretien Une grande majorité privée en petites parcelles => pas de maîtrise globale</p>	<p>Les post-it : Développement de nouveaux usages // Gestion multifonctionnelle de la forêt // Réinventer le SALTUS // LA forêt méditerranéenne : ouvrir le milieu pour un autre usage que l'abandon // Développer des PFNL (Produits forestiers non ligneux) // Gestion des risques // Reconquête de la forêt // Agroforesterie</p> <p>Les notes/commentaires : L'auditoire de l'atelier ne pense pas que la forêt ait un véritable potentiel économique d'exploitation pour le bois-énergie ou de construction, bien qu'il y ait actuellement un excès de production de bois-bûche pour le chauffage</p>	<p>1/ La représentation de la forêt s'est renversée vers une perception «nature, biodiversité» tout à fait positive, sauf pour ceux qui ont connu les espaces ouverts cultivés, et ceux qui subissent aujourd'hui l'enfrichement (fonds de vallée, périphérie du bâti). 2/ Un formidable potentiel de valorisation multiusage et multiproduction : agropastoralisme, cueillette d'aromatiques, de champignons, chasse, et autres activités de loisir et sportives. 3/ Des transformations à venir liées au changement climatique, mais pas de véritable plan aujourd'hui pour maîtriser, planter la forêt : «c'est la nature qui décide» 4/ Une grande question quant à l'entretien pour la gestion des risques et pour l'accessibilité. 5/ Une affirmation de la non-rentabilité du bois-énergie ou construction sauf à coopérer et mettre en commun les moyens et les parcelles => attention...</p>

Agriculture	<p>Les post-it : Héritage historique -> identité territoriale // Fertilité - agroforesterie</p> <p>Les notes/commentaires : On parle beaucoup de plantes aromatiques bien qu'elles ne soient pas si prégnantes dans le paysage que les plaines cultivées et fauchées par exemple</p>	<p>Les post-it : Reconquête par la forêt avec fermeture des milieux // si déprise agricole = moins d'agriculteurs = moins d'habitants = fermeture de commerce de proximité et de services // perte de pratiques favorables à la biodiversité // Peut-on s'orienter vers un territoire agricole ? // L'agriculture est-elle le paysage de demain ?</p> <p>Les notes/commentaires : Un lien fort à établir avec la ressource eau => potentiel d'irrigation possible, et surtout risque pour la principale source d'eau potable de la Côte d'Azur</p>	<p>Les post-it : Penser systémique différent du Tout ou Rien (binaire) // Valorisation des ressources locales (réf Alberto Magnaghi) // Agriculture extensive (1 personne pour 50ha) ou intensive (1 personne pour 2000m2) // Vers une agriculture bio et locale // Vers des secteurs de niche (plantes à parfum...)</p> <p>Les notes/commentaires :</p>	<p>La synthèse est difficile, des territoires agricoles enclavés, une limitation des possibilités quant à l'activité intensive du fait de la nécessité de la préservation de la qualité des eaux (terrain karstique, infiltration depuis les parcelles cultivées). Très peu d'allusion aux cultures existantes, en place. Une méconnaissance apparente de ce qui est réellement cultivée. Un territoire vu plutôt comme pastoral... Pas de réelle réaction à la question d'un territoire producteur pour le bassin de la Côte d'Azur Un manque manifeste d'orientation commune connue. Toutefois, un lien avec la forêt et l'enfrichement, avec la déprise et la perte de population.</p>
Eau	<p>Les post-it :</p> <p>Les notes/commentaires : «Château d'eau de la Côte d'Azur» Pas de problème au niveau de l'intégration des captages Pas de question spécifique quant à l'hydroélectricité, cernée aujourd'hui et limitée</p>	<p>Les post-it : Evolution climatique => logique des bassins versants</p> <p>Les notes/commentaires : Des échanges quant à l'implantation hypothétique de barrage, plus pour l'irrigation que pour l'hydroélectricité, mais rien d'actualité</p>	<p>Les post-it : L'eau doit fertiliser le territoire // Infiltrer, jardiner le territoire // ressource différente du risque</p> <p>Les notes/commentaires : La possibilité d'intervenir en amont sur les problèmes de l'aval, sur la Côte et les problèmes liés à l'artificialisation avec l'évocation d'une solidarité territoriale</p>	<p>Bien que le territoire représente le château d'eau de la Côte d'Azur, aucune problématique de paysage vis-à-vis de cet élément en tant que ressource n'est évoquée Cependant, la notion de solidarité territoriale est citée, qui pourrait être envisagée dans d'autres domaines</p>

Atelier 3 TERRITOIRE HABITE	Atouts Opportunités	Faiblesses Menaces	Objectifs Pistes d'actions	Synthèse
Silhouettes villageoises dans le territoire	<ul style="list-style-type: none"> ° L'architecture et l'agriculture fond le caractère et l'identité de la silhouette. ° Importance des modes de vie et de l'aspect social à développer ensemble, qui renvoient une image attractive au tourisme. 	<ul style="list-style-type: none"> ° Les villages traditionnels se désertifient en raison des contraintes fortes auxquels ils sont exposés ° Les silhouettes des villages sont menacées par l'étalement d'une nouvelle urbanisation 	<ul style="list-style-type: none"> ° Étude à réaliser sur la connaissance de l'aspect social qui découlerait des documents d'urbanisme. ° Outil et moyen de communication pédagogiques, de sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes. ° Objectif de réhabilitation des villages perchés 	
Entrées de villes/villages, zones d'activités	<ul style="list-style-type: none"> ° L'entrée de ville est la première impression(vitrine) peut être positif ou négatif. Attention à la qualité paysagère des entrées c'est aussi la qualité des villages. ° Il n'y a pas forcément d'enjeux au centre du territoire mais plus sur les franges avec le littoral. ° Importance de mutualiser la réflexion 	<ul style="list-style-type: none"> ° Les Z.A.E représentent un problème par leur localisation car elles étalent la ville, se multiplient. Il y a une absence de réflexion des acteurs locaux pour une mutualisation de leur développement ° Les Z.A. se caractérisent par labanalisation des aménagements et l'absence de qualité paysagère à l'intérieur des zones 	<ul style="list-style-type: none"> ° Document guide architectural et règlement d'urbanisme, avec à l'esprit des actions communes et solidaires sur le territoire, «faire le territoire ensemble». Notamment sur la question des marges qui sont proches du littoral. 	
Etalement urbain et mitage	<ul style="list-style-type: none"> ° Atout d'un territoire de nature qui présente des opportunités nouvelles de développement urbain à repenser, à inventer, afin d'accueillir de nouvelles populations en demande par rapport au littoral saturé. ° Ré-inventer un modèle d'urbanité. 	<ul style="list-style-type: none"> ° Est évoqué le cortège des conséquences qui dépasse le cadre paysager d'un habitat peu dense : aggravation de l'imperméabilisation des sols, coûts, au lien social... ° L'urbanisation des piémonts sous forme d'habitat de résidences individuelles est un habitat de plus en plus difficilement accessible aux classes moyennes en raison de leurs coûts. 	<ul style="list-style-type: none"> ° Approche global avec le littoral avec l'importance d'une action collaborative. ° Le paysage comme trame pour repenser l'urbanisation. ° Envisager le développement de petites centralités. 	
Urbanisation des piémonts		<ul style="list-style-type: none"> ° Est posée la question du devenir de ces terrains qui paysagèrement ne méritent pas tous une densification 		
Espaces publics et coeur de village	<ul style="list-style-type: none"> ° La qualité patrimoniale et l'animation des espaces publics font vivre le village et attirent les habitants et les touristes 	<ul style="list-style-type: none"> ° Des problématiques différentes entre les villages du Nord et du Sud du territoire mais qui conduisent à une fuite des habitants -Sud, les touristes remplacent les habitants seulement deux mois par an - Nord, dévitalisation par la fermeture des commerces, services 	<ul style="list-style-type: none"> ° des pistes pour des villages agréables et animés à l'année passent par un travail physique sur les espaces publics et espaces semi-privés et par l'utilisation des leviers économiques des collectivités compétentes (agglomération) 	<ul style="list-style-type: none"> ° La dynamisation des villages et des coeurs de villages impliquent de valoriser les atouts existants qu'ils présentent et de mobiliser les différents acteurs de l'aménagement

Atelier 3 TERRITOIRE HABITE	Atouts Opportunités	Faiblesses Menaces	Objectifs Pistes d'actions	Synthèse
Petits aménagements du quotidien	°Intérêt d'avoir un territoire avec une typicité de matériaux, qui pourrait être utilisé pour l'ensemble des aménagements du quotidien.	°Attention à l'uniformisation et à la banalisation des aménagements. °Penser à une végétalisation qui ne soit pas simplement décorative, mais en lien avec les usages.	°Le lien social à ces espaces est important il est donc essentiel d'y être sensibilisé par rapport à leurs impacts sur le paysage. °Qualité des aménagements simples et durables, adapté aux nouveaux mode de vie - jardin partagés plantes mellifère.	
Ecartes agricoles et bâti isolé	°Omniprésence d'éléments patrimoniaux traditionnels, mémoire d'une tradition passées.	°Risque de disparition et fragilité qui sont liés à la propriété privé mais aussi aux différents statuts, PPRIF, espace boisé.... Mais aussi au acteurs économiques forts qui ne les considère pas forcément au moment de l'aménagement du territoire.	°Répertorier le petit patrimoine afin d'en acquérir la connaissance. °Permettre et simplifier la réhabilitation, l'amélioration du confort pour les exploitants. Éditer un guide pour une bonne intégration paysagère des nouveaux édifices.	

LES ÉTUDES PAYSAGÈRES DE RÉFÉRENCE

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE :

L'atlas des paysages des Alpes-Maritimes
La charte du Parc Naturel régional des Préalpes d'Azur

ETUDES SPÉCIFIQUES :

Le territoire des Préalpes d'Azur, une opportunité à saisir
La lisière Sud des Préalpes d'Azur
Expérimentation de démarche participative, étude paysagère sur une vallée du futur Pnr des Préalpes d'Azur
L'atelier des horizons possibles

OUVRAGES :

Circuits de découverte, Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

RETOUR SUR LES ENTITÉS PAYSAGÈRES DU PNR, CELLE DE L'ATLAS DES PAYSAGES

Les Entités Paysagères du Plan de Parc du PnrPA (extrait du Plan de Parc)



LES BARRES CALCAIRES

Extrait du diagnostic territorial du PnrPA, Tome 1, 21 juillet 2011 :

«Les Barres Calcaires (l'Appui – partie Ouest) sont constituées de grands plis calcaires. Chacune de ses écailles domine un plateau karstique par une barre rocheuse et un adret abrupt. Le paysage est très ouvert depuis la Route Napoléon qui constitue la voie d'entrée privilégiée de ce territoire. Les plateaux sont boisés de taillis de chênes pubescents. L'habitat est dispersé : le tissu urbain est lâche, des fermes entourées de terres cultivées occupent des replats sur des adrets. La végétation est méditerranéenne.»

LE PIÉMONT

Extrait du diagnostic territorial du PnrPA, Tome 1, 21 juillet 2011 :

«Le Piémont (l'Appui – entre Grasse et Saint-Jeannet) a une altitude ne dépassant pas 400m. Il constitue le dernier grand relief des Préalpes de Grasse. Les rivières du Loup et de la Cagne y découpent des gorges profondes. Le terroir y est très aménagé, structuré par des murs de pierres sèches, des terrasses couvertes d'olivieraies. L'influence provençale transparaît dans l'architecture (façades droites avec des ouvertures verticales, fermes isolées proches des bastides provençales) et les matériaux employés : pierres calcaires, tuiles canal. Comme dans la plupart des espaces du périmètre, les villages sont regroupés, perchés à mi-pente ou sur un promontoire. Peu à peu l'extension urbaine a colonisé tout le coteau. On ne distingue plus les limites entre les villes qui se sont développées sur le piémont. On y trouve principalement des résidences privées avec des jardins clos. Les maisons sont tournées vers le Sud et vers la mer. Il règne ici une forte pression foncière en raison de la proximité de la Côte et des grandes agglomérations. L'agriculture a encore une petite place dans cette entité : cultures d'oliviers en terrasses, quelques cultures de fleurs à parfums et maraîchages sous serre. Elle jouit d'une bonne image avec des villes au patrimoine historique reconnue comme Vence ou Grasse dont la réputation est basée sur la fabrication de parfums.»

LA BASSE VALLÉE DU VAR

Extrait du diagnostic territorial du PnrPA, Tome 1, 21 juillet 2011 :

«La Basse Vallée du Var (la Vallée du Var) est une large vallée orientée selon un axe Nord-Sud, c'est un couloir de développement. Seule la partie des contreforts Est est concernée par le territoire d'étude. Des cultures intensives se développent en dehors du territoire du PNR sur les terres alluviales (maraîchage, pépinières), tandis que les terrasses en versant avec leurs cultures traditionnelles (vignes, oliviers) ont été abandonnées. Le fond de vallée attire de plus en plus l'industrie au détriment de l'agriculture. Les voies étaient anciennement en crêtes et les villages perchés. Elles sont aujourd'hui dans le lit du fleuve, ainsi que l'habitat qui s'est déplacé en fond de plaine. Les bourgs sont installés à mi-pente. Cette entité est également très urbanisée et très fréquentée. Tous les flancs de coteaux sont mités. Cette vallée est le seul axe pour relier le Sud et le Nord du territoire par voie rapide. Les accès au PNR sont rares, seuls quelques ponts permettent de traverser le fleuve. La Basse Vallée du Var fait l'objet d'une Opération d'Intérêt National, la Plaine du Var ayant été identifiée comme secteur stratégique à la croisée de tous les axes de transport, que ce soit le long du littoral ou en direction des vallées du haut pays.»

LES PLATEAUX

Extrait du diagnostic territorial du PnrPA, Tome 1, 21 juillet 2011 :

«Les Plateaux (les plateaux) sont des hauts plateaux calcaires karstiques (altitude moyenne de 1100 mètres). Ces espaces ouverts sont couverts de pelouses sèches sur un sol pauvre pâturées essentiellement par des ovins. Ces espaces tendent aujourd'hui, en certains secteurs, à être recolonisés par les Pins sylvestres notamment. Cette fermeture des milieux est liée à la déprise agricole. Les plateaux de Calern, de la Malle et de Caussols à l'Ouest sont séparés du plateau Plan des Noves - Col de Vence – Saint Barnabé par les Gorges du Loup. Ces plateaux karstiques se caractérisent par la présence de nombreuses formes géologiques (dolines, lapiaz, avens). Les dolines, au sol plus riche (terra rossa) étaient autrefois cultivées, aujourd'hui certaines sont encore utilisées comme prairies de fauche. Le bâti est dispersé constitué de mas isolés et de bergeries souvent en ruines. Sur ces plateaux, le paysage est aussi un paysage de labour façonné par l'homme : pierriers, bories, enclos, terrasses témoignent de l'activité agro-pastorale ancestrale. Les villages sont peu nombreux et se trouvent à la périphérie des plateaux. Une des principales raisons de cette faible occupation humaine est le manque d'eau. Au Sud des plateaux, on profite de très beaux panoramas sur la Côte d'Azur. Les Plateaux de Caussols et Calern sont des sites inscrits. Le Plan des Noves appartient au site classé des Baous.»

LES VALLÉES ÉTROITES

Extrait du diagnostic territorial du PnrPA, Tome 1, 21 juillet 2011 :

«Les Vallées Étroites (les Langues, les Vallées étroites (partie Ouest), les Déserts (partie Est), la Plaque centrale), sont orientées selon un axe Est-Ouest. Cette entité paysagère se subdivise en plusieurs éléments :

- Les Langues : cette entité possède un paysage très particulier. Les fonds de vallées en U, larges et plats, occupent tout le Nord-Ouest du territoire. Les lignes de crêtes forment des arrêtes infranchissables. Ces espaces sont préservés de l'enfrichement par une agriculture encore très présente et plus facilement mécanisable. Les principales activités agricoles sont le pâturage, la sylviculture, un peu de maraîchage et de fourrage. Les terrasses à flanc de coteau sont en revanche abandonnées et s'enrichissent. Les villages se sont implantés en pied de coteau, à l'abri du cours d'eau, en retrait des terres exploitables, ils sont rares et isolés les uns des autres. Les bourgs, compacts sont détachés de la route principale.
- Les Vallées étroites (partie Ouest) composées de vallées en V aux pentes abruptes et aux fonds étroits. De nombreuses cluses interrompent les lignes du relief. La roche est apparente en de nombreux endroits, mettant en évidence la géologie locale et constituant un potentiel à valoriser. Le relief est asymétrique, constitué d'un ubac boisé qui descend en pente douce, d'un fond de vallée étroit et allongé et d'un adret abrupt avec quelques terrasses sous une barre rocheuse. Les fonds de vallons sont constitués de prairies, de champs de céréales séparés par des haies et de boisements de Chênes ou de Pins.
- Les Déserts (partie Est) qui correspond au Massif du Cheiron où se pratique un élevage extensif.
- La Plaque centrale, identifiée dans l'étude paysagère de l'école de Versailles, y est décrite comme une vallée suspendue au centre du territoire des Préalpes d'Azur. Cette entité éloignée de la bande littorale jouit cependant d'une popularité auprès des habitants de la métropole attirés par la station climatique de Thorenc et par la station de ski de Gréolières-les-Neiges.»

LE SILLON DE L'ESTÉRON

Extrait du diagnostic territorial du PnrPA, Tome 1, 21 juillet 2011 :

«Le Sillon de l'Estéron (la forêt inaccessible ou Vallées étroites – partie Est et les Déserts – partie Est) comprend la partie basse de l'Estéron qui va se jeter dans le Var. Le paysage est constitué de barres rocheuses, de terrasses encore visibles sur les adrets et d'ubacs boisés. L'habitat y est groupé orienté plein Sud, en position perchée (mitage existant mais très lâche en raison de la difficulté d'accès aux terrains). Avec la déprise agricole, les terrasses s'enrichissent, le paysage se ferme et les terrasses disparaissent. La reconquête végétale prédomine avec une forêt sub-alpine qui occupe pratiquement tout l'espace.»



La Plan de Paysage une démarche nationale, issue directement de la signature par la France de la Convention Européenne du Paysage.

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur est lauréat de l'appel à projet national pour l'élaboration de son Plan de Paysage.

MAITRE D'OUVRAGE :

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

CONTACT

Tél. 04 92 42 08 63
contact@pnr-prealpesdazur.fr
www.pnr-prealpesdazur.fr

Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur 1 av. François Goby
06460 Saint-Vallier-de-Thiery



Parc
naturel
régional
des Préalpes d'Azur